
UC-NRLF
B 5 037 222


Digitized by Google



BIBLIOGRAPHIE

DES

JOURNAUX NORMANDS

QUI SE TROUVENT A LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CAEN

NOTICE HISTORIQUE

PAR

Gaston LAVALLEY

(2e série des Études sur la Presse en Normandie)



CAEN
LOUIS JOUAN, ÉDITEUR
98, RUE SAINT-PIERRE, 98
—
1910

JOURNAUX NORMANDS



DU MÊME AUTEUR :

... cœurs. Biographies ; ouvrage couronné par l'Académie ... 2e édition. *Paris, Charavay ;* in-8°, grav.

... et la disette de 1812. *Paris, A. Picard ;* in-8°.

... et les Cent Jours en Normandie. *Paris, A.* ...

... de Papeguay. *Paris, Dentu ;* in-18.

... et ses environs. 2e édition. *Caen, Le Blanc-Hardel ;* ...

... et ses Monuments. *Caen, Valin ;* in-18.

... aquarelliste Septime Le Pippre ; sa vie, son œuvre. ... in-8° avec un portrait et 8 phototypies.

... Lefèvre ; sa vie, son œuvre. Portrait de l'ar- ... 8 phototypies d'après les originaux. *Caen, L.* ...

... la Bibliothèque de Caen. *Paris, A. Picard ;* ...

... Normandie. *Paris, A. Picard ;* in-8°.

... sur des monuments détruits, avec ... gr. in-8°.

... d'Avranches, d'après ...

... équivo- ...



BIBLIOGRAPHIE

DES

JOURNAUX NORMANDS

QUI SE TROUVENT A LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CAEN

NOTICE HISTORIQUE

PAR

Gaston LAVAL[illegible]

[illegible] *la Press*[illegible]*rmandie)*

BIBLIOGRAPHIE

DES

JOURNAUX NORMANDS

QUI SE TROUVENT A LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CAEN

NOTICE HISTORIQUE

PAR

Gaston LAVALLEY

([illegible] des *Études sur la Presse en Normandie*)



CAEN

[illegible]AN, ÉDITEUR

[illegible] Pierre, 98

[illegible]

DU MÊME AUTEUR :

Les grands cœurs. Biographies ; ouvrage couronné par l'Académie française. 2e édition. *Paris, Charavay ;* in-8°, grav.

Napoléon et la disette de 1812. *Paris, A. Picard ;* in-8°.

Le duc d'Aumont et les Cent Jours en Normandie. *Paris, A. Picard ;* in-8°.

Les Compagnies du Papeguay. *Paris, Dentu ;* in-18.

Arromanches et ses environs. 2e édition. *Caen, Le Blanc-Hardel ;* in-18, fig.

Caen, son Histoire et ses Monuments. *Caen, Valin ;* in-18.

Le peintre et aquarelliste Septime Le Pippre ; sa vie, son œuvre. *Caen, L. Jouan ;* gr. in-8° avec un portrait et 8 phototypies.

Le peintre Robert Lefèvre ; sa vie, son œuvre. Portrait de l'artiste par lui-même, 8 phototypies d'après les originaux. *Caen, L. Jouan ;* gr. in-8°.

Notice historique sur la Bibliothèque de Caen. *Paris, A. Picard ;* in-8°, 2 phototypies.

Études sur la presse en Normandie. *Paris, A. Picard ;* in-8°.

Caen démoli. Recueil de notices sur des monuments détruits, avec dessins inédits. *Caen, Le Blanc-Hardel ;* gr. in-8°.

Les poésies françaises de Daniel Huet, évêque d'Avranches, d'après des documents inédits. *Paris, Dentu ;* in-12.

Insuffisance de nos lois contre la calomnie ; dangereuses équivoques de la loi sur la diffamation. *Paris, Larose et Forcel ;* in-18.

Le cœur humain de qui ? *Paris, Paul Ollendorff ;* in-18.

Une Émeute originale des Mineurs de Littry en 1792. *Caen, L. Jouan ;* in-8°.

La Censure théâtrale a Caen en l'an VII. *Caen, L. Jouan ;* in-8°, phototypie.



BIBLIOGRAPHIE

DES

JOURNAUX NORMANDS

QUI SE TROUVENT A LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CAEN

NOTICE HISTORIQUE

PAR

Gaston LAVALLEY

(2e série des Études sur la Presse en Normandie)



CAEN

LOUIS JOUAN, ÉDITEUR

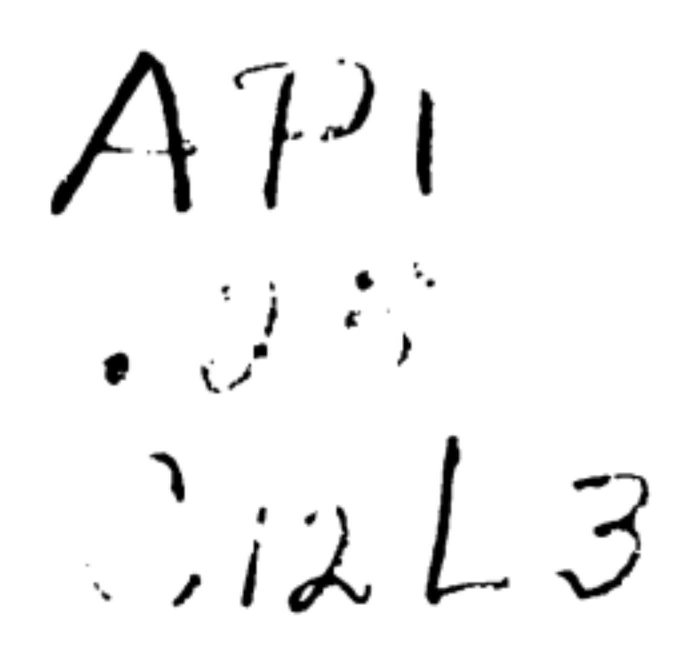
98, RUE SAINT-PIERRE, 98

—

1910

85 exemplaires seulement sont mis dans le commerce.

N° 55



JOURNAUX NORMANDS[1]

— **Abeille (L') politique et littéraire, ou Journal-Discret.** — Colligit ut servet. *Rouen, impr. Jacques Ferrand,* 1790-1791. Collection in-8.

Ce journal quotidien, dont le premier numéro parut le 1er décembre 1789, avait pour rédacteur « M. le Chevalier de Limoges, membre de diverses académies ». C'est ainsi que ce journaliste se qualifie sur le titre du 4e tome de son recueil. On peut regretter qu'il n'ait pas précisé le nom des sociétés savantes auxquelles il appartenait; nous savons toutefois qu'il ne fut membre ni de l'Académie de Rouen, ni de celle de Caen, les deux plus célèbres associations littéraires de la province, où il exerçait sa profession de publiciste. Sur lui nous n'avons recueilli aucun document biographique. Peut-être écrivait-il sous le pseudonyme de « Chevalier de Limoges ».

C'est bien le moindre titre qu'il pouvait prendre comme rédacteur d'un organe royaliste, quand on voit, de nos jours, qu'un courrier de la mode ne saurait être signé que d'une comtesse de *** quelconque.

La plupart des articles, qu'il reçoit de divers correspondants, sont adressés à M. *le Chevalier de Limoges seul Rédacteur de l'Abeille politique et littéraire*. La formule est loin d'être exacte; car le Chevalier se servait moins de sa plume, que de ciseaux avec lesquels il découpait, dans les feuilles parisiennes, les trois quarts, au moins, de la copie de son journal. Les emprunts les plus fréquents se faisaient aux dépens du *Mercure universel* et du *Spectateur National*, ce dernier rédigé par M. de Charnois et ayant pour épigraphe : « Deo, patriæ et regi ». Mais l'organe, qu'il mettait surtout en coupe réglée, c'était le *Journal de la Cour*, le pendant des *Actes des Apôtres* pour la violence de ses attaques contre le mouvement révolutionnaire.

(1) Des journaux en cours de publication, la Biblioth. de Caen ne possède que ceux dont le service lui est fait gratuitement.

1



Après le compte-rendu des séances de l'Assemblée Nationale, qui figurait au commencement de chaque numéro, *l'Abeille* servait à ses abonnés des mélanges et variétés, tirés de ses journaux favoris. Voici une de ces variétés, intitulée « Rêve terrible de Bricole patriote », sorte de pamphlet patoisé où l'opinion contre-révolutionnaire de la feuille (8 octobre 1790) s'affirme avec des critiques telles que celle-ci: « Je fus bientôt rassuré... Je vis les boutiques désertes, les ateliers « abandonnés, des maisons à louer comme s'il en pleuvoit... des gens qui « avoient des sabots qui disoient des sottises à ceux qui avoient des sou- « liers; des marchands d'images qui ne vendoient que des têtes cou- « pées pour égayer la Nation; des chanteurs qui l'amusoient avec des « chansons de lanternes et de pendus, comme il convient chez un « peuple régénéré... »

Le rédacteur prend plaisir aussi à reproduire certains amusements littéraires des journaux royalistes, où l'opposition s'ingénie à dissimuler ses attaques sous une forme inoffensive. Tels ces vers, qu'il fait précéder de cet avis (10 octobre 1790):

« Le serment suivant offre une équivoque, en coupant les vers alexandrins par le milieu; alors on y trouve deux couplets fort saty riques contre l'Assemblée. On peut juger, de là, jusqu'où les ennemis de l'Assemblée portent la *malignité.* »

A la nouvelle Loi	Je veux être fidèle
Je renonce dans l'âme;	Au régime ancien;
Comme article de foi	Je crois la Loi nouvelle
Je crois celle qu'on blâme.	Opposée à tout bien.
Dieu nous donne la paix,	Messieurs les démocrates,
Noblesse désolée;	Au diable allez-vous-en;
Qu'il confonde à jamais	Tous les aristocrates
Messieurs de l'Assemblée,	Ont seuls du jugement.

On ne voit pas très bien la nécessité de recourir à de pareils jeux d'esprit, quand on jouit d'une liberté complète de la presse. Ces petites malices de rédaction s'expliqueraient mieux à une époque où l'on peut tout craindre des rigueurs de la répression. Pendant les Cent Jours, par exemple, on ne s'étonne pas qu'on ait eu recours à des subterfuges de crayon pour reproduire les portraits de Louis XVIII et de la famille royale dans les découpures de feuillage d'un bouquet. Mais, en 1790, les partisans de la monarchie n'avaient aucune raison de se donner tant de mal. Ils en prenaient à leur aise et ne se gênaient point pour manifester leur mauvaise humeur contre le nouvel état de choses.

Ainsi, dans son numéro du 2 octobre 1790, le directeur de l'*Abeille,* en parlant d'un ouvrier imprimeur, qui avait un instant adopté les idées courantes de liberté et d'égalité, ajoute qu'il était redevenu « librement et avec réflexion *Aristocrate*, si c'est l'être que de conser-« ver des sentiments de justice et de reconnaissance ».

Ailleurs (9 novembre 1790), dans un article intitulé *Mélanges*, il n'hésite pas à publier nettement sa profession de foi contre-révolutionnaire.

« Quant à moi, toujours ami de la liberté et de la vérité, on me « verra prêcher l'une avec le langage de l'autre dans toutes les circons-« tances, et rien ne pourra jamais altérer mon attachement inviolable « pour la monarchie. »

Cette courageuse initiative eût été en tout point digne d'éloges, si le Chevalier avait conformé sa conduite aux principes si énergiquement formulés. Malheureusement, sa façon de comprendre la polémique s'éloigna sensiblement des prémisses de sa profession de foi, qui promettaient un respect absolu de la vérité.

Sans en aller chercher la preuve dans l'ensemble de ses articles, nous nous contenterons de signaler l'insigne perfidie qui inspira ses attaques contre l'Évêque constitutionnel du diocèse de Bayeux, le célèbre Claude Fauchet.

Sous la rubrique: *Extrait d'une lettre de Caen* (n° du 12 septembre 1791), il ne craint pas de publier cette injurieuse fausse nouvelle: « L'évêque de sang, que la Constitution nous avoit donné, vient « enfin de se mettre à l'abri des justes poursuites que les juges fai-« soient contre lui, en vertu d'un décret de prise de corps lancé par le « département. Les Jacobins, dont le règne touche partout à sa fin, ont « cherché en vain à l'aguerrir contre les dangers; Monseigneur « Claude Fauchet a fait comme tous les grands scélérats, qui devien-« nent presque tous lâches à la vue du supplice qui les attend.

« L'isle de Jersey lui a paru la sauve-garde la plus sûre et la plus « commode, et il s'est empressé de s'y réfugier, en attendant que son « parti le rétablisse en bonne amitié avec la justice. La maréchaussée, « qui le poursuivoit vivement et de très-près, ne l'a manqué que de « quelques minutes: ce qui n'a pas peu affligé tous les honnêtes gens, « amis de la religion et de la monarchie.

« Nous espérons que sa fuite va ramener le calme dans notre pays, « qu'il avoit embrasé de tous les feux du scandale et de la sédition. »

Pour représenter Claude Fauchet comme un peureux fuyant lâchement devant l'ennemi, il fallait que le rédacteur de cet entrefilet eût fait une longue expérience du crédit que la calomnie peut impunément trouver auprès des imbéciles et des ignorants. Loin de s'exiler à



Jersey, l'évêque constitutionnel de Bayeux ne se contenta pas de rester dans le pays. Il tint tête résolument à ses adversaires et leur livra combat pour combat. Voici dans quelles circonstances.

Au moment où de nouvelles élections devaient avoir lieu pour la formation d'une première Assemblée législative, les ennemis de Claude Fauchet inventèrent toute une procédure pour empêcher la nomination de l'évêque constitutionnel.

L'attaque commença par une adresse de la municipalité de Bayeux à l'Assemblée nationale, dénonçant l'évêque comme coupable de plusieurs infractions aux lois, ridiculement exagérées ou tout à fait imaginaires. Le but était d'obtenir une poursuite judiciaire contre le prélat, tendant à amener un décret de prise de corps qui l'aurait frappé d'inaptitude à figurer aux prochaines élections.

Le 2 septembre 1791, le jugement du tribunal de Bayeux avait été signifié à l'évêque du Calvados en son domicile, à Bayeux. Le lendemain, cette nouvelle parvint à Claude Fauchet, qui n'était pas à Jersey comme le prétendait le rédacteur de l'*Abeille,* mais à Caen. Tout aussitôt, à la requête du prélat, un huissier du district de Caen fait signification à Dumont, greffier du tribunal de Bayeux, que Claude Fauchet « se porte appelant de la sentence du 29 août, rendue au tri« bunal de Bayeux, qui décrète de prise de corps ledit requérant ».

Le tribunal de Vire avait accepté l'appel de l'évêque du Calvados. Mais ni celui-ci, ni ses partisans n'étaient gens à subir les lenteurs ordinaires de la justice.

Le 4 septembre, à Caen, les électeurs, qui devaient procéder à la nomination des députés à l'Assemblée législative, réunis dans l'ancienne abbaye de St-Étienne, s'occupèrent tout d'abord du cas exceptionnel de l'évêque de Bayeux.

La conclusion de leur délibération, consignée dans le procès-verbal de la séance (Archives du Calvados), fut que « M. Fauchet serait « rappelé, séance tenante, à l'exercice de ses fonctions d'électeur et « que, pour rendre un hommage solennel à son innocence reconnue, « les électeurs se transporteraient tous chez lui, pour le ramener « triomphant à la salle des séances; ce qui fut exécuté sur-le-champ. »

Ce fut la première victoire de Claude Fauchet contre ses détracteurs. Ce succès fut complété le 7 septembre par sa nomination de premier député appelé à faire partie de la nouvelle législature. Sur 546 suffrages exprimés l'évêque du Calvados en recueillit 400.

Sa nomination souleva un grand enthousiasme dans la ville de Caen. Le soir, les habitants illuminèrent spontanément leurs maisons, et le prélat, reconduit par une foule délirante, vit une couronne descendre sur sa tête d'une des maisons de la rue St-Jean.



Les journalistes n'ont jamais tort, et le rédacteur de l'*Abeille*, dans son n° du 9 septembre 1791, trouva ces expressions de haut choix pour rendre compte de cette fête improvisée: « L'élection de *Monseigneur* a « comblé de joie la canaille, qui a exigé qu'on illuminât sur son pas- « sage, quand il est retourné chez lui. »

Nous voyons que les formules, qui se passent de formes, n'ont guère changé depuis la fin du XVIII[e] siècle, et que le mot canaille s'appliquera toujours, en matière de presse, à celui qui a le tort de ne pas penser comme elle.

Peut-être faut-il pardonner au chevalier de Limoges, qui devait être un homme bien élevé, un langage qu'il était sans doute le premier à déplorer. Car les évêques ou prêtres constitutionnels avaient le don de lui faire perdre tout sang-froid. Non content de les injurier, il ne se lassait pas d'imaginer contre eux les inventions les plus perfides pour les perdre dans l'opinion.

Après les curés constitutionnels, qu'il poursuit d'une haine aveugle, il s'attaque non moins violemment aux religieuses qui abandonnent leurs communautés pour rentrer dans le monde. Dans un article *variétés* du 18 décembre 1790, nous le voyons éditer contre six nonnes, qui sortent d'un couvent de Normandie, ces propos très salés attribués à un groupe de commères et de servantes: « Eh ! mes dames, où allez- « vous si vite ? chercher des hommes ? Vous ne savez donc point « qu'il n'y en a pas déjà assez pour nous. »

S'il part en guerre à tout propos contre les membres du clergé qui ont accepté la constitution nouvelle, le rédacteur de l'*Abeille* ne se montre pas moins agressif dans ses attaques contre ses confrères de la presse révolutionnaire. Parmi ces derniers, il en est un qu'il poursuit particulièrement de ses invectives: M. Milcent, membre de l'Académie de Rouen et secrétaire du district, qui rédigeait le *Journal de Normandie*. Dans un n° du 3 novembre 1790, sous le couvert d'un « Abonné », après avoir qualifié sa feuille de *journal inférieur*, il traite le rédacteur de « pauvre hère, vivant de calomnies, de Bazile aussi sot que méchant ».

Ici, ce ne sont que des injures, échappées à la grande colère du père Duchesne royaliste de Rouen. Mais ailleurs (n° du 25 décembre 1791) il spécifie et accuse son adversaire d'avoir renié ses anciennes croyances.

Malgré ses polémiques grossières et sa publication systématique de fausses nouvelles, l'*Abeille politique et littéraire* peut encore se consulter avec fruit, à cause des insertions qu'elle fait de petits événements d'un intérêt local.

La collection de la Bibliothèque de Caen va du 1[er] octobre 1790 au 31 décembre 1791 inclusivement, sans interruption. Cette publication



commence le 1er décembre 1789; mais nous ne savons à quelle date elle cessa de paraître.

Voici le titre du 4e tome de ce journal :

« *L'Abeille politique et littéraire*, seconde année, tome quatrième' « par M. le Chevalier de Limoges, membre de diverses Académies. — « Adimit quo ipsa refulget. *A Rouen, de l'Imprimerie de Jacques « Ferrand, Imprimeur-Libraire, rue Sénécaux, n° 1*, 1791. »

Au centre de la page, une vignette représentant une ruche avec cette devise: *Colligit ut servet.*

Chaque numéro se composait d'un cahier de 8 pages in-8°. Mais, du 1er décembre 1790 au 31 septembre 1791, le cahier eut 16 pages.

Cette collection, fort rare, n'a pas été connue d'Édouard Frère, qui ne l'a pas citée dans son *Manuel du bibliographe normand.*

— **Affiches, annonces, avis divers et feuille judiciaire de la ville et de l'arrondissement de Bayeux.** *Bayeux, impr. Groult*. Recueil in-8.

La Biblioth. possède les nos du 6 déc. 1825, 24 janvier et 26 déc. 1826, 15 sept. 1835 et 9 oct. 1838.

— **Affiches, annonces et avis divers de Caen, chef-lieu du département du Calvados.** *Caen, impr. F. Poisson*, 1811-1817. Collection in-8 de 6 volumes.

Ce journal, composé uniquement d'annonces, est une annexe, pour quelques années, de la feuille politique et littéraire fondée en 1786 par Le Peltier. La collection de la Bibliothèque se compose des tomes suivants: 1er t., du 30 nov. 1811 au 27 déc. 1812; 2e t., du 3 janvier au 30 déc. 1813; 3e t., du 2 janvier au 29 déc. 1814; 4e t., du 1er janvier au 31 déc. 1815; 5e t., du 4 janvier au 29 déc. 1816; 6e t., du 4 janvier au 29 déc. 1816 et du 5 janvier au 15 mai 1817.

— **Affiches ou Journal et Avis divers de la Basse-Normandie.** *Caen*, 1786-1909. Collection in-4, puis in-folio.

Ce journal, dont le 1er numéro porte la date du 2 janvier 1786, est continué aujourd'hui par le *Moniteur du Calvados.*

Il a fréquemment changé de titre. Nous allons le suivre à travers ses transformations.

Cette feuille fut fondée en 1786 par un sieur Le Peltier, marchand, dont la femme tenait un magasin de modes à Caen, rue St-Jean.



C'était un nouveau commerce ajouté à l ancien. A cette époque, comme aujourd'hui, il fallait des capitaux pour lancer une affaire de presse; de là des accommodements avec la politique de l'heure présente. Royaliste en 1786, le journal du sieur Le Peltier accepta, comme Louis XVI contraint et forcé, les fluctuations imposées par le mouvement révolutionnaire. D'ailleurs, la feuille ne se composait guère que d'annonces et de faits divers, bien qu'il eût pour rédacteur un lettré: M. Moysant, alors professeur au Collège du Mont, et plus tard bibliothécaire de la ville de Caen.

A M. Moysant, qui cessa sa collaboration au commencement de la Révolution, succéda un certain Picot, avocat, qui ne manquait ni de style, ni d'esprit. Mais cet homme d'affaires et de lettres ne tarda pas à se séparer de son directeur, pour créer lui-même un nouvel organe: *Le Courrier des Cinq Jours*, qui parut en 1790.

A partir de ce jour, le directeur Le Peltier, réduit à ses propres forces, se contente d'enregistrer les événements, sans commentaires. Et, quand il s'en permet, il a la prudence de ne les produire qu'à l'occasion de faits inoffensifs, ou plaisants, comme dans cet entrefilet du 26 février 1792.

« *Le despotisme marital se tient encore debout comme une pierre d'attente.* Tel est le titre d'une affiche qu'on lit à tous les coins et dans laquelle on fait réclamer par les femmes, dont les maris sont émigrés, la permission d'user de la liberté pour donner de vrais citoyens à la patrie. Voilà ce qui s'appelle attaquer la contre-révolution par l'endroit sensible. »

Malgré cette pusillanimité, qu'il croyait sans doute oubliée, quelque 23 ans plus tard, dans le n° du 18 novembre 1815 de son journal, le sieur Le Peltier, pour s'attirer les faveurs de la 2e Restauration, ne craignit pas de publier une sorte de plaidoyer pro domo, le représentant comme une espèce de héros, qui aurait vingt fois risqué sa vie pour défendre les principes monarchiques.

« Il tient la propriété de son journal de la munificence du vertueux Louis XVI. Aussi l'a-t-on vu, avant que le crime fût consommé, attaquer avec énergie le tribunal de sang. Et quand la horde des sicaires régicides, outrageant la nation comme elle violait toutes les lois, s'intitulait *Convention Nationale*, on lisait dans la feuille de Caen, qui rendait compte de leurs séances pour mieux réfuter leurs atrocités: *Convention soi-disant nationale*. Le courage et la fidélité de M. Lepeltier augmentaient avec les dangers et les persécutions. En vain, des patrouilles menaçantes assiégeaient sa demeure dans les heures du sommeil; en vain, les Jacobins le signalaient, dans leurs clubs, à la fureur de la populace; en vain, on pénétra dans son domicile, on pilla



ses meubles, on désola ses manufactures qui nourrissaient le pauvre et l'orphelin; son journal n'en continua pas moins ses vertueuses diatribes et contre les crimes de la Révolution, et contre l'insolence de ses fauteurs. »

Ce passage fourmille d'erreurs volontaires. Tout d'abord, le bénéfice du courageux emploi de cette formule ironique: *Convention soi-disant nationale*, ne saurait être attribué au sieur Le Peltier, qui, à la date de cette insertion (n° du 27 juin 1793), avait déjà cédé la propriété de son journal au citoyen Édouard Le Grip. Est-il plus véridique lorsqu'il raconte qu'il « n'échappa à la mort que par un sacrifice ? » Nous ne le pensons pas; car cet acte de violence n'est mentionné nulle part. Et de quel sacrifice entend-il parler ici ? S'il s'agit de la cession des *Petites Affiches*, elle se fit très pacifiquement par-devant tabellion, moyennant le prix de 2.000 livres (1).

Si c'est une décharge pour la mémoire du sieur Le Peltier, nous devons avouer que son successeur ne montra guère plus d'audace que lui. Tant qu'il crut au succès de l'insurrection dite du *Fédéralisme* il maintint sa formule : *Convention soi-disant nationale.* Mais, à l'approche de l'armée parisienne, victorieuse à la bataille *sans larmes* de Vernon, il se rétracta et s'empressa d'avouer que les citoyens de Caen avaient été *égarés.* Il s'applaudit même de l'acceptation de *l'acte constitutionnel.*

En tête de sa feuille, le nouveau propriétaire insérait souvent un avis où l'on lisait, entre autres promesses: « Quoique, par son *Titre*, « elle paraisse peu susceptible d'intérêt, il espère cependant la rendre « agréable et utile par la vérité qu'il y répandra. »

Cette espérance fut trompeuse, car le citoyen Le Grip, qui resta longtemps débiteur du prix convenu pour l'achat du journal (2), se vit obligé de chercher un nouvel acquéreur dès le 21 brumaire an II (11 novembre 1793).

Celui-ci, *le citoyen Deloges, le jeune*, croyant sans doute changer la fortune du journal en lui donnant le baptême d'un nouveau titre, l'appela *L'Écho politique, annonces et avis divers du département du Calvados.* Pour offrir des nouvelles plus fraîches, il s'engageait à faire

(1) Papiers de M. Moysant; ms. in-folio 122 de la Biblioth. de Caen, feuillet 32.

(2) Le 9 janvier 1794, il écrivait à la citoyenne Le Peltier: « Le citoyen Maufras m'a remis votre lettre. Je ne nie nullement la dette dont vous me parlez; mais il m'est absolument impossible dans les circonstances actuelles de vous payer. Les scellés sont sur mes papiers. Je suis détenu, je ne vois personne et je ne reçois rien... » (Papiers de M. Moysant; ms. in-folio 122, feuillet 33.)



paraître un numéro tous les quatre jours. Mais cette amélioration ne semble pas avoir porté bonheur au nouveau directeur, qui eut pour successeur, avec le N° du 25 septembre 1794, un citoyen Lapoterie, dont la gérance cessa le 16 juillet 1796. A cette date, en effet, on put lire, en tête de la feuille, l'avis suivant:

« Les abonnés sont prévenus que ce journal cessera de paraître le premier thermidor prochain; ils recevront, en remplacement, une nouvelle feuille, intitulée: *Journal général du Calvados*, qui paraîtra tous les deux jours. »

Le citoyen Manoury le jeune, libraire rue St-Étienne, figure dans la manchette du 1er numéro (19 juillet 1796) comme directeur du nouvel organe, qu'il transmit, quelques années après, à un certain Robillard, qui avait été administrateur du *Courrier du Calvados* en 1791.

Le 19 prairial an 8 (8 juin 1800), le citoyen Le Peltier rentre définitivement en possession du journal, qu'il avait créé en 1786, et lui rend son titre primitif: *Affiches, annonces, avis divers, ou journal du département du Calvados.*

Pendant son absence, qu'il qualifiait un peu pompeusement *d'exil*, sa femme avait continué son commerce de modes; et c'est désormais dans son magasin, situé pont Saint-Pierre, vis-à-vis les quais, qu'il recevra les abonnements d'une feuille, qui n'était, en somme, qu'une annexe à son entreprise commerciale. La profession de foi de ce royaliste, qui s'était dérobé pendant les années les plus agitées de la Révolution, se trouve dans ce passage du prospectus, qu'il publia le 19 prairial an 8: « Nous écarterons avec la plus sévère attention tout ce qui pourrait réveiller les passions haineuses: aucune diatribe ne souillera les feuilles de ce journal, qui sera dans tous les temps une preuve de notre soumission aux lois, et de notre vénération pour ceux qui s'en montreront les dignes interprètes. »

Il aurait pu s'épargner cette humiliante soumission, car, dès le 6 juin 1800, il avait reçu du premier préfet du Calvados, Collet-Descotils, la lettre suivante:

« Il parait, citoyen, que d'après l'annonce insérée dans le N° 68 du journal intitulé *Écho politique du Calvados et des départements de l'Ouest*, vous êtes devenu propriétaire de ce journal par la cession que vous en a faite le citoyen Robillard. En conséquence, conformément à l'arrêté des Consuls du 7 nivôse dernier, relatif aux journaux, je vous invite à vous transporter demain à midy au secrétariat de la préfecture: 1° pour y justifier de votre qualité de citoyen français et de votre domicile; 2° pour faire promesse de fidélité à la Constitution. Les rédacteurs de ce journal sont tenus de s'y présenter aussi pour les



mêmes formalités; vous voudrez bien les en prévenir afin qu'ils s'y trouvent avec vous. »

En vérité, on se demande pourquoi ce bon M. Le Peltier s'encombrait d'une rédaction dont il aurait pu faire l'économie. N'était-ce pas le préfet qui allait devenir l'inspirateur, et souvent même le rédacteur de son journal ? Dans son numéro du 24 septembre 1800, il publie intégralement un discours, prononcé par le préfet à la fête du 1er vendémiaire, où se trouve ce passage significatif : « Enfin le 18 brumaire fit cesser cette tourmente et sauva encore une fois la liberté. » Cet *enfin* rappelle le fameux vers de Boileau : « Enfin Malherbe vint », ce tyrannique législateur du Parnasse, qui fit en littérature ce que devait faire Bonaparte en politique.

N'est-ce pas lui qui, interdisant les rythmes originaux d'un Ronsard, ou d'un Du Bellay, courba tous les poètes sous les fourches caudines d'une autorité qui ne tolérait plus les libres allures d'un esprit indépendant ?

Le bon commerçant en modes et en journalisme, le sieur Le Peltier, malgré sa peur de déplaire, dut commettre quelque imprudence, qui lui valut une suspension « pour des raisons, dit-il dans son N° du 15 bru-« maire an X (6 novembre 1801), qui ne doivent plus se reproduire ».

Il jure aussitôt qu'on ne le reprendra plus à toucher à la dangereuse politique. « Les esprits fatigués de la tourmente retournent avec plaisir aux idées douces et paisibles, qu'inspirent les sciences et les beaux-arts, que la paix va ramener à sa suite. Nous ferons connaître, autant qu'il nous sera possible, tout ce qui y est relatif. »

Durant la période de transition entre le Consulat et l'Empire, le pauvre Directeur vécut dans des transes inénarrables. Sa terreur était si grande qu'au sujet du vote sur l'hérédité à l'Empire, il n'osa formuler lui-même son enthousiasme de commande. Il se servit d'un subterfuge pour faire peser la responsabilité même des éloges sur un fonctionnaire, le juge de paix de Douvres, dont il publia l'invitation aux électeurs de son canton dans le N° du 9 prairial an 12 (29 mai 1804). Il ne pouvait d'ailleurs, sous le rapport du lyrisme impérial, faire un meilleur choix.

« Après quinze ans d'incertitudes et de calamités, l'Empire français « prend enfin une assiette imposante et solide. Déjà le 18 brumaire « an 8 vous avoit laissé appercevoir l'aurore avant-coureur de ce soleil, « qui, sortant des sables brûlans de l'Égypte, se levoit pour chasser « devant lui les vapeurs malfaisantes, dont pendant si longtemps vous « aviez été environnés; elles ont été, par sa présence, refoulées dans « les marais fangeux dont elles étaient sorties. Depuis cette heureuse « époque, vous avez pu respirer un air pur. »

L'embarras du directeur ne dura pas longtemps, et il n'eut même plus le souci de faire de prudents emprunts. Son devoir de rédacteur lui fut tracé par la circulaire du Ministre de la Police (du 6 novembre 1807) que lui transmit le Préfet du Calvados. « Je vous invite à défendre aux journalistes de votre département d'insérer à l'avenir dans leurs feuilles aucun article quelconque relatif à la politique, excepté seulement ceux qu'ils pourront copier dans le *Moniteur*. Je supprimerai sans retour tous ceux qui ne s'y conformeront pas avec la plus sévère exactitude. »

C'était faire à la rédaction du journal des loisirs obligatoires, qui furent encore aggravés par un arrêté du préfet du 8 mai 1811. « Les articles, disait cet arrêté, que nous jugerons à propos de faire publier, seront insérés gratuitement. » Et Dieu sait si le baron Méchin usa de cette faculté ! Administrateur doublé d'un écrivain, il envoyait constamment au *Journal du Calvados* des communiqués politiques ou littéraires. Le monopole attribué à cette feuille, à la suite de la suppression de tous les autres journaux du département, au lieu de l'enrichir, la ruinait. Car ce qui la faisait vivre autrefois, c'était l'insertion des annonces judiciaires qu'on lui avait interdites, pour en former une publication particulière. Comme conséquence, voici le lamentable tableau des recettes et dépenses du « Journal du département du Calvados » pour une année, en 1814 : « 120 abonnés à 32 francs : 3,840 francs. — Frais : 4,789 fr. 40. — Déficit : 949 fr. 40. »

On comprend que le sieur Le Peltier n'ait pas vu sans déplaisir l'abdication de Fontainebleau, et qu'il ait fondé de grandes espérances sur le retour des Bourbons. Mais, ce qui lui sera moins pardonné, c'est l'article qu'il fit paraître, dans le N° du 18 novembré 1815, pour se représenter comme un défenseur héroïque de la monarchie héréditaire. « Bonaparte était à Paris, toute la France le savait et la feuille de M. Lepeltier désignait encore Bonaparte et ses forfaits à l'exécration des nations. Si le second règne du tyran se fût seulement prolongé de quelques jours, M. Lepeltier eût été de nouveau exilé, proscrit, dépouillé; quand on réfléchit surtout que, pendant les trois mois d'horreurs, le *Journal du Calvados* ne fut point souillé par des parjures. On ne fit qu'y copier des nouvelles. »

Le Directeur du « Journal du Calvados » avait donc oublié déjà que, s'il avait publié, dans un numéro du 15 mars 1815, un article violent contre l' « Aigle exécrable qui ne rappelle que des crimes et des malheurs et qui a toujours soif de sang humain », dès le 1er avril, il s'empressait d'insérer des vers sur le retour de Napoléon le Grand, dont voici le début :



Peuple, n'en doute plus, Dieu protége la France.
Par la main d'un héros, il a brisé tes fers;
Déjà la liberté sourit à sa présence,
Et son aigle rapide a reconquis les airs.

L'histoire des *Cent Jours*, qui en dit plus long sur les misères du fonds humain que les plus pessimistes maximes d'un Larochefoucault, est pleine de ces palinodies. Et le négociant en modes et faits divers serait peut-être excusable, s'il n'avait aggravé son cas en se donnant des airs de chevalier sans peur et sans reproches.

Disons, pour sa justification, que l'âge avait peut-être affaibli ses facultés. Il dut s'en rendre compte, car, en 1819, il céda la propriété de son journal à sa fille, « Élisabeth-Louise Lepeltier, épouse séparée, quant aux biens, du sieur Fr. Harang ».

Tout aussitôt le journal prend une nouvelle allure. Ses anciens rédacteurs: La Thuillerie, professeur suppléant du Lycée de Caen, et Urbain Guilbert, jeune avocat, le quittent pour défendre les opinions ultra-royalistes dans un autre organe, franchement légitimiste: l'*Observateur Neustrien*. Et ce sont de constantes polémiques entre cette nouvelle feuille et le vieux journal fondé en 1786. Celui-ci, peu à peu, accentue ses tendances libérales, ou, comme on dirait aujourd'hui, anticléricales. C'est ainsi que, dans son N° du 11 octobre 1821, il s'attaque plaisamment à la censure, alors représentée par M. l'abbé Paysant, grand vicaire de Mgr l'évêque de Bayeux. « Avec un pareil guide il nous sera désormais impossible de nous égarer, et nous voilà sûrs de notre salut. »

A propos de ses souhaits de nouvelle année à ses lecteurs, le *Journal du département du Calvados* déclare qu'il est ami de la monarchie constitutionnelle et, conséquemment, défenseur de la charte. Mais ses préférences ne tardent pas à se diriger, dès l'année 1824, vers le duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, qu'il loue d'avoir offert à Casimir Delavigne la place de bibliothécaire du Palais Royal, pour le dédommager de la perte de l'emploi dont le Ministère de Louis XVIII l'avait privé. Les événements se chargeront bientôt d'achever la transformation d'une feuille déjà mûre pour accepter le régime qui devait sortir des Journées de Juillet. Peu de temps avant, comme pour préparer cette nouvelle incarnation, ledit organe adopta un autre titre et s'appela, à partir du 1er janvier 1830: *Le Pilote, Journal du Calvados, politique, littéraire et annonces judiciaires.*

C'est une autre série qui commence et que nous examinerons ailleurs. Il ne nous reste plus qu'à mentionner les différents titres que prit le journal entre les deux dates extrêmes de 1786 et 1830.



Titres

1° *Affiches ou Journal et Avis divers de la Basse-Normandie.* De 1786 au 19 juillet 1796. Pendant cette période, du 11 novembre 1793 au 19 juillet 1796, à côté du titre général ancien, chaque numéro avait pour en-tête : « L'Écho politique, annonces et avis divers du département du Calvados » ;

2° *Journal général du Calvados rédigé par une Société de Gens de Lettres.* Du 19 juillet 1796 au 8 juin 1800 ;

3° Reprise du titre primitif un peu modifié : *Affiches, annonces, avis divers ou journal du département du Calvados.* Du 8 juin 1800 au 6 novembre 1801 ;

4° *Journal, Affiches, Annonces et Avis divers du département du Calvados.* Du 6 novembre 1801 au 1er août 1811 ;

5° *Journal du Calvados et feuille d'annonces réunis.* Du 1er août 1811 au 18 mai 1817 ;

6° *Journal politique, affiches, annonces et avis divers du département du Calvados.* Du 18 mai 1817 au 1er janvier 1830. Dans cette période le journal devient in-folio et paraît deux fois par semaine.

Vignettes

Les premières années des *Affiches*, à partir de 1786, ont un titre, comme un livre, avec encadrement noir, au centre duquel figurent les armoiries données par Charles VII en 1450 à la ville de Caen, c'est-à-dire des armes en tout semblables à l'écu de France, sauf que le champ était *mi-parti d'azur et de gueules.*

En 1793, les trois fleurs de lis disparaissent. Dans un ovale, éclairé par les rayons solaires, une République debout, s'appuyant de la main gauche sur une pique couronnée du bonnet phrygien, tient de l'autre main un faisceau de licteur.

Pendant les deux Restaurations, l'écusson aux trois fleurs de lis figure de nouveau en tête de chaque numéro.

Imprimeurs

Du 2 janvier 1786 au 2 août 1850, ce journal fut imprimé par les Poisson, vieille famille d'imprimeurs, dont l'ancêtre, Pierre Poisson, exerçait son industrie à Caen dès l'année 1609. Il y eut cependant un court intérim, dont la durée exacte nous est inconnue, mais qui cessa le 30 octobre 1800, pendant lequel on put lire à la fin de chaque



numéro : « A Caen, de l'Imprimerie de Robillard, rue St-Sauveur, cour du ci-devant Collège Dubois. »

En 1810, le journal subit une crise terrible, qui aurait pu entraîner sa ruine, s'il n'avait été soutenu par le dévoûment désintéressé de son imprimeur, Frédéric Poisson. Une lettre du Préfet du Calvados (2 octobre 1815) au Ministre de la Police générale nous donne, sur cet incident, des détails intéressants : « En 1810 il fut décrété que la feuille « d'annonces et le journal politique seraient désormais séparés et que le « privilège de la première ne pourrait plus être accordé qu'à un imprimeur. Le journal du s^r Le Peltier, restreint aux nouvelles politiques, « devenait pour ainsi dire insignifiant. Par cette innovation, ce chef « d'une nombreuse famille perdrait presque toute sa fortune. Il eut « recours, dans cette situation désespérante, à la bienfaisance du « s^r Poisson, imprimeur de cette ville, qui voulut bien lui prêter son « nom et se charger, pour lui, de la feuille d'annonces de Caen. »

Pour les deux autres séries du journal, voy. *Pilote du Calvados* et *Moniteur du Calvados*.

— **L'Ami de l'Ordre.** Journal des intérêts conservateurs du Calvados et de la Manche, politique, commercial, agricole. Rédaction et administration, Caen, rue de l'Oratoire, 1 ^bis^. *Caen, impr. A. Adeline, puis Le Boyteux*, 1875-1891. Collection in-folio.

Cet organe hebdomadaire de propagande bonapartiste fut fondé, le 4 juillet 1875, par M. Auguste Engerand, avocat, né à Caen le 23 avril 1841. Pendant toute la durée de l'Empire, M. Engerand, tout dévoué à sa carrière professionnelle, s'était fait une place honorable au barreau de sa ville natale Il n'entra dans la vie politique qu'après la chute du gouvernement, auquel il était profondément attaché. Fidèle au régime déchu, ce qui fait grand honneur à son désintéressement, il ne se contenta pas de le défendre rétrospectivement dans la feuille qu'il venait de créer. Il essaya de lui recruter de nouveaux partisans et dépensa beaucoup de verve au service d'une cause qui paraissait désespérée. Toutefois, en se présentant aux élections législatives de 1889 avec un programme révisionniste, il réussit à se faire nommer député par les électeurs de la 1re circonscription de Caen. Moins heureux en 1893, il ne fut pas réélu en se déclarant *candidat indépendant* contre la *candidature opportuniste* de M. Georges Lebret.

La collection de l'*Ami de l'Ordre* va du n° du 4 juillet 1875 au n° du 3 janvier 1891. Depuis, il a paru quelques numéros spéciaux, adressés par M. Engerand à ses électeurs, soit pour rendre compte de son man-



dat, soit pour poser sa nouvelle candidature. Ce sont les nos d'octobre-décembre 1891 ; octobre-décembre 1892 ; 2 et 16 août 1893.

— **L'Ami de la Vérité. Journal de la Normandie.** *Caen, impr. Aug. Lecrène*, 1831-1835. Collection in-folio.

Ce journal légitimiste, dont le 1er numéro parut le 3 mars 1831, peut être considéré comme une reprise de l'*Observateur Neustrien*, fondé à Caen en 1819. Cependant ses rédacteurs, dans leur prospectus du 21 janvier 1831, se gardèrent bien de rappeler la vaillante campagne d'opposition qu'ils avaient faite autrefois dans cette feuille ultra-royaliste. Malgré leur prudente réserve, ils furent devinés et dévoilés par leurs ennemis, les libéraux, qui envoyèrent par la poste, à différentes personnes, une lettre autographiée, très curieuse, dont voici quelques passages :

« Mme Ve Neustrien, née Loyola, est sur le point d'accoucher d'un « petit journal. Me Bijou, son homme d'affaires, a déjà eu l'honneur de « vous en faire part, et, dans la crainte que le petit marmot, qui sera « naturellement très faible, puisqu'il provient (comme chacun sait) des « œuvres dudit Me Bijou, ne puisse trouver des moyens suffisans « d'existence, on vous prie de nouveau de vouloir bien aider à son « entrée dans le monde, vous prévenant qu'il serait forcé d'aller mou- « rir à l'hôpital, s'il ne trouvait au moins 300 personnes assez charita- « bles et bons chrétiens pour créer à son profit chacun une modique « rente de 24 fr... Les parrains du nouvel être avaient d'abord voulu « lui donner le nom de *L'Oie Bôné*, pour rendre hommage à de grands « services rendus à la bonne cause. Mais ils se sont décidés à l'appeler : « *L'Ami de la Vérité, Défenseur de l'ordre*, et personne ne se doute du « calembourg que contient le dernier mot (l'ordre des Jésuites), au moyen « duquel on espère fausser *l'attention du public. L'Ami de la Vérité* « parlera des choses *d'ici-bas* tout en dirigeant ses pensées vers le ciel, « d'où découle pour les rois et les bons peuples cet imprescriptible droit « divin... »

Me Bijou, dont il est ici question, était le surnom qu'on avait donné à M. Joyau, avocat, à l'occasion du passage à Caen, en 1811, de l'Empereur et de Marie-Louise. Se rappelant mal le nom de M. Joyau, qu'on lui avait présenté, l'impératrice recourut, sans s'en douter, à un équivalent et l'interpella sous le synonyme de *Bijou*, sobriquet que la malignité publique conserva depuis à l'avocat, secrétaire du Conseil municipal de Caen.



Après avoir été l'un des principaux fondateurs de l'*Ami de la Vérité*, ce M. Joyau se sépara de la rédaction, comme le prouve l'entrefilet suivant, publié dans le N° du 13 décembre 1832 : « M. Joyau, avocat et ancien professeur en droit, nous invite à déclarer que, depuis le 1[er] novembre, il est étranger à la direction du *Journal de la Normandie*, et que, depuis le N° du 17 du même mois, se livrant exclusivement à la profession d'avocat à Caen, il est également étranger à la rédaction de ce journal, qu'il s'honore toutefois *d'avoir pu concourir à fonder et à maintenir avec la seule assistance de trois amis.* Il n'avait donc pu y être placé *dans la dépendance* de qui que ce soit. » On pourrait croire, d'après cétte note, que M. Joyau avait cherché des prétextes pour se retirer de la rédaction d'une feuille qui s'attira, en moins de quatre ans, par la violence de ses attaques contre le gouvernement, 24 procès (1), et dont le gérant, M. Godefroy, ne fut rendu à la liberté, le 1[er] septembre 1835, qu'après 36 mois et 13 jours de prison.

L'Ami de la Vérité, qui paraissait le dimanche et le jeudi, avait pour gérant Godefroy et pour imprimeur Aug. Lecrêne. En général, ses articles n'étaient signés que d'initiales. Les mots Alf.*** Jou..., élève en droit à Caen, laissaient à peu près deviner Alfred Jouenne, avocat, professeur de seconde au Collège de Séez, mort à 31 ans en 1834. Seul, Léon d'Aurevilly, frère du fameux romancier Jules Barbey d'Aurevilly, signait bravement ses articles, la plupart en vers, qui conduisirent plusieurs fois le journal en cour d'assises. Le feuilleton, qui ne paraissait pas régulièrement, se composait de vers, de critiques littéraires et de comptes-rendus de théâtre.

L'Ami de la Vérité, dont le 1[er] numéro avait paru le 3 mars 1831, annonçait, dans le N° du 2 octobre 1835, qu'il cessait de paraître. Il mourait, accusant de sa fin les fameuses lois de septembre.

« Aujourd'hui, disait-il, qu'une seule condamnation peut surpasser toutes les condamnations successives que nous avons éprouvées depuis 5 ans, nous devons céder, nous devons tomber avec la liberté. »

Était-ce bien la vraie cause de son décès ? Déjà, avec le N° du 2 janvier 1835, l'*Ami de la Vérité* s'était vu obligé de réduire son format. Et son ennemi implacable, le *Mémorial*, journal de la préfecture du Calvados, insinuait méchamment : « *L'Ami de la Vérité*, voulant donner des étrennes à ses abonnés, vient de réduire son format. C'est une bonne fortune pour ceux qui, par état, se croient dans l'obligation de le lire. Selon quelques personnes, cette exiguïté, jointe à d'autres

(1) Voir Fernand Drujon : *Catalogue des ouvrages écrits et dessins poursuivis, supprimés ou condamnés depuis le 21 octobre 1814 jusqu'au 31 juillet 1877*, p. 19.



réformes obligées, donne des inquiétudes sur la prospérité de l'entreprise. Nous croyons qu'elles ne sont pas fondées; il n'est pas indispensable d'affecter l'in-folio pour trouver des lecteurs parmi les niais. »

Ce qui nous semble vraisemblable, c'est que l'*Ami de la Vérité*, après avoir été appuyé par tous ceux qui espéraient la chute prochaine du pouvoir nouvellement établi, avait vu s'éclaircir peu à peu les rangs de ses défenseurs au fur et à mesure que le Gouvernement de Juillet paraissait devoir s'installer définitivement. C'est le sort de tous les journaux d'opposition, nés d'un mouvement révolutionnaire. Ils ont d'abord pour eux la foule des mécontents, troublés dans leur situation politique. Mais ceux-ci, qui ont moins de convictions que d'appétits, désertent bientôt la phalange des hommes à principes pour se rallier au pouvoir qui dispose des places et des faveurs.

La collection, que possède la Bibliothèque de Caen, est complète et se compose de 5 volumes reliés.

Le tome 1er, auquel on a annexé le pamphlet autographié en 2 pages qu'on distribua au moment de l'apparition du journal, renferme le prospectus et 86 nos (du 3 mars au 29 déc. 1831).

Le tome 2e (du 1er janvier au 30 déc. 1832) contient 105 nos; le tome 3e (du 4 janvier au 29 déc. 1833) 152 nos; le tome 4e (du 1er janvier au 31 déc. 1834) 155 nos; le tome 5e (du 2 janvier au 2 oct. 1835) 116 nos.

Pour plus de détails, voy. *Études sur la presse en Normandie*, par Gaston Lavalley, 1re série.

— **L'Année médicale, Journal de la Société de Médecine de Caen et du Calvados**, paraissant le dernier samedi de chaque mois. Administration F. Le Blanc-Hardel, rue Froide, 2, Caen. Rédaction, Dr Fayel, pr à l'École, secrétaire du Comité. *Caen, impr. Le Blanc-Hardel, puis Poisson*, 1876-1909. Collection in-8.

La Société de Médecine de Caen, formée en 1803, publiait des *bulletins* et des *mémoires*. En 1876 elle substitua à ce mode de publication un journal mensuel, destiné à recueillir les notes que les médecins de l'Association lui adresseraient sur les cas curieux, qu'ils auraient pu observer dans l'exercice de leurs fonctions. — En cours de publication; quelques années de la collection sont incomplètes.

— **Archives du Havre**. Recueil commercial, scientifique et litté-



raire. Par une réunion d'hommes de lettres. *Havre, impr. de S. Faure*, 1837-1840.

Ce recueil mensuel avait été fondé en 1837 par M. Charles Massas, vérificateur des douanes au Havre, qui a publié sur cette ville plusieurs monographies. La collection complète de cette revue forme 5 tomes. La Bibliothèque de Caen possède seulement le premier et le second tome de 1837 et le premier tome de 1838. En tête du premier tome se trouve une lithographie de l'entrée du port par A. Gardien.

— **Avenir (L') de Caen.** *Caen, impr. Pagny, rue Froide*, 22, *puis impr. Le Roy, rue Notre-Dame*, 1837-1838. Recueil in-folio.

Les fondateurs de cette feuille, MM. J.-F. Hersant et Ch. Woinez, disaient dans leur prospectus qu'ils s'occuperaient surtout des « intérêts spéciaux de la localité ». Leur programme en politique semblait les placer en dehors des partis. Ils entendaient « se reprendre à la réalité et se retremper dans la science des faits ». Et ils ajoutaient: « la politique qui se tourmente à enfanter des chartes et à créer des programmes ne nous occupera pas plus qu'elle n'occupe aujourd'hui la France. Le tracé d'une grande voie de communication, la concession d'une charte industrielle, l'avènement d'une bonne loi tendant à quelque organisation utile, ce sont là les faits qui fixeront surtout notre attention, comme ils fixent celle du pays. »

Cette mentalité n'était qu'apparente. En réalité, l'*Avenir de Caen* fut un organe d'opposition républicaine contre le gouvernement de Juillet. Commencé le 14 décembre 1837, il dut cesser sa publication le 22 avril 1838. « La ville de Caen possède sept imprimeurs, disait-il dans ce dernier numéro, et pas un d'eux ne consent à nous prêter ses caractères et ses presses. Il ne nous est pas permis d'interroger ceux qui nous bâillonnent ainsi, et de leur demander quel motif secret les engage à commettre un pareil assassinat de la pensée. »

Peut-être ce journal mourait-il tout simplement faute d'abonnés; mais il trouvait encore le moyen de faire de son râle un cri d'opposition.

Dans son prospectus, l'*Avenir* donnait la liste de ses principaux rédacteurs. Nous indiquerons donc seulement les noms qui se cachent sous les initiales suivantes: D. Levavasseur, A. F. Adolphe Fauvel, I. B. G. Georges Mancel, J. Paulmier, H. Q. Quesnel, Z. Julien Travers. Les feuilletons, qui se composaient surtout de variétés et quelquefois de nouvelles, étaient fréquemment signés par Paul Delasalle.



L'Avenir de Caen paraissait les jeudi et dimanche, et eut d'abord pour imprimeur Pagny, puis A. Le Roy. Il avait deux gérants rédacteurs : J.-F. Hersant et Ch. Woinez. C'était une feuille in-folio de 40 sur 26 millim. La collection se compose de 2 parties, dont la 1re contient 6 nos (du 14 au 31 décembre 1837). La 2e renferme 32 nos (du 4 janvier au 22 avril 1838).

Sous la même reliure on trouve le *prospectus* et un 3e article sur le *Célibat du clergé catholique*, qu'on n'avait pu sans doute insérer dans le journal, puisqu'il avait été imprimé au Havre et publié en placard.

— * **L'Avenir du Calvados.** Journal quotidien.

Voy. *L'Ordre et la Liberté.*

— **Le Babillard du Dimanche, Journal-Programme du Théâtre de Caen.** *Caen, impr. E. Poisson*, 1854-1856. Recueil in-4.

Ce journal a été fondé par J. Chanson et Alfred Bouchard, Libraire à Caen, rue Notre-Dame, 119. Le numéro se composait de 4 pages à 3 colonnes. Le 1er tome renferme 26 nos (du 19 novembre 1854 au 13 mai 1855) ; le 2e comprend 30 nos (du 7 octobre 1855 au 27 avril 1856). Dans un article du dernier numéro (27 avril 1856), l'un des fondateurs, J. Chanson, écrit : « *Le Babillard* va de nouveau déposer la plume ; mais, cette fois, c'est un adieu... Créé dans le but de venir en aide au théâtre, en soutenant les artistes dans une lutte ingrate avec le public, il devait espérer, sinon l'appui matériel, tout au moins la reconnaissance des uns et la sympathie de l'autre. » Ce double appui lui faisant défaut, le journal cessa de paraître. C'était dommage, car il ne manquait pas d'esprit.

— **Le Bon Sens normand.** Défense des intérêts conservateurs dans le département du Calvados. Journal politique, commercial et agricole. Rédaction et administration, rue de la Monnaie, 9, Caen. *Caen, impr. E. Adeline*, 1877. Collection in-folio.

Ce journal a eu 19 numéros (du 12 septembre au 2 décembre 1877).

— **Le Bouais-Jan.** Revue normande illustrée. Rédaction et administration, 67, rue Saint-Jacques, Paris. *Montebourg, impr. A. Le Griffon*, 1897-1899. Recueil in-8.

Cette revue du département de la Manche a pour directeurs-fonda-



teurs : Raoul Roppart et F. Énault. Dans le 1er numéro (8 janvier 1897), M. Louis Beuve, secrétaire de la Société du Bouais-Jan, nous apprend quel était le but des fondateurs de cette nouvelle feuille littéraire : « A l'instar des méridionaux qui ne négligent rien pour mettre en honneur la poésie de leur pays, les amis fondateurs, se souvenant qu'ils étaient fils du plus pittoresque de nos cinq départements, ont voulu créer un petit félibrige destiné, dit le premier article des statuts, « à faire revivre dans « la mesure du possible le caractère, la langue et les coutumes du pays « natal. »

Cette revue bi-mensuelle paraît le 8 et le 23 de chaque mois. La Biblioth. possède les années 1897, 1898 et 1899.

— **Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de l'Académie de Caen,** *Caen, impr. Hardel,* **1840-1845. Recueil de 10 tomes in-8.**

Un prospectus de 4 pages, inséré dans le tome 1er, nous explique ainsi le but de cette publication : « Nous ne venons pas proposer une réunion de l'Académie universitaire aux Sociétés savantes des trois départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Il ne s'agit pas de fondre ensemble des corps aussi distincts dans un plan nouveau d'instruction générale. Ce que nous proposons est moins ambitieux et plus praticable, à savoir : la création d'un *Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de l'Académie de Caen.* Une revue périodique... sera féconde en bons résultats. Elle établira un lien naturel entre des Corps utiles et des Institutions indispensables ; un foyer commun où la connaissance de ce qui se fait avec succès chez les uns excitera les autres à tenter un mieux analogue... »

Et le prospectus ajoute que le recueil publiera une analyse et des fragments des principaux cours publics, un compte-rendu des concours, des principaux examens et des solennités universitaires, l'exposé des travaux des Sociétés savantes, des nouvelles scientifiques et littéraires et la bibliographie du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

Pendant les trois premières années de cette publication, le *Bulletin* eut pour secrétaire de la rédaction M. Julien Travers, agrégé de littérature près la Faculté des Lettres de Caen. Au commencement de la quatrième année, le *Bulletin* se transforme, élargit son cadre et prend le titre de *Revue de Caen,* avec ce sous-titre, qui n'est que la reproduction de l'ancien : « Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de l'Académie de Caen. » La modification est profonde, car le nouveau recueil s'est allégé de ce qu'il avait de trop officiel pour se mettre plus directement en communication avec le public lettré. La

division de ses articles se classera ainsi : *Mélanges, Bibliographie, Instruction publique, Sociétés savantes, Chronique*. Le secrétaire du *Bulletin* transformé fut M. Léon Puiseux, professeur d'histoire au Lycée de Caen.

Ce recueil était publié, chaque mois, par livraisons de 4 à 6 feuilles et formait, par année, 2 volumes in-8 d'au moins 60 feuilles.

— **Le Bulletin Normand.** Revue populaire mensuelle. *Caen, impr. H. Delesques*, 1900. In-18.

La Bibliothèque possède le n° 1 (février 1900), qui se compose d'une partie de 20 pages, suivie d'un « supplément économique » de 16 pages, et d'un « Indicateur des chemins de fer de l'Ouest » de 44 pages.

— **Le Cancan.** Journal satirique hebdomadaire. *Caen, impr. C. Hommais*, 1871. In-folio de 4 p.

Illustrations par Gustave Darré. La Biblioth. possède les nos 1 (du 5 au 12 février 1871), 2. 3, 4, 5, 6 (du 12 au 19 mars 1871).

— **Le Caen-Caen.** Grimoire des joyeulx Escholiers de l'Athènes Normande. Bureaux, rue des Jacobins, 42. *Caen, impr. Boisselet et Lenoir*, 1894-1895. Gr. in-4 de 8 p.

La Biblioth. possède les nos des 3 et 4 mars 1894 et des 21 et 23 juin 1895.

— **Le Can-Can.** Journal de l'Association des Étudiants de Caen. Bureaux à Caen, 50, rue Saint-Pierre. *Caen, impr. Valin*, 1904. In-folio de 4 p. sur papier rose.

Ce n° du 18 juillet 1904 est consacré aux « Fêtes de Lisieux. Kermesse des Étudiants ». Les étudiants de Caen ont publié quelquefois des journaux de ce genre, à l'occasion de certaines fêtes de bienfaisance.

— **Caen-Bains.** Journal balnéaire paraissant le dimanche. Rédac-



tion et administration, Caen, 39, rue Froide. Gérant R. Ridel. *Caen, impr. Valin*, 1889. In-fol. de 4 p.

La Biblioth. possède les nos 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.

— Caen-Bains de Mer. Lutin, Plage Normande réunis. Journal hebdomadaire des plages de Ouistreham, Riva-Bella, Hermanville, Lion, Luc, Langrune, Saint-Aubin, Bernières, Courseulles, Ver, Asnelles, Arromanches et La Délivrande. H. Brunel et G. Houssaye, fondateurs. C.-A. Ballière, directeur. Direction et rédaction, Maison du Grand-Orient, Luc-sur-Mer. *Caen, impr. A. Adeline*, 1897. Gr. in-folio de 4 p.

La Biblioth. possède les nos du 8 et du 15 août 1897.

— Le Calvados. Journal quotidien, républicain indépendant. *Caen, impr. E. Lanier, puis impr. Delesques*, 1903-1908. Recueil in-folio.

Dans son programme du n° 1 (17 mars 1903) la Direction annonce qu'elle va définir nettement la ligne politique qu'elle entend suivre. Et voici comment elle conclut:

« Pour nous, il n'y a pas de questions de personnes: il n'y a que des questions de principes. Nous sommes *des patriotes passionnés pour la grandeur de la France; des républicains passionnés pour la liberté.* »

Malgré les promesses du début, ce programme semble manquer de netteté, puisqu'il pourrait servir indifféremment de devise à tous les organes de la presse républicaine, depuis les plus modérés jusqu'aux plus avancés. Un peu comme les habits de confection qui vont, plus ou moins bien ou plus ou moins mal, à tout le monde.

Ce journal eut pour rédacteurs en chef M. G. Bonnefont, depuis l'origine jusqu'au 3 janvier 1905; et, à partir de cette date jusqu'à la fin de la publication (27 septembre 1908), M. Eugène Grelé, auquel on doit un remarquable ouvrage de critique sur le célèbre écrivain normand Jules Barbey d'Aurevilly.

Quotidien à l'origine, le journal ne parut que trois fois par semaine à partir du 3 janvier 1905. Le 15 janvier 1906, il prit le titre de *Le Progrès du Calvados*.

La collection complète de cette feuille va du 17 mars 1903 au 27 septembre 1908.



— **Le Canard à trois becs.** Journal satirique illustré, littéraire, paraissant toutes les semaines. Adresser tout ce qui concerne la rédaction à M. G. Guillemin, Promenade du Fort. *Caen, impr. Guillemin*. 1874. Collection in-folio.

La Bibliothèque possède les six numéros parus (avril-mai 1874). Dans le n° du 16 mai 1874, une note de la rédaction annonçait que le journal se transformerait prochainement et prendrait le titre de *Le Nouvelliste normand, journal littéraire, satirique et illustré*.

— **Le Causeur Normand.** Revue de la Semaine. *Caen impr. E. Adeline*, 1874-1875. Recueil in-folio.

Le 1er numéro de ce journal, fondé par Auguste Engerand, avocat à Caen, parut le 25 août 1874. Dans le n° du 29 mai 1875, un avis du gérant, E. Adeline, informait les lecteurs de la transformation de la feuille, qui interromprait sa publication pendant quinze jours pour reparaître sous le titre de l'*Ami de l'Ordre*.

Voy. *Ami de l'Ordre*.

— **Chroniques bocaines, Revue mensuelle.** Commerce, agriculture, histoire, littérature, arts et faits divers. *Vire, impr. Ve Barbot fils*. Recueil in-8.

Fondée en 1858 par Isidore Cantrel. Chaque numéro se composait de 16 pages. La Biblioth. possède les nos 1 à 8 inclusivement (du 28 février au 30 septembre 1858). Nous ne savons si le n° 8 est le dernier de la collection.

— **Le Cidre et le Poiré.** Revue mensuelle des intérêts pomologiques, organe des comices et syndicats agricoles et des sociétés horticoles de France paraissant le 1er de chaque mois. Comité de Direction: Ch. Jaeck, Eugène Vimont, Ferd. Muller. Rédacteur en chef: Eugène Vimont. Administrateur: Ferdinand Muller. Rédaction et administration: rue du Collège, à Argentan (Orne). *Argentan, Imprimerie du « Journal de l'Orne »*, 1889-1909. Recueil in-8.

Cette revue, dont le 1er numéro parut le 1er mai 1889, est encore en



cours de publication. Elle eut successivement pour rédacteurs ou directeurs MM. Muller, de Sainville, J. de Pontaumont; pour imprimeurs : Journal de l'Orne à Argentan, Renaut de Broise à Alençon, Manier, Lecoq et Mathorel également à Alençon, Damoiseau et Langlois à Argentan. Actuellement (1909) son bureau de rédaction est à Paris, 3, rue Séguier.

— **Le Combat, ouvrier, républicain, socialiste.** Organe bi-mensuel, paraissant le samedi matin. Henry Verger, Propriétaire-Directeur, 25, rive gauche du canal, à Caen. *Caen, impr. Valin*, 1907. Rec. in-fol.

La Biblioth. possède les 12 numéros parus (du 16 février au 20 juillet 1907).

— **La Condéenne.** Revue littéraire et philosophique, paraissant 2 fois par mois. *Condé-sur-Noireau, impr. L'Enfant*, 1864 Recueil in-8.

Encore un essai de décentralisation littéraire par le Directeur-gérant de cette revue : M. Auguste Hue. Nous ne savons quelle a été sa durée, car la Biblioth. ne possède que les 10 premiers numéros (du 23 juillet au 30 décembre 1864 inclusivement). Dans le n° 9 on trouve une biographie de Chênedollé.

— **Les Coulisses.** Directeur-gérant : M. E. Peret, 71, rue Saint-Jean. *Caen, impr. E. Adeline*. 1884-1885. Recueil in-4.

Cette petite revue théâtrale a 8 pages au numéro avec une pagination générale. Chaque numéro est orné d'une phototypie donnant le portrait d'un des artistes du Théâtre de Caen. La collection de la Biblioth. se compose des nos 37 (11 octobre 1884) à 65 (31 mai 1885).

— **Courrier de Normandie.** Journal politique quotidien. *Caen, impr. Goussiaume de Laporte*, 1871. In-folio.

Organe républicain, sans annonces, ayant pour gérant H. Morel. Articles non signés. Dans le numéro du 25 juin 1871 un article intitulé : *A revoir*, et signé Stephen, annonce aux abonnés que le journal cessera de paraître à cause des projets de lois déposés, qui doivent rétablir le cautionnement et le timbre, et frapper le papier d'un impôt exorbitant. Il est probable que la vraie raison était dans le petit nom-



bre d'abonnés. Ainsi finissent habituellement les entreprises généreuses de la presse. Le tout est de savoir mourir avec dignité, et le prétexte était bien choisi.

La collection de la Biblioth. commence avec le n° 1 (15 janvier 1871) et finit avec le n° 137 (25 juin 1871). — Manquent les n°s 111 et 112.

— **Le Courier (*sic*) des cinq jours,** sous la direction de M. Picquot. — Vitam impendere vero. *Caen*, 1790-1792. Collection in-8 et in-4.

Ce journal, dont le 1er numéro parut le 5 janvier 1790, avait été fondé par Pierre-Michel Picquot, avocat, proclamé le 12 juillet 1791 procureur syndic de la commune de Caen, et, plus tard, en 1793, accusateur public près le Tribunal criminel du département du Calvados. Ce publiciste, doublé d'un homme de loi, mit au service de ses opinions toutes les ressources qu'il pouvait tirer de sa plume ou de ses fonctions.

Partisan de la Révolution, il se montra toutefois très modéré et, dans les premiers jours, ne sépara pas son ardent désir de réformes de l'obligation de conserver les institutions monarchiques.

Sincèrement il avait adopté cette devise : *La Loi, la Nation, le Roi*, qu'on vit encore pendant trois ans en tête des papiers officiels et même gravée sur les lames de sabres ou d'épées.

Son esprit de conciliation ne partait pas d'un naturel timide ou pusillanime. Car il donna une preuve éclatante de la possibilité de concilier le courage avec des concessions pacifiques. Voici dans quelles circonstances. Moins d'un mois après l'atroce assassinat du vicomte de Belzunce par la populace de Caen, le régiment de Bourbon, que commandait l'imprudent officier, s'était réfugié au Havre. A cette occasion on reprocha vivement aux administrateurs de Caen d'avoir demandé à leurs collègues de la grande ville maritime de donner l'hospitalité aux soldats expulsés.

Picquot, qui était membre du Comité des subsistances, reçut même à ce sujet des menaces anonymes. Il s'en plaignit dans une lettre vigoureuse qu'il publia le 19 septembre 1789 dans les *Affiches ou journal de la Basse-Normandie*. Il osa même, au lendemain d'une effervescence qui troublait encore la ville, plaider les circonstances atténuantes pour le régiment proscrit, qu'il ne fallait pas connfondre, disait-il en toute justice, avec quelques-uns des énergumènes qui avaient amené la catastrophe du 11 août.

Un nouvel organe, créé par un homme à la fois si ferme et si pondéré devait nécessairement s'attirer, dès son apparition, de violentes hostilités de la part des partis extrêmes. « Nous sommes instruits, dit le

3



« rédacteur dans son 3ᵉ nᵒ (15 janvier 1790), qu'une cabale, à la tête « de laquelle se trouvent des personnages qui devroient rougir de jouer « ce rôle, employe *per fas et nefas* tous moyens pour empêcher la dis- « tribution de ce journal... Ni le rang, ni les places ne seront un obs- « tacle à notre juste réclamation. Au reste, nous sommes consolés par « l'intérêt que les véritables citoyens prennent à cette feuille nais- « sante, qu'on voudroit étouffer avant qu'elle ait produit les fruits que « nous en espérons nous-mêmes. »

Le Directeur ne se décourage pas et vaillamment, librement, il entretient ses lecteurs de toutes les questions à l'ordre du jour, qu'enfante cette féconde année de 1790: organisation des gardes nationales, sociétés populaires, caisses patriotiques et de bienfaisance, fédérations, élections de municipalités, etc.

Il publie aussi de nombreuses nouvelles d'intérêt local. Littérateur et poète lui-même, il fait bon accueil aux productions de ses confrères, et ne recule pas devant l'insertion de vers, surtout de fables. Bien plus, il établit une sorte de correspondance entre la rédaction du journal et ses lecteurs, un peu à la façon de notre moderne *Intermédiaire des chercheurs.*

Publiciste-avocat, il donne quelquefois des consultations gratuites par la voie du journal. Voici par exemple une Dame qui voudrait que l'Assemblée Nationale introduisît le divorce dans nos lois. S'appuyant sur le mauvais exemple donné par tant de maris, qui s'éloignent de leurs femmes, elle ajoute: « Ils les regardent comme une propriété, et Dieu sait le tapage qu'ils feroient si l'on chassoit sur leurs terres ! » Avec des arguments juridiques, le journaliste prouve à cette abonnée qu'il serait imprudent de tenter la réforme qui lui sourit.

En commençant la publication de son *Courrier des cinq jours* pour 1790, Picquot avait inséré, dans son premier numéro, un article intitulé: *Coup d'œil patriotique sur l'année 1789.* « Sous quel aspect la postérité te considérera-t-elle ? écrivait-il. Seras-tu l'année bienfaisante, qui auroit ramené le bonheur sur ce globe, ou les hommes frémiront-ils de conserver ton souvenir ? Dans cette perplexité, au milieu des agitations qui subsistent, je suis cependant assez téméraire pour te contempler avec autant de sangfroid que les infirmités attachées à l'humanité peuvent le comporter. »

Ce coup d'œil résigné sur les malheurs qui accompagnent l'enfantement du progrès, le journaliste le jette aussi sur la carrière parcourue par sa feuille pendant l'année 1790. Après le titre du volume, qu'il offre à ses abonnés, il annexe une sorte de préface : *Aux amis de la liberté,* qui débute ainsi : « Lorsque nous avons commencé ce journal, des partis nombreux existoient contre la Révolution. Une carrière fruc-



tueuse s'ouvroit sous nos pas, c'étoit de fronder tout ce qui se présentoit, de gémir sur les fléaux sans nombre dont la patrie étoit affligée, de caresser enfin l'opinion trop généralement répandue. Alors nous pouvions compter sur l'empressement du public. Mais en prenant ce parti, nous aurions trahi, tout à la fois, notre devoir et nos consciences... »

Le journaliste n'eut pas lieu de s'en repentir. Des lecteurs lui vinrent, ceux qui ne peuvent « être ébranlés par de vaines terreurs ». Et le nombre des abonnés, à la fin de l'année 1790, lui permit d'agrandir son format et de paraître deux fois la semaine. Ces améliorations devaient amener la nécessité de modifier le titre du journal. C'est ce qu'on annonça aux abonnés dans la pièce suivante : *Prospectus du ci-devant Courrier des cinq jours continué sous ce titre : Courrier du Calvados, dédié aux Sociétés des Amis de la Constitution et à tous les Français amis de l'Ordre.*

Ap ès avoir parlé des changements matériels apportés à la publication, le sieur Picquot aborde la question de la ligne politique qu'il se promet de suivre.

« On se propose, dit-il, de concilier, autant qu'il est possible, les sentimens des adversaires de la Révolution et de ses partisans. On cherchera à ramener les premiers, en même temps qu'on s'efforcera de tempérer l'âpre sévérité des seconds, persuadé que l'amour aveugle de la liberté peut produire d'aussi grands maux que le sentiment contraire. L'objet de ce journal est de diriger l'opinion publique vers le bien. »

Essayer de contenter tout le monde après la leçon de l'apologue ! Le journaliste ne tarda pas à constater que sa prétention ressemblait à celle des gens qui cherchent la solution de la quadrature du cercle. Les événements de l'année 1791 allaient le mettre en effet aux prises avec la question qui divise le plus, la question religieuse. Le bas clergé lui-même, tout d'abord favorable à la Révolution, protesta avec violence, aux prônes et dans les confessionnaux, contre la Constitution civile du clergé, qui obligeait les prêtres élus à prêter le serment aux lois constitutionnelles. De là des troubles sur tout le territoire et, particulièrement, en Basse-Normandie.

Il n'est pas de numéro du *Courrier du Calvados* qui ne relate des rixes dans quelque village. « A Curcy et à Carcagny (n° du 5 mai) des femmes, excitées par les curés, assaillent à coups de pierre des hommes qui se disent partisans du serment. » A Ifs, une bataille entre femmes pour le même motif. Et le journaliste d'écrire (n° du 12 mai) à ce propos : « Pourquoi encore une fois ne pas rendre les maris et les pères de famille responsables de ces événements ? »

Et, tout en relatant ces faits et les blâmant, le Directeur du *Courrier*



tient à affirmer qu'il n'est nullement l'ennemi de la religion. Quand il parle du bref du pape du 10 mars 1791, qui suspendait de leurs fonctions tous les prêtres assermentés, il s'écrie : « Allons toujours à la messe », et (n° du 12 mai) il ajoute : « Il faudroit bien se garder de brûler, comme à Paris, l'effigie du Pape. Ce seroit donner trop de joie aux ennemis de la Constitution ; le peuple, confondant le Pape avec la religion, croiroit que celle-ci est attaquée. »

Les troubles incessants dans les campagnes et dans certaines villes ne lui disent rien qui vaille. Il prévoit de sérieuses collisions, et il écrit (n° du 5 juin) un long article contre la municipalité de Caen, qui ne calme pas l'effervescence qu'on signale, dans les églises et couvents, pour résister à la loi.

Mais il ne se contente pas de jeter le cri d'alarme et de remplir, dans sa feuille, le rôle du coq, que les faïences du temps représentent monté sur un canon et chantant : « Je veille pour la patrie ». Il agit. Il n'oublie pas que, s'il tient la plume du journaliste, il peut aussi se servir plus utilement de celle du procureur de la Commune.

De là sa requête adressée au Corps municipal de Caen pour lui demander d'interdire aux ecclésiastiques le port de vêtements civils. « Eux-mêmes, écrivait-il, sont intéressés à solliciter cette suppression, parce qu'on ne supposera plus qu'ils se rassemblent à la faveur d'un déguisement pour former des conciliabules. Ils ne doivent pas redouter d'insultes. La loi veille pour eux, et le Corps municipal a juré de la faire exécuter. » Dès le lendemain (10 août 1791) un arrêté, conforme à son réquisitoire, défendit aux ecclésiastiques « de porter autres habillemans que ceux relatifs à leur état ».

La mesure était-elle trop tardive ou simplement inutile ? On ne saurait le dire. Mais les craintes de Picquot furent bientôt justifiées par l'échauffourée, désignée sous le nom de l'*affaire du 5*, qui eut un grand retentissement. Un combat avait eu lieu dans l'église Saint-Jean de Caen, où des jeunes gens royalistes escortaient l'ancien curé pour le protéger, pendant qu'il dirait la messe à la place du curé assermenté. Quatre-vingt-quatre des rebelles furent enfermés dans le donjon de Caen. On avait trouvé sur eux le plan d'une association séditieuse. Les suites de cette affaire alimentèrent encore la rédaction du *Courrier* pendant l'année 1792.

L'exemple parti de Caen se propagea dans les départements voisins. Dans l'Orne, à Mesnil-Hermé, le curé constitutionnel dut s'enfuir après une rixe où deux hommes trouvèrent la mort (n° du 5 avril 1792). L'Eure n'était pas moins agité. A Caen, les représentations du Théâtre donnaient lieu souvent à de bruyantes manifestations. Et toujours, dans beaucoup de villes ou communes rurales, Falaise,



La Délivrande, Verson, des rixes à propos des prêtres réfractaires.

Le Directeur du *Courrier* put se rendre compte alors de l'impossibilité d'apaiser les esprits et de contenter tous les partis, comme il se l'était proposé dans son programme. Lui-même, dans la lutte, perdait son sang-froid et décochait à ses adversaires des traits d'un néologisme et d'un bon goût douteux, comme dans l'affaire de Verson (n° du 13 avril 1794) où il traitait le Corps municipal de « Municipes aristodindes ».

On lui rendit coup pour coup. Ses adversaires lui firent même l'honneur de supposer, dans un pamphlet bourré de mythologie et intitulé: *Découverte aux Gens de Lettres,* que tout l'Olympe s'était mis en frais pour lui donner la vie et lâcher un monstre sur la terre. Voici la fin de cette pièce étrange: « ... Et la Furie stupéfiée reste immobile devant « son ouvrage; mais, rappellant bientôt ses sens, elle l'enlève par les « cheveux, perce la voûte du Tartare, s'élève audessus de la terre et « laisse tomber sur notre globe... le libelliste PICQUOT. »

Ce monstre, vomi par le Tartare, comme l'imaginait le pamphlétaire royaliste, méritait-il qu'on lançât sur lui un pareil anathème? Nous avons déjà vu de quelle modération il fit preuve à propos de l'affaire Belzunce. Un peu plus tard, en 1793, lors de la levée de boucliers contre la Montagne, Picquot signa comme accusateur public les pièces les plus compromettantes des 9 et 12 juin, publiées par les administrateurs du Calvados qui se déclaraient « en état d'insurrection et de résistance à l'oppression, jurant qu'ils ne mettraient bas les armes que lorsque la Convention aurait recouvré sa liberté ». En prenant ainsi parti pour les Girondins, il jouait sa tête et, après la défaite de l'insurrection dite du *Fédéralisme,* il ne dut son salut qu'à la débonnaireté du représentant du peuple Lindet, qui se contenta de remplacer les fonctionnaires compromis.

Malgré ces épreuves il resta toujours un républicain convaincu et modéré.

En 1797, lors de l'anniversaire de la fondation de la République, il prononça un discours où il vantait les avantages du gouvernement représentatif et signalait les abus du gouvernement d'un seul, à qui on laisse le droit d'enchaîner jusqu'aux volontés et de mettre la sienne à la place des lois. (*Gazette universelle et Bulletin du Calvados* du 24 septembre 1797.)

Nous pouvons et nous devons compléter le portrait de ce journaliste en publiant une courte biographie que nous a laissée de lui un de ses contemporains. Nous y trouvons de précieux renseignements, mais aussi quelques insinuations sur la vie privée du biographié, que nous ne reproduisons que sous toute réserve. Car il ne faut pas oublier que



le *Journal du département du Calvados,* où parut cet article le 30 janvier 1806, avait quelques raisons de ne pas ménager la réputation de Picquot. Celui-ci avait été en effet un des collaborateurs de ce journal avant et depuis la Révolution jusqu'en 1790. Et, lorsqu'il eut fondé son *Courrier des cinq jours,* Picquot eut des polémiques très vives avec cette feuille, qu'il qualifia (*Courrier du Calvados* du 6 nov. 1791) de « petites et ordurières affiches du Calvados ».

Voici la notice nécrologique sur Picquot, insérée dans cette feuille :

« Pierre-Michel Picquot, avocat, né à Caen le 10 juillet 1754, mourut « à Noyers, paroisse près de cette ville, le 2 prairial an 6 (22 mai 1798). « La nature le doua d'un esprit brillant, qu'il ne cultiva pas autant « qu'il l'auroit dû, d'après les sacrifices que fit sa mère pour lui donner « une excellente éducation; il ne fit que des études incomplettes. Il se « maria, étant encore jeune. Né avec un tempérammeent ardent comme « son caractère, il se sacrifia à deux divinités qu'il aima trop passion- « nément, dont l'une lui fit sentir amèrement, dès presque son enfance, « les dangers de son culte, et qui, toutes deux, en l'arrêtant dans la « carrière des lettres et des arts qu'il étoit destiné à parcourir avec les « plus grands succès, avancèrent sans doute la durée de sa vie, qu'il « perdit dans la force de l'âge (à 42 ans). Dans sa jeunesse il avoit « cette tournure, cette fleur d'esprit qui plaisent tant au beau sexe, et « qui lui valurent des conquêtes nombreuses et brillantes, au choix « desquelles le bon goût ne présida pas toujours. Il obtint des avanta- « ges au barreau, qu'il ne dut qu'à son talent, puisque la nature lui « avoit refusé ces moyens physiques qui en imposent et favorisent « l'orateur. Il étoit d'une taille bien au-dessous de la médiocre, et avoit « l'organe faible et voilé. Il n'étoit point un jurisconsulte profond ; « mais il parloit avec l'éloquence et la facilité qu'on remarque dans les « mémoires qui sont sortis de sa plume. Rien n'égala son désintéresse- « ment, que son *épicuréisme.* Il n'avoit pas vingt ans lorsqu'il débuta « dans le monde littéraire par une brochure infiniment piquante, inti- « tulée *Voltaire aux Champs-Élisiens,* ouvrage qui lui occasionna, « à Paris, de grands désagrémens, mais qui eut beaucoup de succès. Il « remporta plusieurs fois la palme académique du Palinod à Caen et à « Rouen. Il aima la Révolution. Nommé commissaire du Gouverne- « ment près le tribunal de police correctionnelle, il occupa cette place « jusqu'à sa mort, et dans laquelle il ne fit de mal à personne. Très « irascible, quand il se trouvoit contrarié, son premier mouvement « étoit terrible; mais il ne fut point vindicatif. Il fut le fondateur du « *Journal de Caen,* aujourd'hui du Calvados, et le rédigea pendant « plusieurs années, avec autant de goût que d'intelligence. Il nous

« reste de lui : 1° Quelques opuscules en vers et en prose, imprimés « *sous le titre modeste des Essais de mon Ami, publiés par moi* (Lon- « dres, 1788). 2° *Agenor sur le tombeau de son fils,* poème (Paris, 1789). « 3° Plusieurs volumes de mémoires qu'il composa comme avocat, et « plusieurs morceaux épandus dans le Journal qu'il rédigea, et les « recueils du Palinod. Dans toutes ses œuvres, marquées au bon coin, « on trouve de l'originalité, de la verve, de la force, et toujours beau- « coup d'esprit, quelquefois trop satyrique ; on y rencontre aussi par « fois des incorrections et des négligences de style, qu'il eût facilement « évitées, s'il avoit voulu mettre dans ses ouvrages un soin que son « indolence l'empêcha d'y apporter. »

S'il y a dans cet article de la malveillance en ce qui concerne la vie privée de Picquot, nous pouvons affirmer que le jugement porté sur sa valeur littéraire nous paraît assez juste.

Picquot dut écrire avec trop de facilité, ce qui est un défaut. Dans sa préface des *Essais de mon ami,* publiés sans nom d'auteur, il commence par cet aveu : « Mon ami est paresseux. » Ce fut un grand tort ; car, en soignant davantage son style, il aurait pu laisser quelques bonnes pages. De-ci, de-là, dans des pièces de poésies très négligées, on rencontre des vers bien venus, comme ceux-ci :

Condamné par le sort, l'homme naît, souffre, expire :
La peine le saisit dès l'instant qu'il respire.

Aux ouvrages cités par la notice précédente, nous ajouterons : *Poésies couronnées au Palinod de Caen le 13 messidor an 2.* Caen, impr. Le Roy, in-8 de 15 pages, et *Le Te Deum des Français.* Caen, impr. Poisson, 1789, in-8 de 8 pages.

Titres, Format, Numéros.

Pendant l'année 1790 (du n° 1 au n° 37 inclusivement) le journal porte ce titre : *Le Courier* (sic) *des cinq jours,* sous la direction de M. Picquot ; à partir du n° 37 : *Le Courier des cinq jours ou du département du Calvados.*

En 1791 et 1792 le journal s'intitule : *Courier* (sic) *du Calvados.*

En 1790, le format est in-8 et chaque n° se compose de 16 pages. En 1791, le format devient in-4 à 2 colonnes et le n° est de 4 pages. En 1792, format in-8 et n° de 8 pages.

Le journal parut d'abord tous les cinq jours, puis deux fois par semaine.



Imprimeurs, Abonnements.

L'année 1790 a été imprimée *chez P. Chalopin, imprimeur-libraire à Froide-Rue*. Pendant les années 1791 et 1792, on lit à la fin de chaque n° : « Caen, de l'Imprimerie du dit *Courrier*, rue des Croisiers, n° 36. » — Au verso du titre de l'année 1790, cette mention : « Le prix de l'abonnement est de 3 liv. 12 s. pour six mois pour Caen, ou 7 liv. 45 par an. Et de 4 liv. 10 s. pour six mois et 9 liv. par an pour le recevoir franc de port dans les autres villes. »

A l'année 1791 se joint une brochure de 4 pages : « De l'Imprimerie du *Courrier* », ayant ce titre : *Prospectus du ci-devant Courrier des cinq jours, continué sous ce titre : Courrier du Calvados dédié aux Sociétés des Amis de la Constitution et à tous les Français Amis de l'ordre*. A cette brochure on a annexé, dans l'exemplaire de la Bibliothèque, un autographe signé de Picquot, qui offre un abonnement gratuit en échange de la communication du tableau des hypothèques. — Sous la même reliure se trouve aussi un in-8 de 4 pages, intitulé : « Bulletin. Nouvelles ». *Caen, de l'Imprimerie du Courier*. Ce bulletin était-il un autre journal publié à côté du *Courrier du Calvados ?*

L'année 1790 forme 2 volumes in-8, le 1er de 360 pages; le 2e de 340 pages. Elle comprend 73 nos partant du 5 janvier jusqu'au 31 décembre 1790.

— **Courrier du Calvados.**

Voy. *Courrier des cinq jours.*

— **Courier** (*sic*) **Français.** *Caen, impr. L.-J. Poisson*, 1795. Recueil in-8.

Ce journal n'était-il qu'une réimpression, faite en province, de l'organe que publia, à différentes époques de la Révolution (de 1789 à 1795), le sieur Poncelin de la Roche-Tilhac, sous les titres de *Courrier Français* et *Courrier Républicain ?* Nous ne le pensons pas, et nous croyons, au contraire, que cette feuille était bien autochtone, c'est-à-dire fondée à Caen, pour servir les intérêts de la Basse-Normandie.

Cette hypothèse s'appuie d'abord sur un commencement de preuve matérielle qu'on peut tirer de cet avis imprimé à la fin de la plupart des nos : « On s'abonne pour ce journal, qui paroît tous les jours, chez « L.-J. Poisson, Imprimeur-Libraire à Caen, rue du Commerce, n° 36. « Le prix de l'abonnement est de 9 livres par mois pour Caen et de



« 35 livres pour trois mois, franc de port, pour les villes et départemens « voisins. Les lettres et l'argent doivent être affranchis. »

D'autres preuves, plus convaincantes, résultent de la nature même du Journal et du choix de ses articles. S'il commence chaque numéro par un compte-rendu des séances de la Convention Nationale, on peut être assuré que la partie de cette analyse, concernant des faits relatifs à la Normandie, aura un développement plus considérable que celles qui n'intéressent que les autres provinces. Ainsi (n° 172) il parlera longuement du « Rapport du Comité de législation et des domaines sur « les marais de Ranville proche Caen »; ailleurs (n° 180), il s'étendra avec complaisance sur « l'arrestation, dans le département du Calvados, d'une femme prévenue d'avoir cherché à soulever ce département ».

Sous la rubrique : *Nouvelles des départements*, le *Courrier Français* fait aussi une large part aux événements qui concernent la Haute et la Basse-Normandie. Il n'est guère de numéro qui ne donne un tableau complet du mouvement du port du Havre. Le rédacteur nous racontera même, à propos de cette ville (n° 161), comment la sentinelle de la « batterie nationale » mit en fuite un malfaiteur, un espion probablement, qui laissa sur le terrain un pistolet de marine aux armes du roi d'Angleterre.

Le Journal se préoccupera de ce qui s'est passé, aussi bien à Rouen qu'à Caen, dans les Assemblées primaires (n° 185), sur la question de savoir si les électeurs seront forcés de prendre les deux tiers des membres de la Convention, pour former la nouvelle législature.

Il s'intéressera même, rétrospectivement, à des hommes politiques qui n'ont fait que séjourner quelque temps à Caen, comme représentants du peuple.

Ainsi, il publiera en *variétés* (n° 186) cette « Réponse à la justification affichée par Laplanche, décrété d'arrestation par la Convention Nationale » :

> Crois-moi, cesse ton verbiage.
> Ta plaintive éloquence est par trop en défaut :
> Pour nous retirer du naufrage,
> Tu ne sera jamais *la planche* qu'il *nous faut*.

Ces quelques exemples suffiront sans doute pour convaincre nos lecteurs que le *Courrier Français* ne fut pas seulement imprimé à Caen, mais qu'il eut, à côté d'une reproduction des nouvelles générales, une information locale bien organisée.

La collection que possède la Bibliothèque de Caen est malheureusement bien incomplète. Elle va du n° 96 (12 juin 1795) au n° 186 (10 sep-



tembre 1795). Et il y a même, entre les deux dates, de nombreuses lacunes, puisque l'ensemble de la collection ne comprend que 37 nos.

— **Courrier musical du Calvados.** Revue mensuelle. Musique, littérature, modes et théâtres. *Bayeux, impr. de St-Ange-Duvant, et, plus tard, de Léon Nicolle,* 1846-1847. Recueil in-folio.

Journal fondé par Louis-François-Alfred Lair de Beauvais, compositeur et organiste, né à Bayeux le 26 janvier 1820. On doit un grand nombre de messes, de romances et autres œuvres à ce compositeur, qui fut longtemps à Bayeux un ardent organisateur de concerts. Le *Courrier musical* parut d'abord le 10 de chaque mois, avec 8 pages de texte à 2 colonnes. La 1re année de la collection va du n° 1 (10 février 1846) au n° 14 (10 janvier 1847); la 2e année du n° 1 (15 février 1847) au n° 2 (28 février 1847).

A la collection de la Bibliothèque on a joint un programme, dont voici l'en-tête : « Ville de Bayeux. Salle de Spectacle. Premier grand concert du *Courrier musical du Calvados*, avec le concours de la Société philharmonique le 25 février 1847... dans lequel on entendra Mme Dorus-Gras, MM. Alexandre Batta et Rémusat. »

— **Le Curieux normand.** Revue caennaise hebdomadaire, paraissant le dimanche. *Caen, impr. Delesques,* 1894. Recueil in-4.

Journal fondé par M. Henri Delesques, imprimeur à Caen. Ont paru seulement 13 nos, du 8 juillet au 30 sept. 1894.

— **Diable (Le) rose.** Littérature, beaux-arts, théâtres, modes. *Caen, impr. F. Poisson,* 1848-1849. Recueil in-4.

Ce journal, créé surtout pour servir d'intermédiaire entre le public et le théâtre, avait été fondé à Caen en 1848 par M. Julien Chanson, prote de l'imprimerie Poisson. Rédacteur-gérant, M. Chanson signait les articles de ses initiales; sa femme rédigeait le *bulletin des modes* M. Chanson a publié dans cette feuille la 1re partie d'un roman intitulé : *La Fille du Diable*, qu'il avait écrit en collaboration avec M. G. St-Sart. MM. Alphonse Le Flaguais et Alfred Villeneuve signaient leurs articles. Les autres rédacteurs se servaient d'initiales.

C'était une feuille in-4 à 2 colonnes, imprimée sur papier rose chez Poisson, et ornée d'une vignette de Henri Monnier. Le titre de ce



journal avait été emprunté peut-être au *Diable rose* publié par Ducange en 1822, ou, plus vraisemblablement, au *Diable rose* dont E. La Bédollière avait fait paraître 3 n^{os}, du 15 au 29 juin; car le 1er n° de la feuille caennaise parut peu de temps après, le 8 octobre 1848, pour finir le 6 mai 1849. Elle avait eu 57 n^{os} et non 58, puisque le n° 23 aurait dû porter le chiffre 21.

— **L'Écho de Cabourg et de la côte caennaise.** Hebdomadaire. C.-A. Ballière, directeur. Michel Carré, rédacteur en chef. Maurice Hébert, administrateur-gérant. *Dives, Imprimerie Normande*, 1899. In-folio de 10 p.

La Biblioth. ne possède que le n° du 23 juillet 1899.

— **L'Écho de Tilly.** Revue du surnaturel, paraissant le jeudi. *Flers, impr. Frecour; Tilly-sur-Seulles (Calvados), place du Marché*, 1896-1897. Recueil in-8.

Ce journal a été fondé, le 1er octobre 1896, pour donner des renseignements sur les diverses apparitions de la Vierge à Tilly depuis le 18 mars 1896. Il a eu 26 n^{os} (du 1er octobre 1896 au 25 mars 1897). Le dernier numéro commence par un *avis* où il est dit : « Pour de graves motifs, l'administration de l'*Écho de Tilly* a pris la détermination de suspendre la publication de cette revue. » Imprimée d'abord à Flers chez Frecour, cette feuille, à partir du n° 8, fut imprimée à Caen chez Mme Ve A. Domin.

Les apparitions de Tilly ont donné lieu à beaucoup de publications. Nous citerons : *La Voyante et les Apparitions de Tilly-sur-Seulles*, par Gaston Méry. *Paris, libr. Dentu.* — *La vérité sur les Apparitions de Tilly-sur-Seulles... Caen, impr.* [*du* Moniteur du Calvados], *rue de Geôle, 29; Paris, Vic et Amat, libraires, rue Cassette*, 1896. In-16 de 46 p. — *Les Apparitions de Tilly-sur-Seulles, étude scientifique et théologique.* Réponse à M. Gaston Méry par l'abbé F. Gombault. *Blois, libr. Contant.* In-8 de 112 p. — *Le prophète de Tilly, Pierre-Michel-Élie-Eugène Vintras*, par L. Grange. *Paris, Société libre d'édition des Gens de Lettres*, 1897. In 8 de 94 p. Cette dernière étude venait à point pour rappeler que Tilly fut, de tout temps, un pays voué au surnaturel, et qu'il eut son prophète, Pierre-Michel Vintras, condamné en 1842 à cinq ans d'emprisonnement pour abus de confiance par la Cour de Caen.

— **Écho (L') des Associations républicaines électorales dans le Calvados.** *Caen, impr. Poisson*, 1848. Collection in-folio.

Le rédacteur-gérant et fondateur de cette feuille, Julien Chanson, de l'imprimerie Poisson à Caen, expliquait ainsi son but en tête du 1er n°, qui parut le 22 mars 1848 :

« A peine le décret qui conviait la France entière au choix de ses représentants à l'Assemblée nationale avait-il été rendu, que, de tous côtés, s'instituaient des comités électoraux, dans le but d'appeler tous les citoyens à se concerter et d'imprimer ainsi aux votes l'ensemble nécessaire pour n'envoyer à la Chambre nouvelle que des hommes dévoués à la forme de gouvernement issu de notre révolution de 1848... Ce sont les principes politiques et sociaux, exposés dans les réunions de ces diverses sociétés électorales, que nous nous proposons de propager par la publicité la plus large... »

Dans le n° du 29 avril 1848, qui donnait le résultat des élections générales, le même rédacteur-gérant publiait un avis où le passage suivant : « A dater d'aujourd'hui, les nos de l'*Écho* qui suivront celui-ci ne seront plus envoyés qu'à ses abonnés directs... » pourrait faire supposer que la publication dudit journal s'était continuée. Mais, en réalité, le journal cessa de paraître. Et ce n'était là qu'une de ces supercheries dont on se sert souvent pour cacher le décès d'une feuille qui n'a plus de raison de vivre.

Feuille in-fol. à 2 colonnes, imprimée à Caen chez Poisson. Il y eut, du 22 mars au 29 avril 1848, 16 nos, qui paraissaient plusieurs fois par semaine, mais irrégulièrement. Le n° 11 manque dans la collection reliée de la Bibliothèque. Il paraît avoir été arraché.

— **L'Écho municipal.** Organe de la vie administrative, économique et sociale de la ville de Caen, paraissant le samedi de chaque semaine. Rédaction et administration, 6, rue Hamon, Caen. Prix du numéro, 5 centimes. *Caen, Imprimerie du Commerce, Le Boyteux*, 1908. Recueil in-folio.

Créé par l'Administration pour préparer les élections du Conseil municipal fixées au 3 mai 1908, ce journal n'a eu que 9 nos (du 14 mars au 9 mai 1908).

— **L'Écho Normand,** paraissant le dimanche. Rédaction et administration, rue St-Pierre, 102 et 116. A. Le Boyteux, directeur-gérant. *Caen, impr. Le Boyteux*, 1896. Collection in-folio.

La Biblioth. ne possède que les n°s 43 (25 oct. 1896), 44 et 45 (8 nov. 1896).

— **L'Éclaireur.** Journal hebdomadaire, paraissant tous les dimanches. Rédaction et administration chez Boisard, libraire, 27, rue Saint-Jean, à Caen. *Caen, impr. Vve Pagny*, 1857-1858. Recueil in-4.

Beaucoup d'articles de ce journal étaient signés par Boisard, libraire, qui en fut probablement le fondateur. La plupart paraissaient sous des pseudonymes, tels que Jean Bonhomme et Omnibus, dont se servaient, entre autres, Barthélemy Pont, l'ancien rédacteur en chef du *Haro*, et Georges Mancel, bibliothécaire de la ville de Caen. Jules Carlez y a signé de ses initiales plusieurs articles sur la musique. Le journal paraissait sous le format in-4°, avec 8 pages à 3 colonnes au numéro. La collection de la Bibliothèque, que nous croyons complète, se compose de 16 n^{os}, du 27 septembre 1857 au 9 janvier 1858.

— **L'Escholier.** Journal hebdomadaire. Littérature, arts, sciences, théâtre. Rédacteur en chef, Paul Marcel. Directeur, Langlois. *Caen, impr. E. Adeline*, 1882. Collection in-folio.

Fondé par un groupe d'étudiants de l'Université de Caen, ce journal bannissait de ses colonnes toute discussion politique et religieuse. Cela ne l'empêcha pas d'avoir ses ennemis. Le censeur du Lycée de Caen en interdit l'achat aux élèves (n° 4). Une autre fois, la rédaction dut protester contre un des grands journaux de la localité, auquel elle rappela qu'elle restait étrangère à la politique. Vint le tour d'une abonnée qui défendit l'envoi du journal sous le prétexte qu'il aurait manqué aux promesses de son programme, assurant qu'on ne trouverait jamais dans ses colonnes « des récits de haulte graisse, hardis à la rencontre ». Enfin, quoique bien jeunes, les rédacteurs se virent calomniés par des publicistes anonymes et introuvables. « Après cinq démarches infructueuses, écrivaient-ils dans le n° 19, il eût été superflu d'insister et de s'adresser plus longtemps à la courtoisie et à l'honneur de ces gens-là. »

Cette provocation était signée par le rédacteur en chef. Mais, ordinairement, quand il n'y avait pas de raisons de mettre vaillamment



son nom en vedette, les articles paraissaient sous les pseudonymes de Roméo, Strapontin, Panurge, Diafoirus, Vert-Vert, etc. De graves et distingués magistrats de l'avenir se cachaient sous ces signatures et aussi quelques écrivains, qui devaient se faire un nom, comme le poète Germain Lacour, l'auteur des *Temples vides*, et Charles Benoist, député et rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes*.

Ce journal littéraire, commencé le 12 février 1882, cessa de paraître le 2 juillet de la même année. Pour une feuille d'étudiants c'était une durée très honorable. La jeunesse fait tout avec grâce et, dans son dernier numéro, elle annonça le décès de ladite feuille en un gentil dialecte rabelaisien :

« Inclytes et très chevalereux lecteurs et abonnés, qui avez chaque huict jours achapté l'*Escholier* et avez leu et releu icelle feuille que d'aulcuns disent inspirée par Satanas dœmonium, à tort, comme pensez bien, à cette fin d'y sentir, fleurer et estimer les beaux et si excellents dicts et narrés qui là s'esbattaient plus drus que vers en fromaige de Roquefort, grenoilles en grenoillyères (c'est à sçavoir les parties limoneuses et aquatiques des prés), et honnestes et pudiques dames et sucrées damoiselles en la ville de Caen-sur-Odon ; vous nobles damoiseaux et gentes damoiselles, sçavans et philosophiquans qui avez par moult grands, bons et mirifiques dissertations, discours, poésies, contes, sur musicque, alchimie, mathématiques, sciences, sorcellerie, langues et aliis, moult aorné et enrichi bellement les pages d'iceluy journal, à vous tretouts, grand merci ! Soyez asseurés que l'*Escholier* est en harde peine et regret de vous quitter sitôt, que ung chacun, actionnaires, gérants, administrateurs, gardiens du pécule, rédacteurs et écrivains, épandent grosses et amères larmes sur la déplorable infortune de leur enfançon, et qu'icelles larmes, mirifiquement pompées et aspirées merveilleusement par les rayons chauds et bruslants du soleil, sont seules causes et raisons pour ce qu'il choit un si grand déluge d'eaux, grêle et aliis... »

— **L'Étoile de Falaise.** Journal du Calvados. Nouvelles locales, littérature, beaux-arts, agriculture, horticulture, industrie, annonces et avis divers. *Falaise*, *impr. Jullien*, 1848-1850. Recueil in-folio.

Ce journal hebdomadaire a été fondé le 1er janvier 1848 par Jullien, imprimeur à Falaise, place Poissonnerie. Dans son prospectus, le directeur-gérant s'engage à ne pas faire de politique. La collection de la Bibliothèque commence avec le n° 4 (22 janvier 1848) et finit avec le n° 52 (28 déc. 1850).



— **L'Étudiant.** Album littéraire. *Caen, imp. T. Chalopin*, 1832. In-8.

Cette revue avait été fondée par les frères Auguste et Alphonse Le Flaguais, Destigny (de Rouen), Woinez, Amédée Fauvel et Georges Mancel, qui fut plus tard bibliothécaire en chef de la ville de Caen. Dans la biographie de ce dernier, par Léon de la Sicotière, il est dit que cette revue fut le premier journal exclusivement littéraire qu'ait eu la ville de Caen. C'est une erreur; car, pour ne citer que celle-là, il parut à Caen en 1820 une feuille intitulée: *La Marotte littéraire du Calvados ou petit recueil d'Essais sur la Poésie, la Littérature, les Sciences et les Arts.*

La plupart des articles publiés par cette revue, qui ne forme qu'un volume in-8 de 428 pages, n'étaient signés que d'initiales ou de pseudonymes, dont nous allons ici révéler les auteurs: Madame C***, Mme Coueffin, née Lucie Pigache; D. T. G., Destigny; D***, Mme Dove-Bertrand; F***, Amédée Fauvel; F. A. D., Adolphe Fauvel; E. D., Dumont; G***, Georges Mancel; Le Flibustier, L'Intimé, Jules Malherbe; W...ez, Charles Woinez; Z***, Émile Le Comte; C. H., Chantepie. Ajoutons que le chansonnier Ambroise Bétourné publia pour la première fois, dans cette revue, ses deux romances : *Jeune fille aux yeux noirs* et *Tu veux devenir ma compagne*, qui devinrent populaires.

— **L'Express de Caen.** Journal quotidien d'informations. Organe indépendant de la Basse-Normandie. Bureaux et rédaction, 2, rue Froide, à Caen. *Caen, impr. H. Delesques*, 1893. In-folio.

De ce journal, fondé par M. H. Delesques, la Biblioth. ne possède que l'année 1893, incomplète.

— **Le Franc-Parleur normand.** *Caen, impr. C. Hommais*, 1870-1871. Recueil in-folio.

Ce journal républicain, très agressif, a été fondé à Caen le 24 février 1870 par Edmond Talbot, qui en fut le rédacteur politique. La direction de la partie littéraire était confiée à M. Albert Laurot. Tout d'abord, sous l'Empire, il fut interdit à la nouvelle feuille de s'occuper de politique. Mais, après la proclamation de la République, elle eut toute facilité pour prendre sa revanche et gagner la faveur du public, qui aime les critiques acérées.

C'est donc sans exagération que, dans le n du 1er octobre 1870, le



rédacteur en chef put dire de son journal : « Le succès allant toujours en croissant, il put devenir politique au moment des élections et paraître trois fois par semaine quand éclata la guerre. Aujourd'hui, il fait encore un pas en avant, il s'agrandit. »

Le Franc-Parleur ne se contenta pas d'augmenter son format. Avec le n° 86 (15 décembre 1870), il devint quotidien. Pourquoi s'arrêta-t-il en si bon chemin ? Dans son dernier n°, du 17 juin 1871, il informe ses lecteurs qu'il cessera de paraître à cause de la nouvelle loi sur le cautionnement. Était-ce la vraie raison ? Le journal a modifié deux fois son titre. Avec le n° 45 (5 sept. 1870) il s'intitule : *Le Franc-Parleur normand, journal de la République*, et, avec le n° 86 (15 déc. 1870) : *Le Franc-Parleur républicain, journal quotidien*. La Biblioth. de Caen possède la collection complète, du n° 1 (24 février 1870) au n° 240 (17 juin 1871).

— **Le Furet.** Journal critique. Théâtre, art, littérature. Rédaction, A. Dhelme. Administration, Émile Alliot. Bureaux du journal, rue Froide, 27. *Caen, impr. Vve Pagny*, 1861–1863. Recueil in-4.

Dans son avis aux lecteurs du 1er n° (1er janvier 1861), le nouveau journal annonce qu'il n'a pas d'opinions politiques. « Jeune, folâtre et pimpant comme l'année qui commence, avec elle je prends vie. » Quelque vingt-trois numéros plus loin (1er septembre 1861), la petite feuille, consacrée par le succès, dans un second avis, informe son public qu'elle prétend « doter le département d'un organe complètement indépendant, étranger à tout esprit de coterie, sourd aux suggestions de l'égoïsme et de la partialité ». Par une série de concours en vers ou en prose, elle fait appel à la collaboration de ses abonnés ou acheteurs. Et, en alléchant ainsi nombre de gens par l'espoir d'être imprimés dans les colonnes de leur journal, elle atteint, avec son n° du 6 décembre 1862, un tirage de plus de 2.000 exemplaires. La rédaction ordinaire en profite pour donner, à côté de boutades plus ou moins légères, de bons articles de fond intéressant la localité, comme l'*Histoire des rues de Caen*, publiée à partir du n° du 6 septembre 1862. Le journal parut d'abord dans le format in-4 à 2 colonnes et à 4 pages. Avec le n° du 6 sept. 1862, il eut 8 pages à 3 colonnes. La collection de la Biblioth. commence avec le n° du 1er janvier 1861 et finit avec le n° du 9 mai 1863.

— **Gazette du Calvados.**

Voy. *Gazette universelle* et *Bulletin particulier du département du Calvados*.



— **Gazette universelle et Bulletin particulier du département du Calvados.** *Caen, impr. Boulay-Malassis.* 1796-1799. Recueil in-8 de 11 tomes.

Ce journal, dont le premier n° parut le 1er vendémiaire an V (22 septembre 1796), avait été fondé par Boulay-Malassis, imprimeur à Caen, place de la Justice, n° 5. Lorsqu'il épousa, le 17 thermidor an II, Marie-Françoise Malassis, fille de J.-Z. Malassis le jeune, imprimeur à Alençon, ce Boulay était encore adjoint à la Commission d'organisation du mouvement des armées de terre. Mais, en entrant dans la famille des célèbres imprimeurs, dont quelques-uns avaient exercé leur art dès le commencement du XVIe siècle, il sentit naître en lui la vocation qui avait illustré le nom des ancêtres de sa femme. Comme noblesse, ce nom obligeait. Et les gendres eux-mêmes, en s'alliant à cette dynastie, s'honoraient de faire gémir la presse, à leur tour, tant en Normandie qu'en Bretagne.

L'organe créé à Caen par cet allié des Malassis venait à son heure. Car on entrait alors dans une période de troubles qui avaient déjà ensanglanté la Basse-Normandie. Le vol des diligences à main armée, les assassinats à domicile des agents du gouvernement et des acquéreurs de biens nationaux, fournissaient une abondante copie de faits divers aux feuilles de l'Orne, de la Manche et du Calvados. A Caen, pour relater ces actes de banditisme politique et les proposer à la vindicte publique, il n'y avait guère qu'un organe officiel ou officieux : *Le journal général du Calvados rédigé par une société de Gens de Lettres.*

Complice en quelque sorte de la pusillanimité ou de l'indolence, voulue souvent, des administrations départementales et urbaines du Calvados, cette feuille, qui était moins un journal qu'une entreprise commerciale, n'était pas capable de jeter le cri d'alarme. Au contraire, elle s'endormait dans une inertie que partageaient les autorités, et, dans les excès de la chouannerie, elle ne voulait voir que des crimes de droit commun.

« Rien de plus certain, écrivait-elle dans son n° du 24 mai 1797, qu'il existe dans cette ville (Caen) et aux environs des bandes de voleurs et d'assassins ; il ne l'est pas moins qu'ils ne tiennent à aucun parti ; mais il est possible qu'ils en arborent les couleurs dans l'espoir d'être favorisés par quelques imbéciles qui seroient révoltés par l'idée d'un pur brigandage. »

Et, tirant de ce principe les conséquences logiques, tout agent du pouvoir qui montre de l'énergie devient, à ses yeux, un jacobin, un terroriste.



La publication de la *Gazette du Calvados* arriva donc à point pour secouer la torpeur des autorités qui faisaient la sourde oreille quand on se plaignait de l'insécurité des campagnes. Dès son apparition, le journal devient l'historiographe des hauts faits de la chouannerie. Il n'est pas de numéro qui ne contienne le récit, soit d'arrestation de diligences, soit de vols ou d'assassinats, commis chez des particuliers. Après avoir raconté le pillage d'une maison dans le canton de Moyaux (n° 21), le journaliste ajoute en parlant des auteurs de cet acte de brigandage : « On a remarqué que c'étoient de beaux messieurs bien « habillés et coiffés de chapeaux à haute forme. Il y a longtemps que « nous savions que pour *renouer plus vite la partie et remettre flam-« berge en main*, les braves soldats de Frotté commenceroient par « rétablir leurs finances. »

Ainsi, pour les chouans, d'après le rédacteur de la *Gazette*, le vol à main armée, ennobli par son but, n'était plus un crime de droit commun, mais simplement un moyen de solder les troupes de l'insurrection royaliste. Et tandis que, dans les campagnes, on tremblait pour sa vie et pour sa fortune, que faisaient les administrations départementales et municipales, chargées de protéger et de rassurer les citoyens ? A Falaise, pour n'en donner qu'un exemple, elles délibéraient sur la question de savoir par quoi l'on remplacerait le bonnet phrygien sur quelques édifices publics et clochers.

« Comme ces républicains, disait le journaliste (n° 14), aiment beau-« coup à savoir de quel côté vient le vent, ils ont trouvé que des coqs « conviendroient beaucoup mieux... Puisqu'il faut à nos graves magis-« trats un emblême particulier à la place de celui de la liberté, on croit « généralement que, parmi l'espèce qu'ils ont choisie, le coq-d'Inde est « celui qui leur conviendroit le mieux, si cette bête étoit un peu plus « méchante. »

La Gazette du Calvados ne se contentait pas de railler : elle savait aussi flétrir énergiquement et l'inertie des autorités et les lâches agressions des chouans. A propos d'une expédition de ces derniers à Cresserons, elle dit (n° 12) : « Avares de leur sang, ils n'aiment à verser que celui de l'homme sans défense. » Ailleurs, elle blâme les mesures législatives qui se montrent trop humaines envers les scélérats, n° 10 : « L'amnistie n'est autre chose qu'une impunité légale. »

Enfin, dans un article du 15 vendémiaire an V (6 octobre 1796) elle expose nettement la situation : « Plusieurs journalistes font tous leurs efforts pour persuader que les jacobins, les terroristes, redoublent d'activité afin d'anéantir la Constitution de 1795 ; en cela, puisqu'ils ont des preuves, ils méritent nos éloges ; car il appartient à celui qui aime son pays de faire connaître ceux qui cherchent à y jeter le désordre, qui

veulent y ramener l'anarchie. Mais pourquoi ne signalent-ils pas en même temps cette foule de royalistes qui, avec une tournure plus adroite, des formes plus mielleuses, ne visent pas moins au renversement de cette même constitution? Pourquoi, lorsqu'ils nous offrent un malheureux expirant sous la hache décemvirale, ne nous montrent-ils pas à côté le citoyen paisible égorgé par le fer des brigands? Pourquoi, vis-à-vis des bastilles élevées par Robespierre, ne placent-ils pas les boucheries des chouans? Est-ce qu'assassiner un père de famille dans les bras de son épouse ou sur le berceau de son enfant, n'est pas un forfait aussi atroce que faire languir, périr même un innocent dans des cachots? Eh quoi! parlera-t-on toujours des crimes des jacobins, et jamais des horreurs commises par les chouans! Journalistes, qui vous dites amis de la vérité, si vous voulez qu'on croye à votre impartialité, signalez également tous ceux qui cherchent à détruire la République, à verser le sang humain, à nous ramener à l'anarchie pour conduire à la royauté. »

Voyant qu'il ne parvient pas à émouvoir les administrations locales, le rédacteur de la *Gazette* s'adresse plus haut, et invective les députés. « N'est-il pas étonnant, dit-il dans le n° du 23 mars 1797, que, depuis deux ans, dans le Calvados, trois cents citoyens, au moins, aient été égorgés, brûlés et pillés, leurs familles réduites au désespoir, et que presqu'aucun de ses députés n'ait réclamé contre tant d'horreurs. »

A propos du désordre qui règne dans les campagnes, il en cherche la cause dans l'organisation même de l'insurrection, qui se fomente dans les villes, à Caen même, sous les yeux volontairement fermés des administrateurs. « Le parti méprisable (n° du 10 mai 1797) qui n'a osé attaquer la tyrannie révolutionnaire que du moment où elle n'étoit plus à craindre, continue de se signaler chaque jour par des manœuvres perfides, par des crimes atroces. Il fait planer la terreur sur la tête de tous ceux qui ont servi la Révolution, de tous ceux qui se montrent attachés au gouvernement actuel. Il a au milieu de nous ses clubs, ses journalistes, ses agitateurs, ses tribunaux secrets, sa gendarmerie, ses bourreaux. *Les nouveaux frères et amis* prennent le titre très-modeste de *clairvoyans*, sans doute en raison de ce qu'ils sont habiles à tramer dans l'ombre, et parce qu'ils s'enorgueillissent de beaucoup d'exploits nocturnes. »

Fatigué de harceler vainement des fonctionnaires, qui se refusent à agir, le journaliste fonde enfin des espérances, sur la conclusion d'une paix prochaine avec l'ennemi extérieur, pour ramener le calme dans le pays. « De lâches jeunes gens, dit-il, étoient enclins à lutter contre l'autorité publique, pour se soustraire à l'obligation si dure d'aller combattre les ennemis de la patrie; affranchis aujourd'hui de ce pénible

devoir, ils ne sont sans doute plus animés de la même fureur contre les institutions républicaines. »

Mais, là encore, le rédacteur de la *Gazette* se faisait illusion. Il lui fallut attendre jusqu'au coup d'État du 18 fructidor pour voir échouer les manœuvres du club de Clichy, qui tendaient à détruire l'œuvre de la Révolution. En province comme à Paris, il y eut une épuration des fonctionnaires suspects de tendances royalistes. Et le journaliste triomphant put écrire, dans son n° du 9 novembre 1797 : « L'adminis-
« tration centrale du Calvados vient de régénérer ses bureaux ; c'est-
« à-dire qu'elle en a chassé le royalisme le plus effréné, l'ignorance la
« plus crasse, la fripponnerie la plus déhontée et la paresse. Il n'est pas
« d'administré qui n'ait éprouvé combien cette mesure salutaire étoit
« impérieusement commandée par l'intérêt public. Les émigrés, les
« chouans et les dilapidateurs auront seuls le droit de ne pas y
« applaudir. »

Une sorte d'apaisement s'était fait dans les villes et même dans les campagnes, puisque, dans un centre redoutable de chouannerie, à Crépon, les habitants de cette commune purent librement manifester leur indignation rétrospective contre les auteurs des crimes qui avaient si longtemps désolé la contrée. A la fête du 14 juillet (n° 338) ils promenèrent une urne funéraire sur laquelle on lisait : « Ici le citoyen Foix
« Faury, commissaire du directoire exécutif, a été assassiné par les
« royalistes. »

Profitant de ce répit, la *Gazette* offre désormais à ses lecteurs des faits divers moins sanglants que ceux qu'elle publiait pendant la période des expéditions nocturnes de chouans. Elle leur parlera par exemple de la fondation d'un *cercle constitutionnel* à Caen (n° 258), de dons patriotiques pour le projet de descente en Angleterre (n° 275), de routes tracées par l'ingénieur Cachin (n° 279), de l'inhumation à Potigny de la célèbre actrice Marie Joly (n° 314), de l'École centrale (n° 349), d'un incendie qui détruit la plus grande partie de la commune de Mathieu (n° 357).

Toutefois, à côté de ces nouvelles locales, et même pendant les temps les plus agités de l'an V, la rédaction de la *Gazette* ne perd pas l'habitude de décocher quelques traits acérés contre ses adversaires. Voici l'oraison funèbre qu'elle consacra (n° 117, du 12 mai 1797) à un prélat très mondain, Mgr de Cheylus, évêque de Bayeux, décédé à Jersey :

« Le saint homme s'est rendu recommandable par le zèle apostolique qui l'éloigna souvent de ses ouailles, pour aller s'opposer au torrent des mœurs corrompues de la capitale, par tous les efforts de son ministère sacré, par une vie édifiante et vraiment exemplaire. Son austérité ne se démentit pas même au milieu des délices et des séductions dont



la cour étoit entourée ; mais, s'il porta au suprême degré la pratique de toutes les vertus, on admira surtout en lui le mépris des biens de ce monde, lorsqu'il supportoit avec un calme inaltérable les pertes énormes qu'il a faites au jeu, et en considération desquelles les nombreux cultivateurs, qui ont été ses fermiers, doivent lui pardonner la manière dont il les a pressurés, surtout à son avènement au siège épiscopal.

« Cependant il reconnut que, pour la plus grande gloire de Dieu, il devait faire de nouveaux pas vers la perfection. Après avoir été longtemps malheureux en jouant avec les princes et princesses, que Comus avoit instruits, il gratifia Comus à son tour, et l'on sait qu'il devint habile dans l'art de corriger la fortune.

« Son attachement à la foi ne lui permit pas de jurer soumission aux lois de l'État. Il fit ses adieux à son troupeau, après l'avoir fait tondre à la hâte ; s'étant ainsi assuré des moyens de pourvoir amplement aux besoins du serviteur de Dieu, il se réfugia en terre étrangère et parmi des hérétiques, à la conversion desquels il a sans doute travaillé.

« Il est mort ; mais on ne lui reprochera pas d'avoir abrégé des jours si précieux pour la religion. Il n'a exposé aux dangers de la persécution que ses fidelles lieutenans qui, animés de son ardeur pour venger l'Église, ont souvent béni des poignards, ont souvent excité des assassins par l'espoir des célestes béatitudes.

« Priez Dieu pour le repos de son âme. »

Ce petit morceau, qui est presque un modèle du genre ironique, nous prouve que la *Gazette du Calvados* avait à sa disposition des plumes particulièrement exercées. Cependant, cette rédaction, parfois si spirituelle, resta toujours anonyme. Aucun article n'était signé.

Nous ne serions pas surpris que Picquot, l'ancien fondateur du *Courrier des cinq jours*, ait été l'un des collaborateurs les plus assidus du journal. Ses fonctions d'accusateur public près le Tribunal criminel ne lui permettant guère de participer ouvertement à des polémiques de presse, il aurait peut-être profité de l'anonymat pour continuer secrètement sa carrière de journaliste. Mais ceci n'est qu'une conjecture.

Outre les articles politiques, le journal publiait assez souvent des fables ou des contes en vers, quelquefois signés, comme *Cupidon et Bacchus* (n° 63), par F.-O. Denelle. La couleur de cette feuille était *Fédéraliste*, ou pour mieux dire *Girondine*, comme cela ressort de l'ensemble des articles, et particulièrement de ce passage (n° 58, 14 janvier 1797) où il est écrit : « Haine au royalisme, haine à l'anarchie ! »

Titres, Imprimeurs, Abonnements, etc.

A partir du n° 193 (10 octobre 1797), le journal modifie son titre et

s'appelle désormais : *Gazette du Calvados*. Jusqu'à cette date, il porta, sous son titre, cette épigraphe : « Le véritable ressort de l'autorité est dans l'opinion et le cœur des citoyens. »

A la fin de chaque numéro on lisait cette mention : « Ce journal paroîtra tous les deux jours ; le prix est de cinq livres par trimestre pour Caen, et de six livres pour les départemens. On s'abonne à Caen chez le citoyen Boulay-Malassis, imprimeur, place de la Justice, n° 45, où on adressera tous paquets et lettres, etc., francs de port. »

La collection de la Bibliothèque de Caen se compose de 11 tomes, ayant chacun leur pagination particulière. Les numéros se suivent sans interruption jusqu'au n° 500 inclusivement. Nous avons tout lieu de croire que la publication cessa définitivement avec ce n° (du 29 prairial an VII, 17 juin 1799) ; car nous avons eu l'occasion de voir une collection d'un particulier qui finit également à cette date et se poursuit par un abonnement à un autre journal, celui-là général, intitulé : *Le Surveillant*, imprimerie d'Hiauville, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 41.

— **Haro (Le). National Normand.** *Caen*, 1839-1851. Collection composée de 12 in-folio.

A partir de 1832, le *National*, qui s'était transformé ouvertement en journal d'opposition républicaine, se personnifie dans Armand Carrel. Son sosie bas-normand, le *Haro*, fondé en 1839, se personnifia dans Barthélemy Pont, un décoré de Juillet, lieutenant au 40e de ligne, qui était alors en garnison à Caen.

Doué d'une vive intelligence et d'un esprit observateur, le jeune officier ne tarda pas à être frappé de l'état défavorable du parti démocratique en Basse-Normandie Quoique assez nombreux, les représentants de l'idée républicaine se trouvaient isolés. Ils n'avaient aucun lien entre eux et, ne connaissant pas les ressources dont ils pouvaient disposer, ils ne tentaient aucun effort, découragés, désemparés, comme un navire sans boussole, comme une armée sans chef. Jeune et ardent, Barthélemy Pont résolut de créer un organe qui battrait le rappel, rallierait ces bonnes volontés sans direction et réaliserait enfin la cohésion de toutes ces forces perdues.

Cela lui parut un but plus enviable pour son activité que de promener de ville en ville une épaulette, honorable sans doute, mais à peu près inutile en un temps de paix à outrance. Et il donna sa démission d'officier pour se faire journaliste.

Quoique appartenant au Midi par sa naissance (il était né à Cahors le 5 avril 1810), le rédacteur de la nouvelle feuille s'était vite initié à



l'histoire et aux usages de sa patrie d'adoption. Le titre qu'il choisit, pour le journal qu'il fondait, appartenait à l'ancien droit normand, et il sut en tirer un appel énergique qu'il publia quelques jours avant l'apparition du 1er n°:

« C'était, écrivait-il en tête de ce prospectus, une vieille coutume de Normandie de crier: *Haro!* contre quiconque avait commis quelque méfait, et, à ce cri, le malfaiteur était obligé de comparaître devant le tribunal pour y être jugé.

« Un simple bourgeois de Caen, le fils d'un maréchal, Asselin, vint crier Haro! sur la tombe de Guillaume le Conquérant, et l'ombre de ce prince, qui avait fait trembler le roi de France, qui avait conquis l'Angleterre, qui avait étonné l'Europe entière par ses victoires et par sa fortune, l'ombre du plus grand homme de son temps dut tressaillir au bord de cette tombe que venait lui disputer Asselin...

« Justice fut rendue à Asselin, le maréchal; le simple bourgeois de Caen eut raison du duc de Normandie, du roi d'Angleterre; le champ de ses pères, que Guillaume lui avait ravi pour bâtir l'abbaye Saint-Étienne, lui fut loyalement payé par le fils du Conquérant. Henri courba la tête devant le jugement du peuple; il comprit peut-être ce que tant de rois ont oublié depuis, que: *la voix du peuple est la voix de Dieu.*

« Écho de cette puissante voix, nous venons relever ce cri de Haro! mort comme tant d'autres institutions. Ce cri, nous le relevons pour le mettre à la tête de notre journal, parce qu'il fut éminemment normand, parce qu'il est éminemment populaire.

« Nous nous levons donc pour crier Haro! contre toute chose injuste ou contraire au bien général, et pour la traduire au ban de l'opinion publique. »

Fidèle à son programme, le *Haro* fut moins un journal de doctrine qu'une feuille d'attaque. Dans son prospectus il criait: « Haro! sur le droit divin, haro! sur le trône despotique; haro! sur tout système qui prétend que l'argent donne seul les droits de citoyen. » Mais, bien que républicain et partisan du suffrage universel, il consacrait peu d'articles de fond à l'exposition de ses principes. Il aimait mieux prêcher par l'action et allait droit à l'ennemi, c'est-à-dire aux abus, avec son cri de guerre.

« Comme notre intention, disait il, n'est de braver aucun pouvoir légal, comme nous nous sommes fait seulement une loi de rappeler ses agents à l'ordre lorsque, selon nous, ils auront agi contrairement à la justice, à la liberté et aux intérêts sociaux, nous louerons ce qui sera louable et nous blâmerons ce qui sera digne de blâme. » Il ajoutait encore qu'il « repoussait toute personnalité offensante ».



Et, en effet, il semble bien ressortir de toutes les polémiques du *Haro*, que ce redresseur de torts ne visa jamais que le défaut de la cuirasse du personnage officiel. Tant pis cependant si le trait pénétrait plus avant et, à travers l'abus commis par le fonctionnaire, faisait saigner l'amour-propre de l'homme privé. Barthélemy Pont aiguisait impitoyablement son épigramme et, d'une main sûre, l'envoyait à son adresse, soit en prose, soit en vers. Tel ce mordant quatrain, au-dessous duquel il ne craignit pas d'imprimer le nom d'un nouveau chevalier de la Légion d'honneur, dont l'honorabilité n'aurait point jusque-là brillé d'un vif éclat :

L'histoire dit qu'autrefois
On pendait les voleurs aux croix.
Aujourd'hui, les temps sont meilleurs :
On pend les croix aux voleurs (1).

Le journaliste, qui entrepreud ce genre de campagne sans merci, doit s'attendre d'abord aux représailles légales du pouvoir, puis aux vengeances anonymes de ceux qu'il a froissés ou des situations qu'il a compromises.

Le rédacteur en chef du *Haro* en fit, après beaucoup d'autres, la cruelle expérience. Il se vit plusieurs fois poursuivi devant les tribunaux et condamné. Mais il ne se décourageait pas. Ainsi, polémiste incorrigible, dans l'article du 19 février 1842, où il apprenait à ses lecteurs qu'il venait d'être condamné par défaut à 15 mois de prison et à 10.000 francs d'amende, il trouvait le moyen de donner une nouvelle leçon au gouvernement : « Si encore, disait-il, ces dix mille francs-là diminuaient d'un seul centime les contributions de ceux qui seront appelés à nous juger ! »

Pour avoir raison d'un adversaire qui se riait des amendes et de la prison, on dut naturellement recourir à l'arme que Bazile a recommandée comme la plus meurtrière. Tous ceux qui avaient eu à souffrir des attaques de l'impitoyable railleur apportèrent secrètement leur mot empoisonné à ce *chorus* universel de haine et de proscription, dont l'éclat n'est fait que de murmures prudemment anonymes. Le *Cri général*, comme dit Beaumarchais, fut pourtant assez fort pour arriver jusqu'aux oreilles de celui qu'on voulait perdre dans l'opinion.

(1) Cette sanglante épigramme, oubliée depuis longtemps, a été remise en lumière, à la tribune de la Chambre des Députés, par M. Marcel Habert, qui l'a citée dans le débat (12 janvier 1895) relatif à la Légion d'honneur (*Moniteur du Calvados* du 17 janvier 1795).

C'était le moment psychologique où toutes ces lâchetés, conjurées contre un homme sans défense, le croyant à terre, se sentent alors assez de courage pour l'insulter presque ouvertement. Ce jour-là, Barthélemy Pont put connaître enfin l'accusation qui circulait depuis si longtemps dans l'ombre. De bouche en bouche, le bruit courait qu'il n'avait point donné volontairement sa démission, mais qu'il avait été honteusement chassé de son régiment par ses camarades. A ces insinuations odieuses, le fondateur du *Haro* répondit par une pièce officielle, qui ne permettait plus le moindre doute sur son honorabilité. C'était un certificat (*Haro* du 30 oct. 1841) délivré par les membres du conseil d'administration du 40ᵉ régiment d'infanterie de ligne, attestant que Pont n'avait quitté ce régiment « le 18 nov. 1839, que sur sa demande et après acceptation de sa démission, offerte librement et adressée hiérarchiquement à M. le Ministre de la guerre ».

Avec ce document, signé de plusieurs capitaines, du lieutenant-colonel et du colonel du régiment, le journaliste s'imaginait réduire ses ennemis au silence. Mais, pour cela, il eût fallu renoncer à publier un journal, dont chaque numéro réveillait les colères de ses adversaires politiques. Tant que Barthélemy Pont conserva sa plume de rédacteur en chef du *Haro* et, même longtemps après, jusque dans une retraite intelligemment consacrée à des travaux purement historiques, les insinuations malveillantes ne l'épargnèrent pas. Il s'était formé sur lui une légende qui le représentait comme un homme louche et suspect, légende qui persista jusqu'à sa mort. A ce moment seulement on commença à lui rendre justice. Et ce fut un des rédacteurs de la feuille officielle locale de l'Empire qui fit l'éloge de celui qu'on signalait, au moment du coup d'État du 2 décembre, comme un socialiste dangereux.

« Écrivain plein de verve, disait un article nécrologique du *Moniteur du Calvados* (nᵒ du 1ᵉʳ mars 1864), polémiste infatigable et passionné, M. Pont a été assurément l'un des organes les plus éminents de la presse provinciale dans la période qui s'est écoulée entre 1840 et 1850. Il a joué un rôle important dans la Révolution de 1848 et a exercé pendant quelques jours, dans notre ville, un pouvoir presque dictatorial. Mais si ses doctrines et ses paroles n'ont pas toujours été compatibles avec les principes d'une saine politique et du bon ordre social, on ne saurait ne pas lui tenir compte de la modération de ses actes. »

Treize ans après sa fondation, l'Empire, bien affermi, pouvait, par la voix d'un de ses journalistes, se permettre le luxe d'être juste envers un de ses anciens adversaires. Mais, au lendemain du coup d'État, le *Haro* lui parut si redoutable qu'il le fit tout simplement supprimer sans avertissement, par un arrêté du Préfet du Calvados.



Quant au rédacteur en chef de la feuille suspendue, Barthélemy Pont, homme depuis longtemps réputé dangereux, organisateur des clubs, propagateur infatigable des idées démocratiques dans le département du Calvados, il eût été certainement déporté en vertu du décret du 8 décembre, ou au moins expulsé du territoire, sans la résistance courageuse du maire de Caen, M. Bertrand, qui se refusa à faire dresser des listes de proscription dans la ville dont il avait l'honneur d'être le premier magistrat.

Désormais retiré de la vie politique, Barthélemy Pont, tout en se livrant à des spéculations commerciales, consacra les loisirs qui lui restaient à des études d'histoire locale. On lui doit une remarquable *Histoire de la ville de Caen* en 2 volumes, malheureusement inachevée ; une *Notice historique sur l'hôtel de ville de Caen, la place Royale, la compagnie de sapeurs-pompiers, la bibliothèque, le musée;* enfin un *Guide du voyageur et de l'étranger dans la ville de Caen*. Il mourut à Caen le 1er mars 1864.

Rédacteurs :

Rédacteur en chef : Barthélemy Pont. Rédacteurs en chef par intérim : Desgenettes-Desmadelaines, L.-A. Berthaud, ancien rédacteur du *Corsaire* et du *Charivari*, et C. Leroyer. Une *Chronique de Caen* en feuilleton, qui paraissait au moins une fois par semaine, et les articles de théâtre sont signés de Louis André, Jacques Blavin, Tolomé, Mme Polly P***, Pold, Bruck, K. Pould, Desarches, P. Lambert, B. Pont. Les nouvelles et romans en feuilleton sont très fréquemment signés de Clémence Lahire, et quelquefois d'Alfred Villeneuve. Nous trouvons ailleurs les signatures de Daillet, Mme Sophie Allier, Auguste Le Flaguais, Eug. Camus, Ch. Woinez.

Gérants :

Barthélemy Pont (30 nov. 1839); A. Desgenettes-Desmadelaines (14 juil. 1840); L.-A. Berthaud (3 sept. 1840); B. Pont (15 déc. 1840); C. Leroyer (22 mai 1842); B. Pont (28 nov. 1850-2 déc. 1851).

Imprimeurs :

Pagny, Bonneserre.

Format, Vignettes, etc.

In-folio. Le journal paraissait trois fois par semaine.

— **L'Hebdomadaire. Journal judiciaire, commercial et littéraire de la ville et de l'arrondissement de Vire.** ***Vire, impr. Adam fils,*** **1840-1862. In-folio.**

Journal fondé et édité par Adam fils, imprimeur-libraire à Vire, n° 2, rue du Calvados. La collection de la Biblioth. commence avec le n° du 4 juin 1840 et finit avec le n° du 26 décembre 1862.

— **L'Indépendant. Journal politique, financier et d'annonces. Bureaux, librairie Émile Alliot et Crevel, rue St-Jean, 26, à Caen.** ***Caen, imp. Pagny,*** **1867. In-folio.**

Hebdomadaire. La collection de la Biblioth. de Caen va du n° 1 (28 mai 1867) au n° 13 (20 août 1867).

— **L'Indicateur de Bayeux. Journal commercial, agricole, littéraire, d'annonces et affiches judiciaires de la ville et de l'arrondissement.** ***Bayeux, impr. L. Nicolle, puis A. Delarue,*** **1838-1852. In-folio.**

Fondée le 5 mai 1838 par Léon Nicolle, imprimeur à Bayeux, rue St-Jean, 30, cette feuille eut d'abord pour directeur et rédacteur en chef M. de Bellegarde. Le 21 octobre 1840, M. Adolphe Delauney prit la direction du journal. Hebdomadaire à l'origine, l'*Indicateur* parut deux fois par semaine, à partir du 27 mai 1848. La collection de la Biblioth. de Caen commence avec le 1er n° (5 mai 1838) et se termine avec le n° du 31 décembre 1852.

— **L'Indicateur du Calvados.** *Caen, impr. Vve Poisson,* an VIII (1799-1800). Feuillet in-4.

D'après une note marginale, écrite sur ce placard, le journal n'aurait pas paru. En tête du programme de la feuille projetée, ce titre : « Pros-« pectus d'un journal d'utilité publique pour le département du Cal-« vados, intitulé l'*Indicateur du Calvados et Journal des Actes de* « *l'Autorité publique, du Commerce et des Arts*, avec cette épigraphe : « Vérité, Utilité. »

Suivant le programme, le journal aurait eu « pour unique objet l'utilité des Habitans du Calvados ». Il aurait servi d'intermédiaire « entre celui qui offre et celui qui demande ». Le programme ajoute : « La Politique ne sera qu'un objet très accessoire de cette feuille... Ce



« journal, consacré au bien-être de nos Concitoyens, ne contiendra « jamais rien qui puisse flatter la malveillance ou réveiller les dissen- « sions qui doivent être éteintes à jamais... On s'y abonne chez la « V^e Le Baron, Libraire, rue Froiderue, à Caen. »

— **Intérêt (L') public. Journal des droits et des devoirs nationaux. Calvados, Orne, Manche.** *Caen*, 1845-1854. Collection in-folio.

Cet organe, fondé par un groupe de légitimistes, donne, en tête du 1er n° (21 novembre 1845), un long programme indéterminé, que tout parti d'opposition aurait pu signer.

« Dans l'ordre politique, comme dans l'ordre moral, comme dans l'ordre matériel, les intérêts permanents de la patrie sont directement atteints et compromis. Que toutes les voix indépendantes de nos provinces s'unissent donc pour protester et se plaindre; que tous les esprits généreux songent à combler les abîmes qui menacent d'engloutir la fortune et la moralité publiques; enfin qu'on se prépare à revendiquer les droits à l'aide desquels il sera possible de corriger l'action du pouvoir en le rétablissant sur la base nationale, afin de sauver notre société par le salut du principe d'autorité lui-même. »

Un journal républicain de Caen, le *Haro*, trouva que cette profession de foi manquait de clarté. A cette critique, les fondateurs de l'*Intérêt public* répondirent (3e n° du 26 novembre 1845) en affirmant qu'ils n'avaient qu'un drapeau : « C'est le drapeau de la France. » Et, pour se dispenser de commentaires plus compromettants, ils ajoutèrent qu'ils partageaient complètement la manière de voir du « barde monarchique de la liberté », dont on avait pu dire: « M. de Château- « briand est royaliste pour les royalistes, il est national pour la « France. Son royalisme trouve l'art d'être patriote. »

Une chanson, signée Hébert et intitulée *Cosaque et Jésuite*, se chargea, en termes peu aimables et en très mauvaises rimes, de donner la couleur politique de la nouvelle feuille. En voici le premier couplet :

A Caen l'on trouvera toujours
Dans l'*Intérêt public*
Un prédicateur par amour
D'Henri cinq, sa relique.
Journal sans esprit,
Répète à grands cris :
Chers Cosaques, venez vite :
Le peuple, embêté
De sa Liberté,
Réclame les Jésuites.

L'Intérêt public, dont la plupart des articles n'étaient pas signés, eut pour principaux rédacteurs : MM. Ludovic d'Osseville, Auguste de Nollent, Pierre Le Melletier, Charles Lefèvre, Alfred Hamelin, Théodore d'Andigné.

Il eut pour imprimeurs : Ch. Woinez et Pagny. Cette feuille paraissait trois fois par semaine. La collection de la Bibliothèque de Caen commence avec le 1er n° (21 novembre 1845) et se termine avec le n° du 11 août 1854. En tête de ce n° se lit l'avis suivant : « Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, le journal l'*Intérêt public* ne paraîtra que le 14 courant sous son nouveau titre de *Moniteur du Calvados,* avec agrandissement de format. »

Ces circonstances, on les devine facilement. La proclamation de l'Empire avait porté un coup funeste à l'organe légitimiste. Depuis trois ans environ, il avait déjà subi un changement de direction et de rédaction. Le virus impérialiste s'était glissé dans ses veines ; il devait en mourir tôt ou tard.

— **Jean-Bart** aux habitans du Calvados. N° III. Sur le Décret des 15 et 16 juillet, [et] n° IV. Sur le choix des nouveaux Représentans. *Caen, de l'Imprimerie du Courier* (sic) *du Calvados*, 1791. 2 in-8 de 8 p.

Est-ce une œuvre originale de Picquot, le rédacteur du *Courrier du Calvados ?* Nous croirions plutôt que c'est simplement une réimpression de deux numéros d'un de ces pamphlets périodiques, qui parurent pendant la Révolution sous le titre de *Jean-Bart.* La direction du *Courrier* se serait contentée d'en modifier le titre pour l'adresser aux habitants du Calvados.

— * **Journal. Affiches.** Annonces et Avis divers du département du Calvados.

Voy. *Affiches, ou Journal de la Basse-Normandie.*

— **Journal d'Alençon** et du département de l'Orne. *Alençon, impr. Poulet-Malassis,* 1842-1844. In-folio.

Ce journal, d'abord hebdomadaire, paraît, à partir du 1er janvier 1844, deux fois par semaine. La collection de la Biblioth. commence avec le n° 1 (2 janvier 1842) de la 37e année et finit avec le n° 10 (30 décembre 1844) de la 39e année.



Journal de Caen et de la Normandie. *Caen, impr. T. Chalopin*, 1828-1830. Collection in-folio.

Ce journal, quoique étranger à la politique, appartenait au parti libéral modéré de la fin de la Restauration. Il s'occupait de questions historiques et littéraires et particulièrement d'histoire locale. Il se faisait surtout l'écho des cours de facultés ou des séances de sociétés savantes. En général les articles n'étaient pas signés, ou seulement d'initiales. L'éditeur et imprimeur, T. Chalopin, prenait une part active à la rédaction et écrivait surtout les comptes-rendus de théâtre.

Les initiales A. S. désignaient M. Seminel; B'**, Blosseville; C***, Clogenson, et C. N., Galeron; E., de Courdemanche et, ailleurs, Lambert, plus tard bibliothécaire de Bayeux; F. G. B., Bertrand, plus tard maire de Caen; F. P., Frédéric Pluquet; E. V., Frédéric Vautier; L. P., Mlle Pigache, plus tard Mme Coueffin, auteur de poésies.

Beaucoup d'articles non signés étaient dus à MM. Roger, professeur d'histoire, Deslongchamps, Gervais, Brunet, Chauvin, Boisard, Renault, avocat à Falaise.

La collection que possède la Bibliothèque est complète et se compose d'un volume divisé en deux parties, qui ont chacune leur pagination. La 1re, qui commence le 3 avril 1828 et finit le 29 mars 1829, a 312 pages et 103 nos.

La 2e, qui commence le 2 avril 1829 et finit le 7 février 1830, a 356 pages et 89 nos. Ce journal, qui paraissait les jeudi et dimanche, était in-folio.

Dans le no du 7 février 1830 on lisait cet avis : « A dater de ce jour « et par des motifs particuliers, le *Journal de Caen* cessera de paraître. « Cette détermination étant prise ce soir à 7 heures, nous n'avons que « le temps de remercier le public de la faveur qu'il nous a constam- « ment accordée. »

Il faut joindre à cette collection la pièce suivante de 3 pages in-8 : « *Journal de Caen et de la Normandie*. Prospectus ».

— * **Journal de Caen** et des départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

Voy. *Mémorial du Calvados*.

— **Journal de Caen.** Bulletin de la ville et de la campagne. *Caen*,

***impr. Hommais, puis Delesques*, 1871-1909. Recueil in-folio, en cours de publication.**

Ce journal a été fondé en 1871 par Edmond Henry, esprit vif et loyale nature, dont on chercherait en vain la biographie dans certains recueils, qui consacrent trop souvent de longs articles nécrologiques à nombre de médiocrités officielles.

Né à Caen en 1839, d'une honorable famille de commerçants, avec de belles allures gentilhommesques, Edmond Henry, à peine sorti du Lycée de Caen, sut se faire dans sa ville natale, sans recourir aux vulgaires moyens des faiseurs, une place très particulière. Excellent cavalier, escrimeur de bonne marque, il fut avant l'ère des sports un sportsman accompli. Entraîneur de ses camarades de l'École de Droit, il devint l'habituel organisateur de toutes leurs fêtes universitaires. Et, comme il avait déjà une parfaite connaissance du cheval (qui le fit entrer plus tard dans la Commission du Stud-Book du demi-sang), il était naturellement désigné pour diriger les belles cavalcades, qui attirèrent à Caen tant d'étrangers vers les dernières années du second Empire. Il rimait aussi agréablement des chansons pour agapes fraternelles ou banquets. Toutefois, à côté du plaisir, il donnait une large part au travail. Déjà, par sa collaboration au journal républicain le *Suffrage universel*, il se préparait à la vie politique.

Mûri d'ailleurs par les événements de l'Année terrible, il fut l'un des premiers à comprendre qu'en présence de la division des partis, et des ruines occasionnées par la défaite, on devait regarder comme un devoir patriotique d'apporter son loyal concours à l'organisation d'une république honnête et pondérée. Et c'est alors qu'il eut l'idée, pour donner une direction aux intérêts républicains, de fonder en 1871 le *Journal de Caen*, dont il fut tout d'abord le directeur et rédacteur en chef.

Sa vie politique commençait. Apprécié des électeurs de la circonscription de Caen, qui savaient trouver en lui un mandataire consciencieux, il fut élu député du Calvados en 1881. Avec sa compétence reconnue pour toutes les questions de courses et d'élevage, il se fit à la Chambre une spécialtié, qui lui permit d'obtenir un meilleur recrutement de notre cavalerie, sans avoir recours à l'étranger. Sa propagande législative fut malheureusement interrompue par un revirement de l'opinion, lors des élections législatives de 1885.

Rendu à la vie privée par ce jeu de bascule de la politique, qui déroute les prévisions les plus rationnelles, Edmond Henry n'en continua pas moins, soit par le journal, soit par le livre, à défendre les idées qui lui étaient chères. Et c'est ainsi qu'il publia en 1886 : *Un dernier mot sur la question chevaline*. Ses précédentes études sur les *Haras,*



les *Courses*, les *Écoles de dressage*, avaient attiré sur lui l'attention du monde hippique, et il fut nommé membre du Conseil supérieur des Haras. Syndic de l'Association des journalistes républicains, fondateur et président de la Société amicale du Calvados à Paris, bon, généreux, toujours empressé à mettre son influence au service de ceux qui demandaient son aide, Edmond Henry avait largement de quoi occuper les loisirs que lui avait faits le caprice de ses électeurs. Il mourut trop tôt en 1906, regretté de tous, parce qu'il avait eu l'art de se faire aimer de tous ceux qui l'avaient approché.

Le *Journal de Caen*, qu'il avait fondé en 1871, est toujours en cours de publication. Très modéré à l'origine, il a suivi la marche ascensionnelle des idées du parti républicain

Le *Journal de Caen* resta hebdomadaire du n° 1 (24-30 juin 1871) au 1er juillet 1872. A cette date, il parut trois fois par semaine, jusqu'au 1er janvier 1873, puis tous les jours, excepté le dimanche. Depuis quelques années, le journal publie une édition hebdomadaire intitulée : *La Semaine Normande*, qui n'est qu'une réimpression d'un choix d'articles parus dans le format quotidien.

— **Journal de Cherbourg**, non politique, commercial, maritime, judiciaire, agricole et littéraire. *Cherbourg, impr. Boulanger*, 1833-1839. Collection in-4, puis in-folio.

Imprimé d'abord par Boulanger, imprimeur-libraire, ce journal hebdomadaire avait son buréau à Cherbourg, rue des Bastions. A partir du 10 avril 1836, il est édité par Beaufort et Lecauf, imprimeurs, quai du Bassin, n° 9.

Avec le n° du 1er septembre 1833, cette feuille prend définitivement le titre de *Journal de Cherbourg et du département de la Manche*. Elle a eu pour rédacteur en chef A. de Berruyer, puis J. Fleury en 1838. A partir du 14 janvier 1838, elle devient politique et publie, dans ce numéro, une profession de foi peu compromettante. « *Le journal de Cherbourg et du département de la Manche*, y est-il dit, a toujours appartenu à la fraction la plus avancée, celle qui veut le progrès et le bonheur de l'humanité. Ainsi, point d'opposition systématique... »

La collection de la Bibliothèque commence avec le n° du 3 mars 1833 et finit avec le n° du 29 décembre 1839. Manquent plusieurs numéros.

— **Journal de Falaise**. Pour la ville et l'arrondissement. *Falaise, impr. Brée l'aîné, puis Levavasseur*, 1830–1852. In-folio.

D'après le prospectus, qui figure en tête du 1er n° (6 janvier 1830)



de cet organe, il existait, à Falaise, une *Feuille d'Annonces* qui paraissait depuis 17 ans. C'est cette feuille, dont on se contente d'augmenter le format, que l'imprimeur Brée l'aîné publiera désormais sous le titre de *Journal de Falaise.* Avec le n° du 5 juin 1839 commence la direction du nouveau propriétaire-gérant, Levavasseur. La collection de la Bibliothèque commence avec le n° du 6 janvier 1830 et finit avec le n° du 25 décembre 1852.

— **Journal de l'Armée des Côtes de Cherbourg,** 1793. Recueil in-8.

L'Armée des Côtes de Cherbourg, organisée par Carnot, dans le but de repousser l'invasion qui menaçait notre littoral, donna son nom au journal publié par l'armée parisienne, que la Convention avait levée à la hâte pour étouffer en Normandie l'insurrection dite du *Fédéralisme.* Espérant vaincre moins par la violence que par la persuasion, les troupes de la Montagne se faisaient suivre d'une presse et d'une équipe d'ouvriers qui imprimaient, pendant les haltes, le *Journal de l'Armée des Côtes de Cherbourg*, dont le premier n° parut à Évreux le dimanche 28 juillet 1793.

Le nom du rédacteur en chef de la feuille, J.-J. Derché, ne figure sur le titre qu'à partir seulement du n° du 29 août 1793. Chaque n° se terminait par cette mention : « De l'imprimerie de la guerre suivant l'armée », précédée du nom de la localité où se trouvaient les troupes.

Le journal était quotidien, mais il y avait quelquefois des interruptions causées par la marche de l'armée. Ainsi, en tête du n° du 30 juillet, on lit : « La marche rapide de l'armée a empêché de faire paroître le n° d'hier. » Dans le n° du 5 août on trouve encore cet avis : « Le départ de l'armée pour se rendre de Lisieux à Caen nous a forcés de mettre une interruption de deux jours dans la publication de notre journal. »

A la fin du n° daté de Caen, *16e jour du 2e mois de la 2e année de la République*, on a inséré cet entrefilet : « L'armée partant, nous sommes obligés de suspendre le journal jusqu'à nouvel ordre. »

Le dernier n° fut publié à Caen le 25 frimaire an II (15 décembre 1793). On lit en effet à la 4e page de ce n° : « D'après les ordres que nous avons reçus, cette feuille est la dernière que nous publions. En tenant compte des nos qui n'ont point paru par cas de force majeure, la collection complète doit se composer de 108 nos. Elle a une très grande importance, car elle contient les arrêts et proclamations des trois députés R. Lindet, Duroy et Bonnet ; le procès-verbal des séances publiques qu'ils ont tenues à Lisieux et à Caen en qualité de représentants en mission, et



beaucoup d'autres pièces relatives aux événements qui ont eu lieu dans le Calvados à la fin de 1793.

Voy. pour plus de détails : *Études sur la presse en Normandie*, 1re série, par Gaston Lavalley.

— **Journal de l'arrondissement de Valognes,** commercial, agricole, littéraire et d'annonces. *Valognes, impr. Carette-Bondessein*, 1839-1858. In-folio.

La collection de la Biblioth. commence avec le n° 1 (4 janvier 1839) de la 3e année et se termine avec le n° 53 (31 décembre 1858) de la 22e année. Manquent complètement les années 1848-1849-1850-1851.

— **Journal des savants de Normandie.** Année 1844. *Caen, impr Pagny*, 1844. In-8 de 972 p.

Seule année qui ait paru de ce journal, fondé par M. Alfred du Méril, qui eut pour principaux collaborateurs son frère Édélestand, Dubosc, A. Canel, H. de Formeville, T. du Moncel, A. Charma. Chaque n° se terminait par un *Bulletin* qui donnait un aperçu des productions littéraires ou scientifiques relatives à la Normandie. Les 3 premiers nos de cette publication avaient été imprimés d'abord à Bayeux chez Le Météyer.

— * **Journal du Calvados** et feuille d'annonces réunis.

Voy. *Affiches ou Journal... de la Basse-Normandie*.

— * **Journal général du Calvados** rédigé par une Société de Gens de Lettres.

Voy. *Affiches ou Journal... de la Basse-Normandie*.

— **Journal patriotique de la Basse-Normandie**. *Caen, impr. J. Poisson*, 1790. Recueil in-8.

Par un entrefilet, publié dans le n° du 21 février 1790 des *Affiches ou Journal de la Basse-Normandie*, nous apprenons que « Le journal patriotique de la Basse-Normandie » avait pour rédacteur, sinon pour fondateur, un certain M. Desmares, avocat. Le vrai nom de cet homme



de loi était Caille Desmares. Dès l'année 1770 il est inscrit au barreau de Caen. En 1790, année de l'apparition du journal, comme maître-avocat du bailliage et siège présidial de Caen, demeurant rue des Cordeliers, il figure sur la liste publiée par l'*Almanach de la Ville et Généralité de Caen*. En 1811, il est encore domicilié rue des Cordeliers, d'après l'*Almanach judiciaire de Caen*. Mais, à partir de cette date, on ne trouve plus son nom dans cet annuaire. Était-il mort? avait-il seulement quitté la ville? Nous l'ignorons.

Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il est l'auteur d'un opuscule anonyme, dont voici le titre de la 3ᵉ édition: « Oraison funèbre de « Très-Hauts et Très-puissants seigneurs en leur vivant les Gens « tenants les Conseils supérieurs de France, prononcée dans la grande « salle de l'Hôtel-de-Ville de C..., le lundi 28 novembre 1774, à l'occa- « sion de l'enregistrement de l'Édit portant le rétablissement des Par- « lements. Par M. D***, avocat en la même ville. Nouvelle édition « revue et corrigée, et à laquelle on a joint une Ode à M. de Miromes- « nil et une Prière pour le Roi, version en vers du Pseaume 119, du « même auteur. En Normandie 1775. »

Cet écrit, qui n'avait rien de piquant, quoi qu'en ait dit Frédéric Pluquet dans ses *Curiosités littéraires*, eut un prodigieux succès par cela seul qu'il traduisait bien l'état de l'opinion publique soulevée, surtout en Normandie, contre la suppression des Parlements. Ce pamphlet, qui n'était qu'un pâle reflet de tant d'autres pièces dirigées contre Maupeou, célébrait surtout avec emphase l'acte réparateur de Louis XVI, qui venait de supprimer les *conseils supérieurs*.

Ces hommes vains, tantôt superbes,
Qu'élevaient des soins superflus,
Maintenant rampent sous les herbes,
Et leur règne n'est déjà plus.

disait l'auteur dans sa paraphrase en vers: *Prière pour le Roi*, qui devait, dans sa pensée, compléter son attaque en prose. Et il ajoutait:

Seigneur, achève ton ouvrage,
Exauce à la fois tous nos vœux:
Conserve Louis juste et sage,
C'est assez pour nous rendre heureux.

De tels antécédents littéraires chez le fondateur de la nouvelle feuille ne promettaient guère un journaliste d'avant-garde. Aussi, dès son deuxième n° (2 janvier 1790), dans une *Lettre au Rédacteur*, dont il était,



sinon l'auteur, au moins l'éditeur complaisant, l'avocat Desmares développa-t-il, sous une forme humoristique, sa manière d'envisager les réformes décrétées par l'Assemblée Nationale.

Après s'être raillé de l'abolition des « préjugés antiques » il propose de supprimer le plus barbare, à son avis, c'est-à-dire l'*étiquette*.

« Ayons donc encore la force de faire ce pas vers la liberté. Il est du « bon ton et de la politesse française d'avoir la tête nue dans les appar- « temens, même dans les rues de ne porter qu'un soulier fort mince. « De là nombre de cervaux éventés, de rhumes, de fluxions de poitri- « nes. Ne seroit-il point un moyen de remédier à cet abus? Quoi qu'en « dise ce livre, maintenant inutile, intitulé : Civilité qui se pratique « parmi les honnêtes gens, j'ai cru le trouver et je vais vous faire part « de mon projet. »

Son invention, c'est le *Sabot social* : « Tous ceux qui payeront une « somme de 3 livres, pour être distribuée aux pauvres, auront la faculté « d'en porter dans tous les lieux publics, tribunaux et maisons parti- « culières... Pour me conformer en tout aux circonstances actuelles, le « sabot de la réunion sera peint en bleu de Roi, talon rouge, plette « blanche; par ce moyen j'aurai conservé les trois couleurs de la livrée « nationale, le respect qu'on doit à la justice distributive... Nos graves « magistrats, nos élégants, nos petites maîtresses, viendront en foule « chausser le sabot de la réunion, et mon projet vaudra, je crois, celui « de la cocarde nationale. »

Et, naturellement, l'article était signé : *Tricolor*. Après la prose, les vers. Voici, par exemple (n° 8), une satire intitulée le *Veto*, où l'auteur se moque d'un épais bourgeois, un des promoteurs de la Révolution, qui attribue à ce mot la signification de *nouvel impôt*, et conclut en ces termes :

Et tout onéreux qu'il peut être,
En un point, il me semble doux,
Puisque du moins, et Noble et Prêtre,
Le paîront aussi bien que nous.

Ailleurs, ce seront des couplets politiques (n° 11) où l'Amour demande à l'Assemblée Nationale de ne pas supprimer le droit du seigneur.

Malgré ces critiques, le rédacteur du *Journal patriotique* semble parfois faire quelques concessions à l'esprit de réforme de la Révolution. Ainsi, à propos d'élections prochaines (n° 29), il écrira : « Nous « nous en rapportons à la sagesse des Représentans de la Commune « d'applanir ces difficultés qui pourroient retarder la première opéra- « tion, qui va nous associer aux travaux de l'Assemblée Nationale et



« rendra à jamais inébranlables les fondemans de notre liberté. » Une autre fois (n° 127) un fait divers, l'incendie de la maison de l'ancien maire de Caen, le comte de Vendeuvre, lui fournira l'occasion de tenter un rapprochement entre les classes. Après avoir vanté le zèle et le courage des citoyens de tout âge et de tout état, qui avaient concouru à sauver l'immeuble menacé, il écrira : « C'est ainsi que l'esprit de corps « et de parti disparoissent quand il s'agit de la cause commune. »

Les polémiques du journal, au point de vue politique, ne peuvent d'ailleurs avoir pour nous qu'un très médiocre intérêt. On le consultera plus utilement dans la partie qu'il consacre à de petits événements locaux. Sous la rubrique *spectacles* par exemple, il nous fournira d'assez nombreux documents, qui pourraient servir à l'histoire du théâtre de Caen. Ici (n° 28), il infligera une verte leçon à la témérité d'un amateur qui avait eu la prétention de jouer le rôle d'Égiste dans la tragédie de *Mérope;* plus loin (n° 29), il annoncera la prochaine représentation de l'*Enfant naturel*, opéra, musique et paroles d'un amateur, citoyen de cette ville; ailleurs, il donnera des analyses de pièces, ou de curieux renseignements sur le prix des abonnements. En un mot, il paraît bien informé, a des correspondants dans les différentes villes du département et sait intéresser ses lecteurs. On rencontre la preuve de son succès dans cet entrefilet publié par un de ses concurrents (n° du 21 février 1790), le *Journal de la Basse-Normandie :*

« On trouve, au bureau des *Affiches*, le *Journal patriotique de la « Basse-Normandie* par M. Desmares, avocat. Le nombre des abonnés « permettant d'en diminuer le prix, le s[r] Le Peltier, pour remplir « l'obligation qu'il avoit contractée, prévient le public que le prix en « est fixé à 40 s. par mois pour Caen, au lieu de 3 liv., et à 3 liv. pour « la province, au lieu de 3 liv. 15 s. On souscrit en tout temps. »

Un journal quotidien qui peut, moins de deux mois après sa fondation, diminuer le prix de ses abonnements, voilà un résultat qui n'est pas banal. Et beaucoup de nos grands journaux d'aujourd'hui devraient porter envie à cette feuille caennaise de la Révolution.

Titres, imprimeurs, abonnements, etc.

L'exemplaire du *Journal patriotique de la Basse-Normandie* que possède la Bibliothèque de Caen est incomplet. Il commence avec le n° 2 (2 janvier 1790) et va, inclusivement, jusqu'au n° 31 (31 janvier 1790). Puis il reprend avec le n° 121 (1[er] mai 1790) pour finir avec le n° 151 (31 mai 1790). Nous ne savons donc pas quelle fut la durée exacte de ce journal quotidien, qui n'est cité nulle part et doit être à peu près introuvable.



L'exemplaire de la Bibliothèque a été acheté par M. Gaston Lavalley à la vente de la collection Charles Renard, qui eut lieu à Caen en 1895.

Au bas de la 8e page de chaque n° on lisait : « A Caen, de l'imprimerie de L.-J. Poisson, rue Froide-Rue. » Et au-dessus : « Le prix de « l'abonnement de ce journal, qui paroît tous les jours, est de 3 liv. pour « Caen et de 3 l. 15 s. pour la province par mois. On en trouvera à « 3 s. la Feuille au Bureau chez le sr Lepeltier, rue St-Jean, n° 160, où « l'on souscrit pour les *Affiches* et ce nouveau journal. »

D'après cet avis on pourrait croire que le sr Lepeltier, propriétaire déjà des *Affiches ou Journal de la Basse-Normandie*, était pour quelque chose dans la gestion et la rédaction du *Journal patriotique*. Ce serait une grosse erreur. Lepeltier n'était qu'un intermédiaire, un agent d'abonnements, comme cela ressort de ce brutal entrefilet de reniement, publié dans le n° 17 (17 janvier 1790) du *Journal patriotique* : « C'est en pure perte que le Rédacteur des *Affiches, annonces et avis « divers*, a fini sa tâche, dans les Feuilles de ce jour, en disant : *qu'il « se croyoit obligé de déclarer qu'il n'avoit aucune part dans la rédac- « tion et publication du « Journal patriotique »;* personne ne l'en a « soupçonné. »

— * **Journal politique,** affiches, annonces et avis divers du département du Calvados.

Voy. *Affiches ou Journal... de la Basse-Normandie.*

— **Le Lutin,** organe hebdomadaire des plages de Luc, Saint-Aubin, Ouistreham, Riva-Bella, Lion, Hermanville, Langrune, Bernières, Courseulles, Asnelles et Arromanches. *Dives-sur-Mer, Imprimerie normande*, 1894. Gr. in-4.

Ce journal balnéaire avait été fondé, en 1894, par C.-A Ballière. Le n° était composé de 8 pages à 3 colonnes. La Biblioth. ne possède que les nos 1 (8 juillet 1894), 2, 3 et 4 (29 juillet 1894).

— **Le Magasin Brayon.**

Voy. *Magasin Normand.*



— **Le Magasin Normand** (ancien Magasin Brayon). Recueil scientifique, artistique et littéraire. *Neufchâtel, impr. Duval*, 1864-1869. In-8.

Cette revue, dont la 1re année (1864) a paru sous le titre de *Magasin Brayon*, a été fondée par l'abbé Jean-Eugène Decorde, curé de Bures, auquel on doit de nombreuses et intéressantes monographies, relatives surtout au pays de Bray. Dans ce recueil on consultera encore avec fruit de substantielles études sur l'histoire locale, telles que : « Les prêtres du diocèse de Rouen pendant la Terreur » ; « Les pèlerinages du pays de Bray » ; « Le Chapitre de Rouen », etc.

Le Magasin Normand paraissait, vers le 15 de chaque mois, par cahiers de 16 pages in-8, sur deux colonnes. Les 12 nos formaient chaque année un volume avec table des matières. Commencé le 15 mai 1863, ce recueil s'est terminé avec le no du 15 avril 1869. La collection complète, que possède la Biblioth., se compose donc de 6 années, formant autant de volumes.

— **La Marotte littéraire du Calvados**, ou Petit recueil d'Essais sur la poésie, la littérature, les sciences et les arts. Dédié à leurs concitoyens par des Amis des lettres et de la vérité. Tome I. A Caen, au Bureau du Recueil littéraire, rue Venelle-aux-Chevaux, no 15, et à la Librairie ancienne et moderne de Mancel. Mars 1820. *Impr. P.-G. Le Roux*. Recueil in-8.

D'après un premier prospectus, cette feuille devait porter le titre de *La Marotte des dames, recueil littéraire dédié aux habitans du Calvados*. Mais, dans l'*introduction* du premier no, le fondateur explique ainsi le changement : « Le plan, la forme et même le titre de cet ouvrage ont éprouvé des mutations assez remarquables. Pour ce dernier point, les dames n'y perdront rien, et si nous avons rayé leur nom de notre première page, il se trouvera retracé dans les autres, avec l'hommage qui lui est dû. »

Le fondateur du journal se montrait prématurément galant, autant qu'écrivain précoce, puisqu'il était né à Falaise en 1803. Il avait donc 17 ans au plus à l'époque où parut la *Marotte littéraire*. Sorti à peine des bancs du collège et tout imprégné de l'empreinte scolaire, il intitula modestement *cahier* chaque numéro de sa publication. Ce journaliste en herbe s'appelait Florent Richomme, et on lui doit de bonnes monographies sur la Normandie, des poésies personnelles et une traduction des *Ballades* de William Wordsworth.



Son recueil vécut un peu plus que les roses : l'espace de 2 cahiers. C'était dommage, car il y avait dans ce début plus que des promesses : une certaine verve et une tournure agressive, qui n'était pas sans esprit. On le lui reprocha dans un entrefilet du grave *Journal politique du département du Calvados :*

« Le second cahier de la *Marotte littéraire* vient de paraître (n° du 23 avril 1820). Les rédacteurs de cette feuille font preuve d'esprit et d'imagination. Le sel et la gaieté de la plupart des articles de leur Recueil devront, dans les circonstances actuelles, leur procurer beaucoup de souscripteurs, puisque chacun est forcé de se délasser des travaux de la politique... Peut-être feraient-ils bien de s'abstenir de certains traits qui ressemblent trop à des personnalités ; ils s'exposent à un terrible débordement d'injures ; se sentent-ils la force de les supporter ! »

Voilà, chose extraordinaire ! un conseil qui paraît avoir été suivi. Car le fondateur de la *Marotte* abandonna son journal après le deuxième numéro et passa, avec armes et bagages, dans les colonnes de son ennemi le *Journal politique du Calvados*, qu'il avait attaqué assez vivement dans une campagne de presse commencée surtout contre la feuille royaliste l'*Observateur Neustrien*.

Nous voyons en effet que, dès l'année 1821, Florent Richomme était chargé, dans ce journal politique, de la chronique théâtrale.

— **Mémorial de l'Eure.**

Voy. *Omnibus*, journal politique... de l'Eure.

— **Mémorial de la ville et l'arrondissement de Bayeux,** département du Calvados. *Bayeux, de l'Imprimerie de C. Groult, rue de la Maîtrise, n° 8,* 1807-1809. In-4.

Sous le titre de ce journal hebdomadaire, dont le premier n° parut le 10 décembre 1807, on lit : « Tous les articles de cette feuille, relatifs à la politique, seront copiés dans le *Moniteur*. On trouvera, à la fin de chacun, le n° d'où il est extrait. On sait que le *Moniteur* est le seul Journal Officiel, publié dans l'Empire Français. » Le n° avait ordinairement 4 pages, quelquefois 6, sur deux colonnes. Il se composait surtout d'annonces. La collection de la Biblioth. comprend les deux premières années (du 10 décembre 1807 au 30 novembre 1809).

— **Mémorial du Calvados, de l'Orne et de la Manche.** Journal politique, littéraire et commercial [Du 11 novembre 1832 au 1er novembre 1839]. — [2e série de cette publication sous ce titre]: **La Publicité.** Journal des contredits politiques, industriels et littéraires [Du 3 novembre 1839 au 9 juin 1841. — [3e série sous ce titre]: **Journal de Caen et des départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche** [Du 11 juin 1841 au 3 mars 1848]. *Caen*, 1832-1848. Collection in-folio.

Le 26 octobre 1832, quelques jours avant la publication de son premier n°, le *Mémorial du Calvados* fit paraître un prospectus où il indiquait nettement la ligne de conduite politique qu'il devait suivre. « Avant juillet 1830, disait-il, il n'y avait que deux partis en France: les constitutionnels (c'était presque tout le pays) et les absolutistes, balayés en trois jours par la tempête populaire. »

Mais les légitimistes, que les fondateurs du *Mémorial* désignent sous le nom d'*absolutistes*, après avoir conspiré sourdement, ne tardent pas à attaquer le nouveau pouvoir « avec l'arme de la presse, oubliant tout à coup l'horreur que cette arme leur avait inspirée pendant quinze ans ».

A côté de ce premier parti d'opposition il s'en forme bientôt un second, qui avait pour chefs « non seulement des ambitieux prompts à s'élancer dans le vague de révolutions nouvelles pour y saisir ce qu'une première révolution leur a refusé, mais encore des théoriciens à doctrines exclusives, voulant, à tout prix et malgré nous, reformer l'état social réel sur l'état idéal qu'ils ont rêvé; gens à violenter les mœurs... qui, au lieu de faire les lois pour les hommes tels qu'ils sont, voudraient apparemment refaire les hommes pour les institutions qu'ils méditent ».

C'est, suivant le prospectus, la faction des *anarchistes* à laquelle il faut en joindre une troisième: celle des mécontents, que la future rédaction du *Mémorial* appelle les « opposans de profession ».

Voilà donc les trois groupes d'ennemis à combattre. Puisqu'ils ont fondé des journaux pour propager le mensonge, il est temps de leur opposer enfin un journal pour répandre la vérité.

« Nous voulons, disent les rédacteurs du prospectus, la charte, toute la charte, rien que la charte, et point de programme; la monarchie constitutionnelle et point de monarchie à institutions républicaines. »

Tout en défendant le gouvernement ils ont la prétention de rester indépendants et repoussent avec énergie la qualification de *ministériels*, que leur donnent ironiquement leurs adversaires.



Dès l'apparition de son premier n°, le 11 mars 1832, le *Mémorial* commence contre l'organe légitimiste de Caen : *L'Ami de la Vérité*, une polémique qui ne finira qu'avec la mort de son adversaire le 2 oct. 1835. Il soutient en même temps la lutte contre le journal d'opposition modérée : *Le Pilote du Calvados*, puis contre le *Haro*, qui avait pour rédacteur en chef Barthélemy Pont. représentant du parti républicain avancé ; enfin contre l'*Intérêt public*, nouvel organe de la légitimité.

Il faut rendre cette justice aux rédacteurs du *Mémorial* que, dans cette guerre quotidienne, où ils étaient harcelés de tant de côtés à la fois, ils surent toujours combattre avec une loyauté qui aurait dû leur mériter l'estime de leurs propres ennemis. Nous n'en voulons d'autre preuve que ce passage d'un de leurs articles, où beaucoup de journalistes pourraient trouver encore une leçon utile à méditer, et un exemple bon à suivre.

Après avoir annoncé, dans le n° du 29 novembre 1837, la prochaine apparition de l'*Avenir de Caen*, l'auteur de l'entrefilet ajoutait, entre autres choses : « Nous pensons que les principes qui seront les bases de ses doctrines ne seront point les nôtres ; mais nous n'avons pas la prétention de trouver nos convictions seules dignes d'être défendues. La liberté que nous voulons pour nous, nous la demandons les premiers pour les autres. Nous pensons d'ailleurs qu'il y a dans notre ville, du côté de nos adversaires politiques, un progrès véritable à réaliser : c'est de donner aux habitudes de la presse toute la dignité qui lui convient ; d'apprendre à la presse à ne se servir que d'armes loyales et courtoises ; à ne pas donner à la polémique ce ton de rancune et de rivalité haineuse qui la rapetisse au niveau des misérables passions de l'individu et des spéculations mercantiles ; à ne pas se faire un système d'arracher à ses adversaires jusqu'à leur nom propre, en les forçant eux-mêmes à repousser enfin l'attaque par les mêmes moyens que ceux qu'on emploie pour le faire triompher. »

En octobre 1839, l'ancienne société du *Mémorial du Calvados* se dissout. Le journal change de titre et de direction, mais reste attaché aux principes des représentants de la majorité constitutionnelle qui avait fondé le *Mémorial*. Celui-ci s'appelle maintenant *La Publicité* et, dans son premier n° du 13 novembre 1839, il déclare qu'il continuera à défendre la charte de 1830 dans toute son intégrité.

Cependant les nouveaux directeurs ont la prétention de ne pas être exclusifs ; leur journal sera une tribune pour tous. « *La Publicité*, disent-ils, sera ouverte à tous les contredits ; ses colonnes seront franchement, loyalement, complètement mises à la disposition de tous ceux qui, dans le cercle de la légalité, voudront y prendre l'initiative d'une discussion, y soutenir un débat, y produire un fait, une



opinion sur quelque objet et en quelque circonstance que ce soit. »

En tête de son n° du 9 juin 1841, la *Publicité* insérait l'avis suivant : « La propriété du journal la *Publicité* sort de nos mains et est transmise à un homme de cœur et de talent, M. Gustave Champsaud, avocat, qui continuera ce journal sous le nom de *Journal de Caen*, à partir de vendredi prochain 11 juin. Nous ne recommandons pas aux lecteurs de la *Publicité* la rédaction du *Journal de Caen*. Cette rédaction, à laquelle toutes les forces du parti conservateur vont concourir en ce pays, se recommandera elle-même. »

Celui qui signait cette note, C. Lesaulnier, à la fois propriétaire, rédacteur en chef et imprimeur de la feuille défunte, ajoutait que, par une clause expresse, il s'était réservé l'impression du journal qui devait continuer la *Publicité*. C'était, cette fois, tout au contraire du chien de la fable, lâcher habilement l'ombre pour la proie. Car ce n'est jamais un bon signe pour un journal quand on le voit si souvent changer de titre et de propriétaire, sans que ce changement ait été imposé par une nouvelle ligne politique à suivre.

Le *Journal de Caen* n'en continua pas moins de vivre tant bien que mal jusqu'à la Révolution de 1848, mais non sans quelques défaillances, qui furent malignement signalées par ses adversaires. Ainsi, dans son n° du 12 juin 1843, il se crut obligé de répondre à un article où l'on prétendait tenir de bonne source qu'il ne tirait qu'à deux cents exemplaires.

Espérant s'assurer de longs jours par une nouvelle combinaison, le *Journal de Caen* devint quotidien à partir du 3 janvier 1844. Il pensait ainsi faire une concurrence heureuse aux grands journaux de Paris. Les abonnés lui arriveraient nombreux, ravis de trouver à prix réduits, dans la même feuille, et les nouvelles locales et le compte-rendu des séances des Chambres. Mais le résultat ne répondit pas à l'énergie de l'effort. Épuisé par ce traitement périlleux, le malade eut une rechute si pénible qu'il en perdit la voix pendant tout un trimestre. Cependant son chant du cygne ne fut pas sans fierté.

Après avoir avoué franchement qu'il cessait de paraître parce que ses recettes ne couvraient pas ses dépenses, il ajoutait dans son dernier n° du 26 septembre 1844 : « Le ministère, tant accusé de corruption, surtout dans ces derniers temps, ne nous a pas prêté le secours d'une subvention, et la meilleure preuve que nous en puissions donner est notre chute elle-même, dont la responsabilité revient à qui de droit. »

C'était tout à la fois réduire ses adversaires au silence et jeter un reproche sanglant à la mollesse des conservateurs qui l'avaient laissé périr. Ce fut d'ailleurs moins un décès qu'un état léthargique, puisque ce prétendu mort ressuscita au bout de trois mois.



Après ce long silence, le *Journal de Caen* déclare (n° du 5 janvier 1845) qu'il a trouvé dans le dévoûment de ses fondateurs « les ressources nécessaires pour garantir désormais son existence contre toutes vicissitudes, de quelque côté qu'elles lui viennent. »

Si la méchanceté n'existait pas, la politique l'aurait inventée; car, en le voyant renaître avec tant d'assurance, les organes de l'opposition ne manquèrent aucune occasion de laisser entendre que le *Journal de Caen* devait être subventionné secrètement par le pouvoir. Renchérissant sur la malignité du *Haro*, qui accusait formellement l'organe gouvernemental de vendre en certains cas son silence à la Préfecture, l'*Intérêt public* terminait un entrefilet malveillant par ces formules : « C'est *par ordre* qu'on lâche pied. — Ordre d'abandonner un périlleux débat. — Ordre de servir avec plus d'intelligence et *moins de zèle*. — Molesté par notre polémique, gourmandé par ses patrons. — Raillé légèrement par le public, — Que le *Journal de Caen* repose en paix ! »

Dans son n° du 27 mai 1846, le *Journal de Caen* répondit à ces attaques par une plaisanterie rimée :

Par la feuille légitimiste,
Notre décès est annoncé,
Et, sur la foi de l'alarmiste,
La clientèle henriquinquiste
Dit : *Requiescat in pace !*
Notre charitable ennemie
Prend donc pour un fait accompli
Ce qui n'est qu'une simple envie.
Savoir faisons que, pleins de vie,
Fort gaîment du fleuve d'oubli
Nous affrontons le précipice,
Sans nul souci de la malice
D'un adversaire dépité
Dont nous disons avec justice
Qu'en nous donnant de l'exercice
Il entretient notre santé.

Le *Journal de Caen* parut en effet très bien portant jusqu'à la Révolution de 1848. Mais, avec son n° du 3 mars, il rendit subitement le dernier soupir, sans une plainte, sans le moindre avis au lecteur. Frappé mortellement avec le pouvoir qu'il défendait, il disparut dans la tourmente qui emportait la monarchie de Juillet. Ses fougueux adversaires le *Haro*, le *Pilote*, l'*Intérêt public*, ne semblent pas même s'être aperçus de sa fin. Pas un mot d'adieu sur sa tombe, pas même l'aumône d'un fait divers sous la rubrique des *morts foudroyantes*. C'était bien

vite tomber dans le *fleuve d'oubli*, dont il avait peut-être imprudemment parlé.

Rédacteurs :

Successivement comme rédacteurs en chef ou directeurs : Amiel C. Lesaulnier, Champsaud, B. de Laporte. Comme principaux collaborateurs : Alphonse et Auguste Le Flaguais, P. David, A. Charma, Frédéric Vautier, Gustave Desnoiresterres, Georges Mancel, Paul Ben (pseudonyme de Paul Benjam), Chareau, qui faisait les comptes-rendus de théâtre et publiait en feuilleton deux romans : *Gentilhomme et Fermier* et l'*Étoile de Blankenberghe*, Gabriel Helland sous les initiales G. B., Victor-Évremont Pillet sous les init. V.-E. P., Georges Bouet sous les init. G. B., Léon de la Sicotière sous les init. L. D. P., Paul Delasalle sous les init. P. D.

Le *Mémorial* eut pour imprimeurs : Le Roy (11 nov. 1832), Pagny (6 oct. 1833), C. Lesaulnier (2 oct. 1839), Bonneserre (5 janvier 1842), H.-L. Roy (11 sept. 1843), Ch. Woinez (5 janvier 1845), B. de Laporte (11 août 1845-3 mars 1848).

Le journal paraissait trois fois par semaine. Il n'a été quotidien qu'exceptionnellement, du 3 janvier au 26 septembre 1844.

A partir du premier n° (11 nov. 1833) jusqu'au 18 juin 1837 le titre de *Mémorial du Calvados* est surmonté d'une vignette représentant un drapeau tricolore, au milieu duquel se voient les mots *Liberté*, *ordre public*. La hampe du drapeau semble fixée au centre d'un ruban sur lequel est écrit : *Charte de 1830*. Du 11 janvier au 26 sept. 1844 inclusivement le *Journal de Caen* (3ᵉ série de la publication) porte, au milieu de son titre, les armes de Caen, sans caractère légal, qui furent adoptées par la ville en 1830.

— **Messager (Le) du Calvados.** Paraissant les lundi, mercredi et vendredi. Rédacteur en chef gérant: M. Éric Isoard. *Caen, impr. Nigault de Prailauné*, 1868-1869. Collection in-folio.

En tête de son premier n° (15 juin 1868), la direction du nouvel organe écrivait : « Un journal nous semble devoir répondre à trois conditions principales : Il doit, pour être durable, être une œuvre de temps et de patience, une œuvre collective, un organe de l'opinion publique. »

Il nous semble bien que la feuille naissante ne remplissait aucune des conditions ci-dessus mentionnées. Car elle était créée et subventionnée par M. Foucher de Careil pour défendre ses intérêts personnels et préparer sa fortune politique. Au lieu de posséder des causes actives



de vitalité, comme le disait son programme, elle ne renfermait donc que des germes de mort. La suite le prouva bien. Dès son 99e n° (3 février 1869) le *Messager du Calvados* (signe funeste pour un journal) se crut obligé de changer de titre et de s'appeler désormais le *Progrès du Calvados et de la Manche. Ancien Messager du Calvados.*

Cette transformation est ainsi motivée dans le n° du 1er février 1869 : « Afin de rendre plus intime notre union avec les libéraux de la Manche et de la consacrer en quelque sorte, nous modifions notre titre devenu insuffisant ; nous donnons à la maison une physionomie nouvelle en y recevant nos amis nouveaux. » Ce renfort ne fut pas d'un grand secours, puisqu'il ne permit de prolonger la vie du journal que du n° 99 au n° 214.

Le rédacteur en chef, M. Éric Isoard, dans le dernier n° (5 novembre 1869) adresse des remerciements à ses principaux collaborateurs : MM. Ernest Faligan, Victor Derély, de Janzé, Morlet, Louis Énault.

— **Le Momus Normand.** Recueil littéraire. *Caen, impr. Chalopin,* 1832-1833. Recueil in-8.

Dans un prospectus de 4 pages, imprimé à Caen chez A. Le Roy, pour annoncer la prochaine publication du *Momus Normand*, on expliquait ainsi la venue au monde du nouvel organe :

« Les amis de la *gaie science* de Caen, réunis en banquet chantant, un de ces jours derniers, devant le buste de maître Olivier Basselin, ont décidé qu'à l'avenir il serait publié par eux un Recueil ayant pour titre : *Le Momus Normand.* De laquelle décision procès-verbal a été dressé et signé, séance tenante, *inter scyphos et pocula.* »

La rédaction de cet acte de naissance, enjolivée pour le public, n'avait rien de conforme à la réalité. Le nouveau-né ne devait pas la vie à une collectivité, mais à l'ardeur batailleuse de deux jeunes royalistes, l'un de vingt-huit ans, l'autre de vingt-trois.

L'aîné de ces deux collaborateurs était Alexandre-Auguste de Berruyer, garde du corps en 1817. Mis, sur sa demande, en non-activité, il vint habiter Cherbourg en 1831. Dans le voisinage, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, demeurait chez ses parents Léon Barbey d'Aurevilly, frère cadet de l'illustre auteur de l'*Ensorcelée* et du *Chevalier Destouches*. Des goûts littéraires analogues et la même foi politique rapprochèrent les deux jeunes gens, qui fondèrent à Caen, en 1832, une vaillante petite feuille légitimiste sous le titre de *Momus Normand.*

Ils disaient dans leur prospectus : « Il ne faut pas se représenter notre *Momus* comme celui de la fable, au visage d'enfant, gras et



potelé, riant comme un petit fou, et toujours prêt à gambader; non, chez nous il est devenu grand garçon; c'est le Momus de la France actuelle au XIXe siècle, le Momus toujours armé de sa Marotte, mais à la figure pensive, à l'œil noir et perçant, à la lèvre caustique et railleuse. »

Ce côté agressif du journal, qui attaquait avec une sanglante ironie le Gouvernement de Juillet et la politique du « juste milieu », lui valut le soutien matériel et moral du père du jeune directeur. Fils de chouan, regrettant de n'avoir pu *chouanner* à la première *chouannerie*, M. Barbey paya en partie les frais d'impression du journal militant, qui commençait une campagne contre le régime qu'il détestait. A défaut de balles, il se contentait du plomb fondu de Gutenberg. Et il applaudissait aux efforts énergiques des deux jeunes polémistes.

Le *Momus* ne suffisant pas à l'activité combattive de Léon Barbey d'Aurevilly, celui-ci prenait part aussi à la rédaction de l'*Ami de la Vérité*, feuille légitimiste intransigeante, qui se publiait à Caen. Une ode, où il protestait contre l'arrestation de la duchesse de Berry, fut l'occasion d'une saisie du journal et de poursuites dirigées contre l'auteur de la pièce. Le 18 mai 1833, le jeune poète comparut en Cour d'assises et se chargea lui-même de sa défense. Il parla en termes éloquents qui lui valurent un acquittement.

Les étudiants de l'École de Droit le portèrent en triomphe et lui offrirent, le lendemain, un banquet où la mère du poète persécuté occupait la place d'honneur. On pourrait croire que ce succès, qui consacrait le talent du rédacteur en chef du *Momus*, aurait valu de nouveaux et nombreux abonnés à la courageuse feuille qu'il dirigeait. Mais il n'en fut rien. Le spirituel organe se lisait bien; mais il n'allait pas au gros public, qui fait vivre un journal.

Dans le 18e n^{o} (de juin 1833), A. de Berruyer et Léon d'Aurevilly, les deux fondateurs, faisaient leurs adieux à leurs souscripteurs. Ils ne mouraient pas faute d'abonnés, disaient-ils habilement, mais parce qu'ils ne voulaient pas semer la division parmi leurs coreligionnaires politiques.

« Nous retirons notre *Momus Normand* d'une circulation où il n'a jamais prétendu être une pierre d'achoppement, et nous formons les vœux les plus ardents pour que sa retraite, en resserrant l'union de tous les légitimistes, jeunes et vieux, de la Normandie, puisse avancer d'un jour seulement le succès d'une cause qui nous sera toujours plus chère que la vie. »

L'année même où le *Momus* cessait de paraître, l'un de ses directeurs, Auguste de Berruyer, fondait le *Journal de Cherbourg*, qu'il rédigea jusqu'en 1835, tout en publiant plusieurs monographies sur le



département de la Manche. A cette date, il se fixa à Paris, où il s'occupa de théâtre et de journalisme. Quant à Léon Barbey d'Aurevilly, après avoir publié deux volumes de vers : *Amour et Haine* en 1833, *Sonnets* en 1836, il embrassa l'état ecclésiastique et fut missionnaire du diocèse de Coutances. Ses mérites, comme poète et comme missionnaire, ont été mis en valeur dans un ouvrage en deux tomes du P. Joseph Dauphin, intitulé *Un Poète apôtre, ou le Révérend Père Léon Barbey d'Aurevilly, Missionnaire Eudiste.*

La collection du *Momus Normand* se compose de 18 fascicules in-8 (de janvier 1832 à juin 1833). Pour la compléter il faudrait y joindre un petit in-8 intitulé : « Chansonnier Normand pour 1833. Publié par les Rédacteurs du *Momus Normand*, 1re année, 1833. Cherbourg, imprimerie de Nollet. » Ce *Chansonnier* devait paraître chaque année, mais il suivit le sort du *Momus* et disparut avec lui.

Ce n'est qu'à partir du n° 12 (décembre 1832) que le *Momus Normand* parut avec un nom d'imprimeur : *Imprimerie de T. Chalopin, rue Froide, n° 2*. Cet oubli faillit lui coûter cher ; car on épiait toute occasion favorable pour le supprimer légalement. A ce propos on intenta une affaire à Mme Ve Chalopin, imprimeur du journal. Mais, dans son audience du 16 février 1833, le tribunal de police correctionnelle de Caen rendit un jugement qui fait honneur à son indépendance. Après des considérants, qui mériteraient d'être lus (*Pilote du Calvados* du 20 février 1833), il termina par ce dispositif : « Le Tribunal déclare nuls les procès-verbaux du 21 janvier dernier, renvoie et décharge la dame Chalopin de l'action dirigée contre elle par le ministère public, ordonne que les exemplaires du *Momus Normand*, dont la saisie a été faite, seront rendus au propriétaire. »

— **Moniteur du Calvados, de l'Orne et de la Manche.** Journal politique, religieux, littéraire et commercial, paraissant les lundi, mercredi et vendredi. *Caen*, 1854-1909. Collection in-folio, encore en cours de publication.

Dans le premier n° de ce journal, le rédacteur en chef, Théodore d'Andigné, collaborateur depuis près d'un an à l'organe légitimiste l'*Intérêt public*, explique comment, en devenant acquéreur de cette feuille, il a cru devoir substituer à son titre celui de *Moniteur du Calvados :* « *L'Intérêt public* avait le tort de rappeler les luttes ardentes « qu'il avait patronnées à l'ombre d'un *autre drapeau.* » Il avait eu, il est vrai, le mérite de défendre le principe d'autorité. Et c'est sans doute pour cela que le nouveau converti avait mis sa plume au service



d'un parti dont l'impuissance lui paraissait évidente. Car il ajoute : « Alors les représentants des dynasties, qui avaient régné sur la France, « personnifiaient pour nous des souvenirs glorieux, bien plutôt que des « espérances. » Ses espérances en effet étaient pour le Coup d'État du 2 décembre. Et, s'il était entré dans le cabinet de rédaction du journal légitimiste, c'était bien pour l'aider à mourir. « J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. »

Et ce n'était pas la dernière fois que ce publiciste devait passer le acet à une feuille agonisante. Après le légitimiste vint le tour du républicain. Deux ans après environ, le 24 janvier 1857, le *Pilote du Calvados*, journal républicain modéré, fut la seconde victime de l'établissement du régime impérial. La modération même de sa polémique constituait un crime impardonnable aux yeux du nouveau pouvoir. Aucune tracasserie ne lui fut épargnée par l'administration. Les articles politiques devaient être envoyés, chaque jour, à la préfecture et ne pouvaient être imprimés qu'après avoir reçu le *visa*. A chaque instant, cette formalité était refusée, et il fallait, au dernier moment, remplacer la copie incriminée par de fades dissertations. Constamment le rédacteûr en chef, M. Le Camus, était appelé, soit à la préfecture, soit au parquet du procureur impérial. Après les admonestations, les avertissements précurseurs de la suppression. La vie était devenue intolérable. Menacé d'être suspendu par voie administrative, le journal dut se transformer, pour ne pas anéantir le capital considérable qu'il représentait.

C'est alors que, dans le n° du 24 janvier 1857 (le dernier jour d'un condamné), les deux rédacteurs en chef de la feuille républicaine firent leurs adieux aux lecteurs dans un article très digne, qui commençait ainsi : « Par suite de circonstances que nous n'avons pu ni prévoir, ni prévenir, et pour sauvegarder des intérêts de famille, qu'il ne nous était pas permis de sacrifier, la propriété du *Pilote du Calvados* vient de changer de mains. Désormais elle se trouve réunie et confondue avec celle du *Moniteur du Calvados*, devenu journal quotidien. »

Engraissé de la dépouille de deux confrères, l'un légitimiste, l'autre républicain, le *Moniteur du Calvados* devenait assez puissant pour paraître tous les jours avec le format des grands journaux de Paris.

Pour assurer encore son succès, le préfet du Calvados, par un arrêté du 6 janvier 1857, lui octroyait le monopole de l'insertion des annonces judiciaires et légales de tout le département.

Aussi, dans le premier n° (19 janvier 1857) du *Moniteur du Calvados* transformé, le Dr C. Maupoint, nouveau directeur du journal, appréciait-il triomphalement « l'esprit de l'arrêté » qui, suivant lui, dotait enfin notre pays de l'immense avantage d'une publication quotidienne. « Au centre d'un pays aussi riche que la Normandie, l'importance du



mouvement imprimé aux affaires, l'exploitation du chemin de fer de Paris à Cherbourg réclamaient impérieusement l'amélioration introduite aujourd'hui dans la presse locale. »

A partir de ce jour, le *Moniteur du Calvados* devient le défenseur officiel de la politique de l'Empire. Il a pour secrétaire de la rédaction et gérant Georges Pignet, qui remplit ces fonctions jusqu'au 13 janvier 1872. Le 4 janvier 1858, Alexis Doinet devient rédacteur en chef.

Ce romancier et publiciste, né à Rochefort en 1816, qui avait publié des romans et nouvelles sous le pseudonyme de Toby Flok, était tout naturellement désigné pour cet emploi après la campagne de presse qu'il avait entreprise dans le *Journal de Bordeaux* en faveur du prince Napoléon. A côté de lui, il eut pour collaborateurs (partie littéraire) Léon Puiseux, Ch. Hippeau. Émile Ouchard lui succéda, et tout aurait été pour le mieux dans les intérêts de la politique impériale, sans le coup de foudre de l'*Année terrible*.

Dans le nº du 5 septembre 1870, par la plume de son correspondant parisien, Gaston Gaillardin, la direction du *Moniteur du Calvados* semble se résigner à accepter le fait accompli, c'est-à-dire la déchéance de l'Empire et la proclamation de la République.

« Premier jour de la troisième République française, écrivait le correspondant. Il n'était personne hier qui ne s'attendît à cet événement... Où allons-nous maintenant ? Le moment n'est pas venu de se le demander. Nous n'avons pas le loisir des discussions politiques. »

Pour avoir subi un cas de force majeure, la Direction du journal n'avait pas renoncé à ses préférences politiques. Et sa foi monarchiste s'affirma dès le 30 juin 1871. A cette date, dans son premier Caen, elle cite, pour le réfuter plaisamment, ce passage d'une circulaire de M. Scherer, rédacteur du *Temps*, qui posait sa candidature dans Seine-et-Oise :

« Nous avons déjà essayé de la République, et si elle a échoué, c'est
« que jamais une grande réforme ne s'établit du premier coup. D'ail-
« leurs, la monarchie a eu beau revenir, elle n'a point duré, et en tom-
« bant elle nous a toujours ramenés de nouveau à la République,
« comme au gouvernement naturel des peuples chez lesquels la
« royauté est devenue impossible. »

En retournant cette citation, la Direction du *Moniteur du Calvados* nous donne, à son tour, sa profession de foi :

« Nous avons eu la monarchie, et si elle a échoué, c'est qu'on se lasse du bien en France. D'ailleurs, la République a eu beau revenir, elle n'a point duré, et en tombant elle nous a toujours ramenés à la monarchie, comme au gouvernement naturel des peuples chez lesquels la République est devenue impossible. »



Restant fidèle à ce principe, sinon aux différents prétendants à la couronne, le *Moniteur du Calvados*, depuis ce jour, n'a cessé de combattre le régime républicain. Et il est encore sur la brèche, puisqu'il continue actuellement son ardente campagne contre les bleus modernes.

A partir de son premier n° (14 août 1854), le *Moniteur du Calvados* a eu différents imprimeurs : Mme Ve Pagny, B. de Laporte, G. Philippe et Hommais. Le 27 septembre 1869, il se met dans ses meubles : « Imprimerie spéciale du *Moniteur du Calvados*, place de l'Ancienne-Comédie, 2. » Le 27 juin 1895, il déménage et prend domicile 29, rue de Geôle.

Voy. *Affiches ou Journal et Avis divers de la Basse-Normandie* et *Pilote du Calvados*.

— **La Mosaïque de l'Ouest**, publiée sous la direction de Émile Souvestre. *Caen* et *Blois*, 1844-1846. Gr. in-8.

Cette revue publiait des articles spécialement consacrés aux départements de l'Ouest, qui comprennent la Normandie, la Bretagne, le Maine, le Poitou, l'Anjou, la Touraine, l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois. Mais la Normandie y figure pour un nombre si important de notices, que nous avons cru bien faire en la rattachant à notre catalogue. En effet, dans le 1er volume, on trouve des articles intitulés : Vaux de Vire — Dieppe — Château de Carrouges — Un épisode de la vie de Dumouriez — Casimir Delavigne — Normands — Guillaume le Conquérant — Famille d'ouvriers à Rouen — Voyages des Normands sur les côtes occidentales de l'Afrique — Le chanoine de Cambremer — Les Polletais — Ruines de l'abbaye de Jumièges — Les Sorciers normands — Introduction du Cafier dans les colonies françaises — La Brèche au Diable — Un vol de diligence en 1807 — La Fée d'Argouges — Les Genettes — Les pêcheurs d'Arromanches — Saint-Pierre de Caen — Bernardin de Saint-Pierre — Puy de musique d'Évreux — Le Marquis de Sourdéac — Le Loup-Vert — Le Château [illegible] — Les Loups-Garoux — Une victoire navale des Dieppois — François de Civile — Le Moine de Saire — Pierre Le Grand, de Dieppe — La justice de Rollon — Fonderies de Romilly — Le vieux Sourcier — Funérailles de Guillaume le Conquérant — Musée de Caen — Château de Rânes.

Dans le 2e volume : Robert Wace — Une expédition de Rollon — Origine des conquêtes de Rollon — Jean Vauquelin de la Fresnaye — Rouet Saint-Martin de l'église de Colleville — Caen — Expédition des Normands en Italie — La farce des Pattes Ouaintes — La forêt de Per-

seigne — Saint-Cénery-le-Géré — Monument romain de Roullé — Le haras du Pin — Notre-Dame de la Délivrande — Les contes normands de Jean de Falaise — Manufactures de Lisieux — Couvent de la Trappe, près Mortagne — Caen — Promenade de Caen à Luc-sur-Mer — La crétine — La Marchêque — Musée de Rouen — Malebranche — Histoire littéraire de Caen aux XI[e] et XII[e] siècles — A. Bétourné — Adrien Pasquier — Charlotte Corday — Touvois (Orne) — Les Neustriennes — Les Grenouilles de Sartilly — La cathédrale de Séez — L'abbé de La Rue — La grève de Saint-Michel — Domfront, Montgommery, Montchrétien — La Trappe de Mortagne, après la réforme de l'abbé de Rancé.

La collection de la Biblioth. se compose de deux volumes dont voici les titres: *La Mosaïque de l'Ouest*, publiée sous la direction de M. Émile Souvestre. Première année, 1844-1845. Caen, Rupalley, libraire-éditeur. — *La Mosaïque de l'Ouest et du Centre*... Deuxième année, 1845-1846. Blois, Félix Jahyer, imprimeur-éditeur. Les principaux articles de cette revue mensuelle étaient illustrés. *La Mosaïque de l'Ouest* avait, comme rédacteur en chef, M. Émile Souvestre, et, comme directeur de la partie artistique, M. Saint-Germain.

— **National (Le) du Calvados.** Journal de la stabilité constitutionnelle et des progrès sociaux. *Caen*, 1843-1844. Collection in-folio.

Dans un numéro-prospectus du 19 juillet 1843, le rédacteur en chef de cette nouvelle feuille, C. Lesaulnier, s'efforçait de justifier les principes formulés dans son sous-titre. Le Gouvernement, issu des journées de Juillet, après avoir traversé la phase de la résistance, devait, suivant lui, commencer résolument une politique nouvelle, celle du progrès.

« Quatre-vingt-neuf a eu trop peur des siècles auxquels il succédait; pour nous, que ces siècles ne peuvent plus dominer, auxquels ils ne peuvent plus que payer un contingent utile, il nous convient de rechercher, en les rajeunissant, en les fécondant par l'esprit nouveau qui nous possède, les institutions véritablement nationales que quatorze siècles n'ont pas sans doute élaborées et préparées en vain. Telle est la mission que se doit donner aujourd'hui chez nous, si elle ne veut pas déchoir, la majorité constitutionnelle.

« Critique du gouvernement, s'il nous paraît oublier son origine et manquer à sa mission; éloge du pouvoir, s'il se rappelle ce qu'il est, d'où il vient et où il doit tendre; indépendance complète des personnes, foi absolue aux principes! »

Et l'auteur du prospectus concluait fièrement: « Tout pour le pays! » Il aurait pu ajouter: « Et quelque chose aussi pour mon imprimerie! »



car M. C. Lesaulnier avait été tout à la fois rédacteur en chef et imprimeur de la feuille gouvernementale le *Mémorial du Calvados*, du 2 oct. 1839 au 5 janvier 1842. Pour ne pas se séparer de son équipe d'ouvriers, l'industriel, doublé d'un journaliste, eut sans doute l'idée de créer une feuille indépendante. Quoique obéissant probablement à une nécessité commerciale, en fondant son journal, M. Lesaulnier, — il faut lui rendre cette justice, — eut le mérite de suivre fidèlement son programme et le courage de déplaire à l'organe officiel (le *Journal de Caen*, autrefois le *Mémorial*) et au journal d'opposition avancée : *Le Haro*, qui, tous les deux, lui refusèrent brutalement l'échange.

Le nouveau journal, malgré sa vaillance, n'eut qu'une courte durée. N'étant soutenu ni par les subventions du Gouvernement, ni par la curiosité publique qu'attirent les attaques passionnées et surtout personnelles, il renonça à la lutte le 15 mars 1844 et le combat finit faute... d'abonnés.

Rédacteurs :

Rédacteurs en chef : C. Lesaulnier et Simon. Principaux collaborateurs : A. Charma, Amédée Lincelle, Dr Constantin James, Trébutien, sous les initiales G. S. T. ; probablement Joachim Ménant sous les init. J. M. ; Léon de La Sicotière sous les init. L. D. L. ; Paul Delasalle sous les init. P. D. ; Léon Puiseux sous les init. L. P. ; Georges Bonet sous les init. G. B.

Le journal paraissait trois fois par semaine dans le format in-folio.

— **La Normandie agricole.** Journal d'agriculture pratique, d'économie rurale et d'horticulture. *Caen, impr. Félix Poisson*, 1844-1848. Recueil in-8.

Revue fondée en 1841 par M. Auguste Seminel, sous le patronage et avec la collaboration de MM. Daniel, recteur de l'Académie de Caen ; Lair, secrétaire de la Société d'Agriculture ; de Fontette, député de Caen, etc. Chaque année se composait de 12 livraisons formant un fort volume in-8. Tous les volumes étaient ornés de plusieurs lithographies dues à l'habile crayon de M. Gustave Le Couteulx. La collection se compose de 5 volumes.

— **La Normandie artistique et littéraire.** Revue mensuelle. *Lisieux, Albert Grente, libraire-éditeur*, 1896-1898. Recueil in-8, illustré.

Directeur : Charles Thierry ; secrétaire de la rédaction, René Graggs. La Biblioth. possède les années 1896-1897 et 1898.



— **La Normandie littéraire, archéologique, historique, etc. Revue paraissant le 1er de chaque mois.** *Rouen, impr. Marguery, puis divers,* **1890-1909. Recueil in-8.**

Cette revue, fondée à Elbeuf en 1886, devint rouennaise en 1890. Cette année-là elle augmenta sa livraison mensuelle de 8 pages. Actuellement elle a pour propriétaire-gérant, M. P. Duchemin. La Biblioth. de Caen possède toute la collection, sauf les 4 premières années. En cours de publication.

— **Nouvelles littéraires...** Prix : trois sols la feüille. *A Caen, de l'Imprimerie de la veuve Godes Rudeval, Grande-Rüe S. Estienne,* **1740-1744. 5 vol. in-8.**

Ce périodique, composé de productions en prose et en vers d'écrivains normands, contient en outre, avec quelques comptes-rendus des séances de l'Académie des belles-lettres de Caen, différentes pièces qui pourraient servir à l'histoire de cette société littéraire. On donnait des feuilles de 15 jours en 15 jours, sauf pendant les vacances, et le tout, à la fin de l'année, formait un volume ayant une pagination générale. Toutes les pièces communiquées devaient être adressées à J.-C. Pyron, libraire, rue St-Étienne, à Caen. Cette sorte de revue avait été fondée à Caen par Charles-Gabriel Porée, curé de Louvigny, l'auteur de *La Mandarinade* et de l'*Histoire de D. Ranucio d'Alétès*. A un certain moment la feuille avait eu pour directeur Morval. Dans l'exemplaire de la Biblioth., à la fin de l'année 1741, on a annexé un imprimé de 16 pages, intitulé : « Réflexions critiques sur les Nouvelles littéraires de Caen, année 1741. A. M***. » Il a été publié encore un opuscule intitulé : « Critique des Nouvelles littéraires et du Trésor de littérature. » Cette plaquette in-8 de 40 pages a été imprimée à Caen, chez Poisson, en 1743.

— **Le Nouvelliste de Caen et du Calvados.** Journal hebdomadaire. Bureaux : 2, rue Froide. *Caen, impr. Delesques,* 1897. In-folio.

Fondé par M. Delesques, imprimeur, le 16 janvier 1897.

— **L'Observateur Neustrien.** Journal politique, littéraire et judiciaire. *A Caen, chez A. Le Roy, imprimeur du Roi,* 1819-1830. In-folio.

Fondé à Caen en 1819 par une *Société de Royalistes*, suivant



l'expression adoptée par le *prospectus* qui précéda l'apparition de l'*Observateur*, ce journal était l'organe du parti *ultra-royaliste*.

La collection de l'*Observateur Neustrien* se compose de deux séries. La 1re série commence le 25 août 1819 et finit avec le n° du 29 décembre 1824; la 2e série commence, après une interruption de plusieurs années, le 1er juin 1830 et finit le 31 juillet de la même année.

Dans la 1re série, les armes de France figuraient au haut du titre avec des drapeaux aux fleurs de lis et des canons en sautoir; dans la 2e série, les mêmes armes étaient entourées des deux ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel.

Dans la manchette placée à gauche des armes de la 1re série, on lit: « Ce journal paraît le mercredi et le samedi. Le prix de l'abonnement est de 7 francs pour trois mois, de 13 francs pour six mois et de 25 francs pour l'année. On s'abonne à Caen, au bureau du journal, chez A. Le Roy, imprimeur du roi, et chez Manoury, libraire, rue Froide. »

Avec la 2e série, le journal paraît les mardi, jeudi et samedi, et porte à 8 francs par trimestre son abonnement.

Le n° du journal avait 4 pages à deux colonnes, et était imprimé à Caen, chez A. Le Roy.

L'Observateur Neustrien avait pour gérant Urbain Guilbert, avocat et journaliste.

En général, les articles étaient seulement signés d'initiales. Grâce aux annotations manuscrites de l'exemplaire donné à la Bibliothèque de Caen par l'un des rédacteurs, l'abbé Arsène Gautier, nous pouvons rétablir les noms de la plupart des rédacteurs de la feuille légitimiste.

Ch. désigne M. Chibourg; A. D., M. de Guernon de Ranville fils, avocat à la Cour royale et depuis président du Tribunal civil de Bayeux; G. et A. A. G...r, l'abbé Arsène Gautier; M. H., M. de la Thuillerie; J., M. Joyau, avocat à la Cour royale, secrétaire du Conseil municipal de Caen; M., M. le vicomte de Malherbe, maire de Mouen; A. P., Alexandre Pinel; P., Paisant, chanoine de Bayeux et provicaire général; T., Thomine-Desmazures fils aîné, avocat à la Cour royale et professeur suppléant à l'École de Droit; X., M. Le Pattu.

Les articles qui se terminaient par : *Article communiqué*, avaient pour auteur M. Michel, chanoine, secrétaire de l'évêché de Bayeux, et par l'*Observateur Neustrien*, M. Urbain Guilbert. Ce dernier signait presque toujours ses articles, M. Midy, également.

Plusieurs nos de la collection ont paru avec des blancs représentant les passages supprimés par la censure. Outre les notes manuscrites de M. Gautier, on trouve dans l'exemplaire de la Biblioth. plusieurs pièces annexées. 1° Dans le n° 1 : un *Prospectus*. — 2° Dans le n° 158 : « De Chambord et du roi Chevalier, par M. Joyau. » Caen, 1821; in-8



de 13 p. — 3° Dans le n° 180 : « Traduction en vers libres de la deuxième idylle de Théocrite par S... R... » Bayeux, 1821 ; in-8 de 15 p. — 4° Dans le n° 200 : « Le Caducée, feuille de Marseille du 18 juin 1821. » — 5° Dans le n° 209 : deux n°s (30 mai et 3 juin 1819) du *Journal politique... du département du Calvados.* Il faudrait joindre à cette collection la plaquette suivante : « Réflexions sur les circonstances présentes, par le vicomte de Malherbe ». Caen, chez Manoury, libraire; in-8 de 29 pages. C'est un recueil d'articles refusés par la censure, qui n'en permit pas la publication dans l'*Observateur Neustrien.*

Voy. pour plus de détails : *Études sur la Presse en Normandie* (1re série), par Gaston Lavalley.

— **L'Omnibus.** Journal politique, commercial et littéraire du Département de l'Eure. Ce journal paraîtra une fois chaque mois, à jours indéterminés et par livraisons de 24 pages environ. *Rouen, impr. F. Baudry,* 1829-1830.

A partir du onzième n° (novembre 1829) le journal prend le titre de *Mémorial de l'Eure.* Cette feuille avait pour propriétaire-gérant : Fournier. La collection de la Biblioth. commence avec le n° de janvier 1829 et finit avec le n° de septembre 1830. — Le n° de juillet 1830 (de 79 pages) contient le compte-rendu d'un procès en diffamation intenté au *Mémorial de l'Eure* par l'abbé Mélissent, chanoine de Rouen. Après le n° de juin 1829, on a annexé la pièce suivante : « Plaidoyer prononcé à l'audience du Tribunal de Bernay le 16 juin 1829 par Me Dulong, avocat à Évreux, pour M. Pelvey-Desnos... contre M. Mathieu Mortureux, imprimeur. » Dans cette affaire il s'agissait de fonder une feuille d'annonces judiciaires, patronnée par l'*Omnibus*, que l'imprimeur refusait d'imprimer.

— **Ordre (L') et la Liberté.** Journal politique, religieux, commercial et littéraire. *Caen,* 1848-1884. Collection in-folio.

Dans le premier n° (du 26 mai 1848) la rédaction de cette feuille se défend de donner un prospectus. Cependant elle y publie en trois colonnes une sorte de profession de foi anodine qui jette un voile prudent sur le but poursuivi par le groupe politique, fondateur du journal. Tout d'abord le nouvel organe accepte le fait accompli, la proclamation de la République :

« Le pouvoir nouveau, écrit-il, puisait son origine, son investiture et



sa force dans ce qu'il y a de plus irrésistible et de moins discutable, la nécessité. »

Il veut que « l'épreuve de la République soit complètement libre et sincère; qu'elle soit seulement jugée dans ses actes ». On n'exige d'elle que deux conditions : l'ordre dans la liberté et la liberté dans l'ordre. On n'est qu'au 1er mai et cependant, avant une plus longue expérience, les fondateurs de la feuille déclarent qu'ils se défient des hommes qui demandent la *République démocratique*. « Il n'y a plus que deux partis, disent-ils, d'un côté une faction anarchique, de l'autre la France qui lutte pour ne pas tomber dans le gouffre où cette faction veut l'entraîner. Nous sommes du parti de la France. » Voilà un aveu peu compromettant et qui permet toutes les suppositions. Mais l'équivoque ne peut s'éterniser et la force des choses se charge à la longue, dans les questions de presse, d'arracher les masques. Une autre feuille, plus franchement ennemie de la République, l'*Intérêt public*, se fit un malin plaisir de déterminer le parti auquel appartenait son confrère.

« Nous sommes décidés à ne tenir aucun compte de l'opinion d'un journal dont le moindre défaut est d'ignorer lui-même et de laisser ignorer aux autres les voies dans lesquelles, ouvrier perpétuel de la onzième heure, il tâtonne au jour le jour, en dehors de tous les principes des gouvernements légitimes, sans aucun souvenir du passé, sans liens dans le présent, sans préoccupation de l'avenir. » En un mot, pour l'*Intérêt public* hautement légitimiste, l'*Ordre et la Liberté* ne pouvait être qu'orléaniste ou impérialiste (Voir cette polémique dans le *Haro* du 9 mars 1850).

Sauf ceux de M. Chable, qui fut longtemps rédacteur en chef de cette feuille, les articles n'étaient pas signés. Par un article du *Haro*, du 11 octobre 1851, nous connaissons toutefois un de ses principaux collaborateurs, M. Arthur de Fournès, propriétaire du château de Vaussieux.

Du 26 mai 1848 au 2 janvier 1858, le journal fut imprimé par Delos, à Caen, cour de la Monnaie; puis par Domin, Valin, Adeline, enfin par l'imprimerie spéciale de l'*Ordre et la Liberté*, rue St-Pierre, du 4 juillet 1881 au 1er mars 1884. Le journal parut d'abord deux fois par semaine, puis trois fois; au 1er août 1870 il devint quotidien, et cessa avec le n° du 1er mars 1884.

Sous la rubrique *A demain*, la rédaction prenait ainsi congé de ses lecteurs : « Demain l'*Ordre et la Liberté* doit faire place à l'*Avenir du Calvados*. Quand on a longtemps navigué ensemble, on aurait de la peine à se quitter, si l'on ne devait se retrouver bientôt sur un autre navire. Alors ce n'est plus une séparation, ce n'est qu'un transbordement. »



L'image n'était pas tout à fait juste ; c'était plus qu'un transbordement, puisque la rédaction de l'*Avenir du Calvados*, dans son premier n° (2 mars 1884), jetait par-dessus bord, comme un lest dangereux, toutes les indécisions de l'ancien groupe politique, et se proposait ouvertement de soutenir la candidature au trône du comte de Paris.

L'Avenir du Calvados, journal quotidien, dont le premier n° parut le 2 mars 1884, et le dernier le 1er janvier 1889, eut successivement pour directeurs : MM. Alfred Vaudoré, Gabriel Vanel et Victor Duval.

L'Avenir du Calvados avait son « imprimerie spéciale » à Caen, rue Saint-Pierre, 102.

Le 7 mai 1888, M. Vanel avait donné sa démission de directeur de l'*Avenir du Calvados*. Pour en expliquer les motifs, il publia une lettre dans un n° spécial (des 11 et 12 mai 1888) tiré à 3 ou 4 exemplaires seulement. L'édition distribuée au public ne renfermait pas cette lettre.

— **Pays Bas-Normand.** Flers, Domfront et environs. Société historique, archéologique, littéraire, artistique et scientifique. Revue trimestrielle. *Flers, impr. Folloppe-Graindorge et Cie, successeurs*, 1908. In-8.

— **Le Pays Normand.** Journal des Sociétés d'agriculture de Normandie. Directeur et rédacteur en chef : Léon Feret. *Caen, impr. Nigault de Prailauné*, 1865-1866. In-8.

La Biblioth. possède les nos 2, 3, 4, 11 et 12 de la 1re année (1865) ; les nos 13, 14 et les nos 3 à 21 inclusivement de la 2e année (1866).

— **Le Pays Normand.** Revue mensuelle illustrée d'ethnographie et d'art populaire. Direction Léon Le Clerc. *Honfleur, impr. Sescau*, 1900-1902. In-8.

La Biblioth. possède les années 1900, 1901 et 1902, c'est-à-dire les trois premières années de la collection.

— **Le Petit Poucet.** Journal littéraire et commercial. *Caen, impr. Ch. Woinez*, 1845. In-folio.

Cette feuille fut fondée en 1845 par Charles Woinez, homme de lettres et imprimeur à Caen, auquel on doit une *Histoire de la ville de*



Caen, en collaboration avec G. Mancel, et plusieurs autres publications. Un premier n°, de très petit format, ne fut qu'une sorte de circulaire pour annoncer le journal. Ch. Woinez eut, comme principaux collaborateurs : Georges Mancel, Paul Delasalle, Benedict. Une vignette, signée Boscain, orna l'en-tête du *Petit Poucet* à partir du n° 29. La collection de la Biblioth. commence avec le n° 1 (6 juillet 1845) et finit avec le n° 52 (31 décembre 1845).

— **Petites Nouvelles du Calvados, de l'Orne et de la Manche.** Journal hebdomadaire. *Caen, impr. Goussiaume de Laporte*, 1872-1873. In-folio.

Ce journal, qui avait pour gérant M. Henry de Puiseux, va du 1er mars 1872 au 15 février 1873. Fondée dans le but d'amener une entente entre les modérés des partis républicain, légitimiste et orléaniste, cette feuille, ayant échoué dans cette entreprise un peu chimérique, se fondit avec l'organe accrédité des légitimistes du Calvados : *L'Ordre et la Liberté*.

— **Pilote (Le).** Journal du Calvados. Politique, littéraire et annonces judiciaires. *Caen*, 1830-1857. Collection in-folio.

En tête du premier n° de cette nouvelle série du « Journal de la Basse-Normandie », fondé en 1786, figure une large vignette qui représente des bateaux à voile naviguant, entre des écueils, sur une mer agitée, avec cette devise : « Conduis ta barque avec prudence. »

Dans l'esprit des rédacteurs du *Pilote* ce n'était pas là un simple ornement, et la vignette avait, à leurs yeux, un sens allégorique qu'ils expliquent, non sans emphase, au commencement de leur profession de foi du 1er janvier 1830 :

« L'horizon politique est encore gros d'orages amoncelés par un ministère qu'aveuglent de tristes illusions, mais que sauront conjurer la sagesse du Monarque et l'énergie des interprètes de la nation. Le moment peut-être est périlleux pour lancer notre barque sur une mer agitée et parsemée de tant d'écueils, mais qu'importe ? Tant qu'une étoile propice brillera au ciel, nous ne devons pas craindre de consacrer aussi nos faibles efforts à préserver le vaisseau de l'État des dangers qui l'environnent et en prenant pour boussole, comme nous l'avons fait jusqu'ici, la charte et le plus sincère attachement au trône constitutionnel, nous avons d'avance la certitude que nous ne devons redouter de naufrage que dans la tempête qui engloutirait toutes nos libertés. »

Cette tempête, connue dans l'histoire sous le nom de « Journées de Juillet », emporta le trône, devenu peu constitutionnel, de Charles X, sans exciter de trop vifs regrets dans la rédaction du *Pilote*, car elle arrivait fort à propos pour leur éviter deux procès de presse.

« Au moment où le premier cri de liberté a fait battre tous les cœurs français, dit le *Pilote* dans son n° du 6 août, les agens d'un pouvoir, aussi aveugle qu'oppresseur, s'armaient contre nous de nouvelles rigueurs. »

Et il ajoute avec enthousiasme en se prononçant pour le duc d'Orleans : « Mânes des braves, qui avez si glorieusement succombé dans « cette lutte héroïque, consolez-vous : votre sang n'aura point été sté- « rile. Il n'a point vainement fécondé le champ de la liberté. Sous ces « voûtes, qu'ombrage avec orgueil le drapeau national, écoutez la voix « amie d'un prince qui jure de consacrer à notre bonheur et à la conso- « lidation de nos institutions tous ses soins, tous ses vœux, tous ses « instants. Il connait, lui, la valeur d'un serment solennel ; jamais le « parjure n'a souillé ses lèvres, et alors même qu'un terrible exemple « ne serait point là pour lui rappeler qu'on ne viole point impunément « la parole donnée à des Français, nous n'aurions point à craindre de « le voir jamais s'armer lâchement, au nom des lois, pour la destruc- « tion des lois, et pour le renversement de ces bases sacrées sur les- « quelles reposent la force et la stabilité des états. »

Dans son n° du 25 août, il donne un compte-rendu approbatif de la fête improvisée à Caen pour la proclamation de l'avènement de Louis-Philippe. Il paraît que tous les regards se portaient sur un transparent, occupant toute la hauteur de la fenêtre de la Bibliothèque, sur lequel était représentée *la France offrant la couronne au duc d'Orléans et recevant le serment de son Roi*, avec cette inscription : « Vive le Roi d'une nation libre. »

Ce n'était qu'une lune de miel de courte durée entre le nouveau gouvernement et le *Pilote du Calvados*. Car, dès le 1er janvier 1832, sa rédaction, représentée par MM. Seminel et Courty, dans un *aperçu de la situation*, tout en se déclarant partisan du trône populaire, ne cachait pas que l'horizon lui semblait très sombre, mais qu'elle voulait bien cependant faire encore crédit au nouveau pouvoir. Alors, à partir de ce jour, elle dut commencer une série de controverses très vives contre deux adversaires : l'*Ami de la Vérité*, journal légitimiste, et le *Mémorial du Calvados*, organe officieux du Gouvernement de Juillet.

Les polémiques prirent une allure si volente que, le 31 mars 1833, les rédacteurs du *Pilote*, se considérant comme personnellement offensés par une série d'articles insérés au *Mémorial du Calvados*, se présentè-



rent au bureau de ce journal pour obtenir une réparation. M. Amiel, rédacteur en chef du *Mémorial*, ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'il n'avait pas eu l'intention de diriger contre ses confrères une *attaque personnelle* et qu'il publierait dans sa feuille une note rectificative. Les rédacteurs du *Pilote* croyaient tout terminé par cette aimable transaction quand, le lendemain, ils reçurent, de leur adversaire, une lettre dans laquelle il déclarait que ses témoins étaient prêts et qu'on n'avait qu'à fixer et lui faire connaître l'heure et le lieu du rendez-vous. Il y eut une rencontre, le 3 avril 1833, entre M. Seminel, du *Pilote*, et M. Amiel, du *Mémorial*. Ce dernier fut atteint à la cuisse par la balle de son adversaire.

Ce qui démontre bien l'intensité des haines politiques à cette époque, c'est qu'après le duel le *Mémorial* insinua que M. Amiel, inexpérimenté au pistolet, s'était trouvé en face d'un adversaire exercé à ce genre de combat. MM. Seminel et Courty protestèrent avec beaucoup de dignité et ajoutèrent : « Nous sommes les seuls rédacteurs du *Pilote;* seuls nous assumons toute la responsabilité des articles qu'il contient. »

C'était brave et loyal, et ces deux journalistes de province se montraient les dignes émules de leur célèbre confrère de la presse parisienne, Armand Carrel, qui, après avoir été blessé à la main dans un duel avec un des rédacteurs du *Drapeau blanc*, mourait, quelque trois ans après, sous la balle d'Émile de Girardin.

L'opposition du journal s'accentue définitivement dans le n° du 1er janvier 1834. « Nous qui croyons encore à la possibilité de sauver ce trône de Juillet, autour duquel des mains imprudentes ont déjà creusé tant d'abîmes, nous faisons des vœux bien sincères pour que la voix de la vérité se fasse entendre avant qu'il soit trop tard pour réparer les maux qu'une funeste erreur a causés. »

En 1836, le *Pilote* se détache de plus en plus d'un état de choses qui a amené une « impulsion rétrograde ». Était-ce fatigue ? Était-ce découragement ? Les deux principaux rédacteurs du journal, MM. A. Seminel et Félix Courty, en 1841, déposent leur plume et annoncent ainsi leur départ (n° du 7 décembre) aux abonnés : « Un écrivain comme nous, de convictions profondes, comme nous indépendant et animé d'un patriotisme sincère, plus que nous confiant dans l'avenir, se charge du fardeau que nous avons supporté pendant douze années. M. C. Gauguin, ancien rédacteur de l'*Association de Nevers*, prend désormais la direction du journal. »

Le nouveau venu apportait en effet une mentalité plus audacieuse que celle des deux honorables journalistes, nés dans une province où l'on pratique, dans les affaires privées ou publiques, un esprit de pru-



dence qui tempère, jusqu'à le paralyser quelquefois, l'essor des réformes les plus désirables. Dès son premier article, il prend position sans ménagement contre le gouvernement de Louis-Philippe. « De la liberté, écrit-il, dérive la puissance qui produit le bien-être; de l'égalité, l'équité qui produit l'union, l'harmonie, l'ordre public; donc point d'ordre public sans liberté et sans égalité. En résumé, voilà nos principes. De leur violation sont nés et l'impuissance du gouvernement au dedans et au dehors, et les dilapidations de la fortune publique, et la lutte des gouvernans entre eux, et l'hostilité des gouvernans contre les gouvernés et des gouvernés contre les gouvernans, et l'antagonisme des citoyens libres et de ceux qui ne le sont pas! En un mot, toutes les crises et toutes les calamités réunies à l'humiliation continue de la dignité nationale. »

Cette opposition à outrance ne devait pas longtemps satisfaire les lecteurs d'une feuille qui tenait un rang intermédiaire entre les organes officiels du pays et le journal intransigeant le *Haro*.

Le nouveau rédacteur en fit bientôt l'expérience à ses dépens. Après avoir été condamné à un mois de prison et cinq cents francs d'amende pour un article de correspondance, il se vit remercié par l'administration du *Pilote*, qui apprit ainsi son départ aux lecteurs :

« M. C. Gauguin sortira de prison demain matin. Appelé à Paris par des intérêts impérieux et des considérations d'avenir, il se démet aujourd'hui de la direction du *Pilote*. Dans cette circonstance, M. Courty, qui, après douze années d'efforts pour la défense de la liberté, avait résolu de jouir des douceurs de la retraite, n'a point hésité à renoncer à son projet. A partir du prochain n° (12 février 1842) il reprendra la rédaction du journal. »

M. Félix Courty, qui suivit dès lors la fortune du journal jusqu'à sa suppression en 1857, n'était pas seulement journaliste. Venu de Rouen (où il était né en 1801) à Caen pour y faire son droit, il exerça dans cette ville la profession d'avocat, qu'il abandonna vers 1828, pour diriger le *Pilote du Calvados*. Entre temps il écrivait des ouvrages d'érudition ou d'imagination et, dans ce dernier genre, on lui doit plusieurs romans historiques d'un véritable intérêt: *Michel, chronique normande*, *Le Champion du Roi*, *Les Chevaliers de la Jarretière*, *La Blanche nef*. En 1852 il donna sa démission de conseiller municipal de Lion et de suppléant du juge de paix de Caen, pour ne pas prêter le serment professionnel exigé par l'Empire. Enfin, c'est à lui que l'on doit, de concert avec M. Hippeau, professeur de belles-lettres, la fondation en 1857 de la Société des Beaux-Arts de Caen.

Lié d'une étroite amitié avec M. Georges Le Camus, qui devint propriétaire et gérant du *Pilote du Calvados* à la mort de son ancien

fondateur, le vieux M. Lepeltier, décédé à l'âge de 89 ans en 1842, M. Félix Courty resta chargé de la rédaction de la partie politique du journal. M. Le Camus se réserva surtout les questions locales et artistiques. Nul mieux que lui ne pouvait traiter les sujets relatifs aux beaux-arts. Car il avait lui-même un talent de peintre distingué. Plusieurs de ses tableaux de fleurs lui ont valu des médailles. A côté de ces aptitudes particulières, il apportait à la direction du journal des convictions très fermes de républicain modéré.

Sous son impulsion, le *Pilote* se transforme peu à peu en organe d'opposition. C'est ainsi que, dans son *bulletin* du 2 janvier 1844, il flétrit la conduite des députés ministériels couvrant la voix de M. Laffitte qui, président en sa qualité de doyen d'âge, avait essayé, avant de quitter le fauteuil, d'adresser une allocution à la Chambre.

« M. Laffitte, écrit-il, a le tort impardonnable, au milieu de tant de lâches désertions, de tant de honteuses apostasies, d'être resté l'homme le plus populaire du Parlement et peut-être de tout le pays... Il a de plus celui d'être resté pur et honnête au milieu des déplorables scandales de corruption et de cupidité qui affligent le pays, et contre lesquels la voix de l'opinion proteste en vain au nom de la morale et de la pudeur publique... M. Laffitte est plus que tout autre l'homme antipathique aux courtisans et au juste milieu. La misérable taquinerie, organisée contre lui, n'a donc rien, au fond, qui doive surprendre personne. C'est, avec des hommes comme ceux qui nous gouvernent, le résultat presque forcé de la lutte engagée entre la probité politique personnifiée et le système égoïste et corrupteur qui ronge et mine notre société. »

Les journées sanglantes de février 1848 sont ainsi annoncées à ses lecteurs par le *Pilote* : « Le récit de ces événements, que nous publions avec une extrême douleur, montrera mieux que toutes les réflexions possibles si nous avions tort de nous alarmer, dans l'intérêt du pouvoir lui-même, de la déplorable attitude prise par le ministère vis-à-vis de l'opinion du pays. »

Hommes de bon sens et d'expérience, les deux principaux rédacteurs du *Pilote* font sans doute bon accueil à la République, qu'ils appelaient de tous leurs vœux. Mais l'insurrection tragique de juin et la politique réactionnaire, qui devait en être fatalement la conséquence, refroidirent leur enthousiasme et leur inspirèrent des inquiétudes, qu'ils traduisirent en termes excellents et mesurés dans un article du 2 janvier 1849, intitulé : *Le passé, le présent.*

« Nous le disons avec franchise, nous qui sommes les amis et non les flatteurs du peuple : cette éducation politique, qui prépare les citoyens à l'exercice intelligent et rationnel de leurs droits civiques, a malheu-



reusement manqué à la France subitement mise en possession d'institutions démocratiques. »

Et, après avoir démontré que le peuple, laissé dans l'ignorance par des gouvernements intéressés à le tromper, n'a pas su voir les limites naturelles des droits, qu'on lui a subitement jetés à pleines mains, ils font cet aveu alarmant :

« Oui, la cause de la démocratie est en péril ! Elle a pour ennemis, d'une part, les passions aveugles ou méchantes des hommes qui, sous le nom de la liberté, ne cherchent que la licence, qui, sous le prétexte de régénérer la société, ne poussent qu'à la désorganisation sociale ; de l'autre, les hommes qui, de tout temps et sous tous les régimes, ont constamment combattu les efforts faits pour réformer la société politique, pour éclairer et affranchir le peuple, ceux enfin qui, sous le nom usurpé de conservateurs, n'ont su qu'entraîner deux fois dans l'abîme les monarchies qu'ils devaient préserver. »

Ils ne veulent pas cependant désespérer. « Il y a en France, disent-ils, plus d'hommes qu'on ne pense qui trouvent dans notre Constitution des gages certains de sécurité pour l'avenir, et qui sont disposés à la faire respecter et à la défendre, comme la seule planche qui puisse désormais sauver le pays et la société de nouvelles perturbations et d'un naufrage général. »

Hélas ! malgré l'habileté du *Pilote* et de ses amis, le naufrage ne tarda pas d'arriver, et pour la liberté et pour lui. Depuis le Coup d'État, le *Pilote* ne fit que louvoyer lamentablement entre les mille écueils qu'une législation draconienne sur la presse avait fait surgir de toutes parts. Et on ne lui laissa bientôt plus que le choix entre une submersion totale ou un sauvetage ruineux. C'est à ce dernier parti qu'il dut se résigner.

Les adieux des deux rédacteurs à leurs abonnés (n° du 24 janvier 1857) ne furent pas sans émotion. « Ce n'est pas, disaient-ils, sans de vifs et profonds regrets que nous nous séparons d'eux au moment où leur bienveillant appui nous assurait une prospérité rarement réservée à un journal de province. Nous nous étions habitués à voir en eux des amis, presque une famille... On ne brise pas sans douleur de semblables liens. Pour nous, le souvenir de ces relations, des nombreux témoignages d'estime et d'affection qu'elles nous ont valus, restera profondément gravé dans nos cœurs. Il sera, dans notre retraite, la meilleure récompense de nos efforts et la plus douce des consolations. »

Cette retraite ne fut pas oisive. M. Félix Courty en profita pour se livrer complètement à l'étude des langues orientales. Quant à M. Georges Le Camus, les loisirs que lui laissaient ses fonctions d'inspecteur d'une compagnie d'assurance, lui permirent d'apporter le concours le



plus dévoué aux sociétés d'agriculture et d'horticulture de Caen, dont il fut longtemps le secrétaire-archiviste.

Gérants.

Jusqu'au 3 mars 1842, le *Pilote du Calvados* eut pour gérant Le Peletier, son propriétaire. A partir de cette date, jusqu'au n° du 24 janvier 1857, il eut pour gérant son propriétaire et rédacteur en chef Georges Le Camus.

Imprimeurs.

Depuis 1830 jusqu'au 2 août 1850, le *Pilote* fut imprimé par les Poisson. Depuis cette date jusqu'au 20 mai 1852 il sortit des presses de Mme Ve Pagny, imprimeur à Caen, rue Froide, 29. Depuis il a été imprimé par la maison Buhour, rue Froide, n° 9.

A cette collection il conviendrait d'annexer la pièce de vers suivante : *La Lorgnette changée de bout. — Réponse à l'Anonyme du* Pilote. *Caen, A. Hardel*, 1843. In-8 de 7 p. Dans son n° du 25 avril 1843, le *Pilote du Calvados* avait publié une pièce de vers, où « un de ses abonnés » se raillait assez spirituellement de l'Académie des arts et belles-lettres de Caen, qui venait de tenir une séance publique.

Voy. *Affiches ou Journal et Avis divers de la Basse-Normandie* et *Moniteur du Calvados.*

— **La Pomme.** Revue hebdomadaire du Calvados, politique, littéraire, commerciale, industrielle, agricole et sportive, paraissant le dimanche. *Caen, impr. Delesques, puis Lanier et Valin*, 1892-1893. Gr. in-4 de 12 p.

Directeur-gérant : C.-A. Ballière. Bureaux à Caen, 5, place de la République. La collection de la Biblioth. va du 4 décembre 1892 au 10 décembre 1893.

— **La Pomme et les Pommiers.** Bulletin trimestriel de la Société littéraire et artistique « La Pomme », paraissant aux dîners de mai, août, novembre et février. Société fondée le 12 avril 1877 entre Bretons et Normands. *Paris, impr. Pillet et Dumoulin.* In-4 de 36 et 32 p.

La Biblioth. possède les nos de mai 1883 et mai 1884. A cette collection on pourrait joindre les deux pièces suivantes : « 1° Deux feuilles de pommier, souvenir du concours de la Pomme en 1878, par le Cte de



Pontgibaud. » *Valognes*, 1878. In-8 de 15 p. — 2° « La Pomme à Lisieux (27 et 28 juillet 1902) ». *Lisieux*, *impr. du* Lexovien, *libr. Molière*. 1902. In-8 de 98 p.

Avec un portrait de M. Poubelle.

— **Le Progrès du Calvados.** Journal littéraire, scientifique et commercial [Paraissant les mardi, jeudi et samedi]. *Caen, impr. Buhour*, 1857-1858. Collection in-folio.

M. Buhour, imprimeur à Caen, rue Froide, en fondant ce journal non politique, nous déclare, dans son avis au lecteur du premier n° (18 avril 1857), qu'il croit pouvoir compter sur le bienveillant accueil d'une ville assez lettrée pour qu'on lui ait donné le surnom d'Athènes normande. Voilà un industriel, comme on en rencontrerait peu aujourd'hui et qui se faisait de douces illusions sur les goûts littéraires de ses contemporains. On ne saurait trop louer rétrospectivement sa courageuse tentative. Mais elle devait d'autant mieux échouer qu'il fit appel, dans un siècle déjà prosaïque, à un jeune poète de talent, Ambroise de Grisy, qui fut son premier rédacteur en chef. Plus tard, il ouvrait ses colonnes à un autre poète, Amand Le Bailly, dont deux volumes de poésie : *Italia mia* et *Les chants du Capitole* eurent un certain succès. Ce n'était pas assez pour faire vivre un journal, qui se soutint péniblement du 18 avril 1857 au 29 mai 1858. A cette date, le vaillant et naïf directeur-gérant se vit obligé d'insérer la note suivante : « Par suite d'arrangements pris entre le propriétaire du journal l'*Ordre et la Liberté* et le propriétaire du journal *Le Progrès du Calvados*, ce dernier cessera de paraître à partir du 1er juin prochain ; ses abonnés seront servis par l'*Ordre et la Liberté*. »

— **Le Progrès du Calvados.**

Voy. *Le Calvados*.

— **Le Progrès du Calvados et de la Manche** (du 3 février au 5 novembre 1869).

Voy. *Messager du Calvados*.

— **La Publicité** (du 3 nov. 1839 au 9 juin 1841).

Voy. *Mémorial du Calvados*.



— **La Quinzaine.** *Caen, impr. Poisson.* In-8 de 184 p.

Comme l'indique son titre, « La Quinzaine » paraissait deux fois par mois. C'est une revue littéraire fondée à Caen, en 1863, par Charles Canivet, qui fut un des rédacteurs les plus appréciés du *Soleil*, sous le pseudonyme de Jean de Nivelle.

— **Revue Anglo-Française,** destinée à recueillir toutes les données historiques et autres se rattachant aux points de contact entre la France, l'Aquitaine et la Normandie, la Grande-Bretagne et l'Irlande, rédigée par une Société de savants et de littérateurs, et publiée à Poitiers sous la direction de M. de la Fontenelle de Vaudoré. *Poitiers, impr. Saurin*, 1833-1841. 7 in-8; lithogr.

La publication est divisée en deux séries.

— **Revue Catholique de Normandie.** Paraissant tous les deux mois. *Évreux, Imprimerie de l'Eure, L. Odieuvre,* 1891-1909. Recueil in-8.

Fondée en 1891 par MM. Paul de Longuemare et Georges Danzas, pour défendre et justifier la foi des catholiques de Normandie, sur le terrain historique, par l'exposition sincère des faits et la publication des documents. La revue eut d'abord ses bureaux à Caen, puis rue du Meilet, à Évreux. En cours de publication.

— **Revue d'Études normandes.**

Voy. *Revue de Cherbourg.*

— **Revue de Caen.** Tome I. Caen, au bureau, rue des Carmélites. nº 4. *Caen, impr. Bonneserre,* 1832. In-8 de III-40 p.

Seul nº paru de cette revue fondée par G.-Stanislas Trébutien, bibliothécaire-adjoint de la ville de Caen. Il est précédé d'un prospectus ou programme de 8 pages. C'est dans ce nº que fut publiée, pour la première fois, la nouvelle de Jules Barbey d'Aurevilly, intitulée *Léa*.



— **Revue de Caen** [1844-1845].

Voy. *Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes.*

— **Revue de Cherbourg et de la Basse-Normandie.** Archéologique, historique, littéraire, économique. Paraissant le 15 de chaque mois. Rédacteur en chef: François Emanuelli, archiviste-paléographe. *Cherbourg, impr. Périgault*, 1906-1909. Recueil in-8.

Avec l'année 1907 la revue a pris le titre de : *Revue d'études normandes. Ancienne Revue de Cherbourg et de la Normandie.*

— **Revue de l'Orne.** Journal littéraire et artistique [Paraissant tous les dimanches]. *Alençon, impr. Poulet-Malassis*, 1841. Collection in-4

Voici la généalogie de cette revue. Elle descend de l'*Entr'acte Alençonnais* et du *Vert-Vert* qui se fondirent en une publication, appelée *La Revue.* Celle-ci allongea son titre et, à partir du 31 janvier 1841, prit le nom de *Revue de l'Orne*, avec cette mention : *quatrième année*, qui constatait son ancienneté, ses quartiers de noblesse. Sa devise était « de tout un peu, excepté de politique ».

En tête du n° 12 parut une vignette, qui représentait une écuyère peu vêtue, montée sur un cheval ardent et distribuant des feuilles de la revue. Dans ce coursier fougueux, prêt à franchir une borne sur laquelle est écrit le mot *Orne*, faut-il voir le symbole des ambitions de la revue qui espérait dépasser les limites du département ?

Cette prétention aurait pu être justifiée par le mérite de ses principaux rédacteurs: Léon de la Sicotière, Paul Delasalle, l'abbé Fret, etc.

Nous ne savons quelle fut la durée de cette feuille littéraire. La collection de la Bibliothèque commence avec le premier n° (31 janvier 1841) et finit avec le n° 48 (26 déc. 1841).

— **Revue de la Basse-Normandie.** Journal littéraire, commercial et d'annonces. *Caen, impr. Aug. Lecrene*, 1835-1836. Recueil in-4.

Dans leur prospectus du premier n° (21 nov. 1835), les fondateurs de cette revue, ne se faisant aucune illusion sur la durée des publications littéraires, espèrent toutefois être plus heureux en donnant une grande importance à la rédaction des *Nouvelles locales de la Basse-Normandie.* Au bout de quatorze n°, cette dernière illusion leur fut enlevée.



Et, dans leurs adieux aux lecteurs (20 février 1836), ils avouent qu'ils succombent, comme tant d'autres, sous la grande indifférence du public pour tout ce qui n'est pas politique.

Beaucoup d'articles de cette revue étaient signés par L. Bachelery et E.-H. Langlois. Les initiales L. F. désignaient Alphonse Le Flaguais; G. M., Georges Mancel; P. D., Paul Delasalle. Le n°, de format in-4 à 2 colonnes, avait 8 pages. La collection forme deux parties; la première, de 6 n°s (du 21 novembre au 26 décembre 1835); la deuxième, de 8 n°s (du 2 janvier au 20 février 1836).

— **Revue de la Normandie.** Littérature, sciences, beaux-arts, histoire, archéologie. Par une Société d'hommes de lettres de la Normandie. *Rouen, impr. E. Cagniard*, 1862-1870. Collection gr. in-8; planches.

C'est la reprise, sous un nouveau titre, de l'ancienne « Revue de Rouen », qui avait cessé de paraître en 1852. Ce périodique, entrepris sur l'initiative de l'abbé Cochet et de Gustave Gouellain, eut une durée de neuf années. A la fin du tome de l'année 1870, on lit cette note : « L'éditeur de la *Revue* a l'honneur de prévenir MM. les abonnés qu'en raison des circonstances présentes, il croit devoir momentanément en suspendre la publication. »

Les circonstances présentes, dont il est ici question, se devinent aisément. C'est le manque d'abonnés et de ressources qui ne permet pas malheureusement aux meilleurs organes littéraires (et celui-là, comme son prédécesseur, fut excellent) de s'assurer une longue existence.

Voy. *Revue de Rouen*.

— **Revue de Rouen.** *Rouen, impr. Nicétas Périaux, puis A. Péron*, 1833-1852. Recueil de 20 gr. in-8; planches.

Cette revue mensuelle parut d'abord sous la direction de M. G. Olivier. A partir du deuxième semestre de 1833 elle eut successivement pour directeurs MM. N. Périaux, Richard, Pottier et Péron. Avec l'année 1836 elle prit le titre de « Revue de Rouen et de Normandie ». Ce périodique, dont la publication avait cessé en 1852, fut repris en 1862 sous le titre de « Revue de la Normandie ». Créé par l'initiative de l'abbé Cochet et de Gustave Gouellain, il eut une durée de neuf années et se termina avec le volume de l'année 1870.



— **Revue de la Province et de Paris.** *Bayeux, impr. Léon Nicolle; Paris, impr. P. Dupont,* 1841-1844. Recueil in-8.

La *Revue de la Province et de Paris* fut fondée en 1841 par deux littérateurs, nés à Bayeux, Gustave Desnoiresterres, qui se fit un nom plus tard dans les lettres par ses études sur Voltaire et le XVIIIe siècle, et Jean Luthereau qui s'occupa, tout en publiant divers ouvrages, d'entreprises commerciales et industrielles.

Comme tous les jeunes auteurs, qui ne trouvent pas aisément à placer leur prose dans les grands journaux, ils essayèrent de se produire dans une revue à eux dont ils seraient les maîtres, et qu'ils ouvriraient généreusement aux talents ignorés de la province.

Au nom de la décentralisation les voilà donc partis en guerre contre Paris qu'ils comparent, dans l'introduction de leur premier volume, « à ces aimants monstrueux qui attirent à eux les parcelles d'acier dont ils sont entourés ». Et plus loin : « Qui empêcherait que la France ne devînt une grande et belle république fédérative intellectuelle ? »

Malheureusement, après avoir fait appel aux collaborateurs de la province, soit qu'ils se défient de leurs recrues, soit qu'ils oublient leurs promesses, les fondateurs de la revue ont l'imprudence d'y occuper une trop large place. Outre les articles qu'ils signent de leur nom, ils s'y multiplient sous différents pseudonymes. Et, dès la fin du second volume, ils reçoivent du département des Ardennes cette protestation d'un abonné : « Vous vous intitulez *Revue de la Province et de Paris*, vous parlez bien haut de décentralisation intellectuelle, d'émancipation des provinces, etc., mais qu'allez-vous faire à Paris, je vous prie, le foyer de toute centralisation, le repaire de tous les monopolisateurs par excellence ? Il me semble à moi, simple et naïf provincial, qu'il eût été plus logique d'établir votre centre dans quelque populeux département, etc. »

Un journaliste a toujours, comme un avocat, une réplique toute prête, bonne ou mauvaise. « Un général, quel qu'il soit, n'a jamais vaincu ses ennemis *à distance*, répondent les directeurs de la *Revue*... C'est tout simplement de notre part une question de *stratégie littéraire*. Les centralisateurs sont à Paris ; c'est à Paris qu'il faut aller pour les combattre ! »

Malgré tout, l'avertissement de l'abonné grincheux fut écouté. On fit désormais une part plus importante aux rédacteurs de province et on joignit au texte de la *Revue* un album de gravures. La publication eut sept volumes : ce qui est déjà beaucoup pour un recueil de ce genre. Mais il faut croire qu'elle était déjà bien malade en commençant son

dernier volume, et que la littérature ne suffisait plus pour la faire vivre, puisque l'auteur de la préface disait, dans un *P. S. qu'il n'est pas inutile de lire:* « Sur l'avis de plusieurs personnes nous sommes décidés à joindre à notre *Revue* une petite feuille d'annonces, faite de manière à pouvoir être affichée, au besoin, sur un mur ou placée derrière les vitres d'un magasin... »

Cette tentative industrielle ne sauva pas la publication, qui cessa avec le septième volume. Aucun avis n'annonçait sa fin. Mais une pièce de vers intitulée *Récapitulation*, qui clôt le dernier tome, était destinée sans doute à lui servir d'épitaphe. On y lisait :

> Puis enfin, moi qui vois la maison terminée,
> Afin qu'aucun détail ne manque à la maison,
> Comme un joyeux couvreur sur une cheminée,
> Je plante un rameau vert et chante une chanson.

C'était finir par une note poétique et gaie un volume qui avait prosaïquement débuté par un recours aux procédés mercantiles.

Cette Revue devait se rattacher tout naturellement à la presse normande par l'origine de ses fondateurs et aussi par les articles assez nombreux qu'elle consacra à des sujets concernant la Normandie.

Rédacteurs :

Rédacteurs en chef : Luthereau (Jean-Guillaume-Antoine) et Desnoiresterres (Gustave Le Brisoys). Principaux collaborateurs normands : Chennevières-Pointel (Marquis Charles-Philippe de), Mancel (Georges), Lambert (Édouard), Pottier (André), Couëffin (Lucie).

Gérants :

Desnoiresterres et Luthereau.

Imprimeurs :

A Bayeux : Léon Nicolle ; à Paris : Paul Dupont, H. Lambert, Vassal.

Format, vignettes, etc.

Les cinq premiers volumes ont un frontispice dessiné par Em. Wattier et gravé par Brevière ; le sixième, un frontispice dessiné par E. de Lonlay et gravé par Lacoste.

La *Revue* paraissait, du 20 au 25 de chaque mois, par livraisons de 103 pages, format in-8.



— **Revue des provinces.** *Paris, impr. A. Belin*, 1834-1835. Recueil in-8.

Bien que cette *Revue*, s'il fallait en croire son programme, dût être une tribune ouverte à toutes les provinces, nous avons de sérieuses raisons de penser qu'elle se rattache particulièrement à la Normandie, tant par le nombre et le choix de ses rédacteurs que par le sujet de ses principaux articles.

Enfin, en tête de son sixième n°, elle annonce qu'elle se fond avec « un des organes les plus éloquents de la presse provinciale : la *Revue littéraire du Calvados* », qui a cessé de paraître.

Nous ne connaissons pas le prospectus qui fut publié avant l'apparition de cette revue; mais l'article, qui commence le premier n° sous cette rubrique : *Direction du journal*, y suppléera suffisamment.

Après avoir caractérisé, en termes peu aimables, la littérature du Consulat, de l'Empire et de la Restauration, Arthur Berryer, l'auteur de ce programme, écrit : « Vénale, la littérature, au moment où nous « parlons, s'efforce de secouer ses ailes souillées par le contact des igno- « minies actuelles, pour s'élever vers les idées généreuses qui jaillissent « de toutes parts du sein d'un peuple désabusé. Aussi, tandis que les « principaux organes des opinions indépendantes demandent à grands « cris une réforme politique, voyons-nous des journaux et des sociétés « littéraires se former de toutes parts pour réclamer la même réforme « en littérature, et, tout d'abord, cette décentralisation nécessaire, qui « doit affranchir les provinces du joug tyrannique de Paris, la ville de « France où peut-être maintenant il existe le moins d'idées justes et « généreuses. »

Et le directeur de la nouvelle revue, dont on exclut totalement la politique, ajoute :

« Nous voulons réunir à un foyer commun tous les efforts et toutes « les ressources des littérateurs de province. »

C'était donc une nouvelle tentative de décentralisation littéraire, qui dut échouer comme beaucoup d'autres, et même assez vite, puisque la *Revue des provinces* n'eut, croyons-nous, que huit n°s.

Rédacteurs :

Rédacteurs en chef : Arthur Berryer, du 1er nov. au 15 décembre 1834 ; Joseph Millié, du 15 décembre 1834 au 15 février 1835. — Rédacteurs normands : Paul Delasalle, A. Delalande, Gustave de Larenaudière.



Gérants :

H. de Labertoche, puis Fr. Fontaine.

Imprimeur :

A. Belin, à Paris.

Format, vignettes, etc.

In-8 de 250 sur 160 millim. — Lithographies et vignettes empruntées à d'autres recueils par arrangements avec des éditeurs. Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois par livraisons de deux feuilles.

La collection de la Biblioth. se compose d'un volume de 256 pages (huit nos). Le journal de l'imprimerie et de la librairie de 1834 mentionne cette revue et n'en parle plus en 1835. Nous supposons qu'elle n'a eu que les huit nos que possède la Bibliothèque.

— **Revue du Calvados.** *Caen, impr. Hardel, puis impr. Lesaulnier*, 1840–1843. Recueil in-8.

Cette revue, fondée en 1840, paraissait du 1er au 5 de chaque mois par livraisons de deux à trois feuilles (40 à 48 pages) de format grand in-octavo. Sa rédaction faisait une large part aux études concernant la Normandie. Il suffira de citer les articles suivants : « Anciens usages à Caen », par Amédée Fauvel ; « L'Abbaye d'Ardennes », par le même ; « Le Mont Saint-Michel », par G.-S. Trébutien ; « Prise et sac de Caen par les Anglais en 1346 », fragment inédit de l'abbé de La Rue ; « Claude Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados », par G.-S. Trébutien ; « Lutte commerciale et maritime de la Normandie et de l'Angleterre au XIIIe siècle », par Léon Puiseux. Cette très intéressante publication ne dura malheureusement que trois ans ; car la quatrième année, imprimée chez Lesaulnier, n'eut qu'une première livraison de 36 pages.

— **Revue historique des cinq départements de l'ancienne province de Normandie.** *Pont-Audemer, impr. Lecomte*, 1835-1837. 3 in-8.

Fondée et dirigée par Alfred Canel. La première année (1835) avait pour titre : *Revue trimestrielle du département de l'Eure.*



— **Revue illustrée des provinces de l'Ouest,** publiée sous la direction de M. Léon Séché. Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 119. *Vannes, impr. E. Lafolye, puis Laval, Imprimerie moderne,* 1890-1900. Recueil gr. in-8.

C'est la continuation de la « Revue de Bretagne et de Vendée », fondée cinq ans auparavant par M. Léon Séché. Cette nouvelle série, fort agrandie, avec l'Anjou et la Bretagne, embrassait la Normandie, le Poitou, le Maine, la Saintonge et la Touraine. Le titre de chaque tome est orné des armes de Bretagne et de Normandie, surmontées de cette devise : « Avec l'aide de Dieu pour la patrie. » De cette revue mensuelle, la Biblioth. possède toutes les années depuis 1890 jusqu'au n° d'août-septembre 1900.

— **Revue illustrée du Calvados.**

Voy. *Revue Lexovienne illustrée.*

— **La Revue Lexovienne illustrée.** Journal illustré du Calvados. Publication mensuelle paraissant le 1er samedi de chaque mois. Administration et rédaction : 22, rue du Bouteillier, Lisieux. *Lisieux, impr., 22, rue du Bouteillier,* 1907-1909. Collection in-4 obl.

Ce journal illustré, dont le premier n° parut en mai 1907, a pour propriétaire directeur M. Émile Morière, également directeur du *Lexovien.* Avec le n° de janvier 1909, la revue a pris le titre de *Revue illustrée du Calvados.* En cours de publication.

— **Revue littéraire du Calvados.** Année 1834. Caen, au bureau de la « Revue du Calvados », rue Froide, n° 25. *Caen, impr. Pagny.* In-8, avec 2 lithogr.

Seule année parue de cette revue, qui eut pour principaux collaborateurs : A. Charma, Paul Delasalle, A. Le Flaguais, Georges Mancel.



— **Revue normande**, rédigée par une Société de savants et de littérateurs de Rouen, de Caen et des principales villes de Normandie, sous la direction de M. de Caumont. *Caen, impr. Chalopin, puis Hardel*; *Rouen, libr. Frère*, 1830–1834. 2 in-8; pl.

— **Revue Normande et Percheronne illustrée.** Sciences, littérature, beaux-arts. Directeur : Louis Duval. *Alençon, impr. Herpin*, 1892–1899. Gr. in-8.

La collection de la Biblioth. se compose de huit volumes et finit avec le n° de mai-juin 1899.

— **Revue Normande.** Littérature, sciences, arts. Publication mensuelle. *Alençon, impr. A. Herpin*, 1900-1902. In-8.

C'est la reprise de la *Revue Normande et Percheronne* par M. Blaizot. Au commencement du premier n° (mai 1900), on lit, dans une introduction intitulée *Appel* : « Après huit années d'une existence laborieuse et féconde, la *Revue Normande et Percheronne* se transforme. On s'y était préoccupé presque exclusivement du département de l'Orne ; désormais des articles seront consacrés aux départements du Calvados et de la Manche, et elle embrassera tout le mouvement intellectuel de la Basse-Normandie et du Perche. » La Biblioth. possède les deux volumes de 1900-1901 et 1901-1902.

— **Revue photographique de l'Ouest.** Organe de la Société Caennaise de Photographie (Société correspondante du « Photo-Club » de Paris) et de *La Bajocasse* (Société photographique de Bayeux). *Caen, impr. E. Adeline, puis G. Poisson*, 1906-1909. Collection in-8, avec illustrations.

Cette revue mensuelle, en cours de publication, n'est que la suite du « Bulletin de la Société Caennaise de Photographie ».

« Pendant quatorze ans, dit la rédaction dans son *Programme*, ce « Bulletin » a paru, non sans succès, car tous ses articles originaux ont été reproduits et traduits un peu partout. Si nous avons fait le sacrifice de son titre et apporté à notre Revue quelques modifications de forme et quelques améliorations, c'est que nous avons pensé qu'il ne fallait pas nous montrer égoïstes. Il nous a paru que, sous un titre nouveau,



notre publication pourrait rendre service aux sociétés photographiques de l'Ouest qui n'avaient pas encore d'organe... Elle devra avoir un caractère régional: soutenir et encourager les groupements photographiques de la région dont elle sera l'organe; s'occuper des points intéressants à photographier dans cette région et les décrire... »

Le *Bulletin*, qui a précédé la Revue, portait ce titre: *Société Caennaise de Photographie. — Bulletin mensuel paraissant le 15 de chaque mois*. La collection se compose des années 1892 à 1905 inclusivement.

— **La Revue Picarde et Normande.** Organe mensuel illustré, littéraire, artistique et scientifique. *St-Valery, impr. Lefebvre*, 1903-1909. In-folio de 12 pages à 2 colonnes.

La collection de la Biblioth. commence avec le n° de mai 1903. Beaucoup de lacunes. Seule la huitième année (1906) est complète. En cours de publication.

— **Revue trimestrielle** du département de l'Eure.

Voy. *Revue historique des cinq départements de l'ancienne province de Normandie*.

— **La Semaine religieuse** du diocèse de Bayeux et Lisieux. Revue des offices et des bonnes œuvres. *Caen, impr. Domin*, 1865-1897. Recueil in-8.

Nombreuses lacunes.

— **Suffrage (Le) universel.** *Caen, impr. Pagny*, 1851. In-folio.

A l'époque où les pouvoirs de l'Assemblée législative et du Président de la République devaient être renouvelés, le *Suffrage universel* fut fondé à Caen par Barthélemy Pont, rédacteur en chef du *Haro*, avec le concours d'un groupe important de démocrates du Calvados, pour faire œuvre de propagande républicaine dans le département, et principalement dans les campagnes. Le nouveau journal n'eut que onze nos. Il fut suspendu immédiatement après le Coup d'État du 2 décembre, par un arrêté du Préfet du Calvados. L'affaire fut portée devant les tribunaux, où Me Paris plaida sans succès, comme on le devine aisément, contre la mesure qui supprimait tout à la fois le *Suffrage universel* et le *Haro*.



— **Le Suffrage universel.** Journal du Calvados, de l'Eure, de l'Orne et de la Manche, politique, littéraire, commercial et agricole, paraissant les mardi, jeudi et samedi. Rédacteur en chef : M. Henri Lefort. *Caen, impr. Nigault de Prailauné, puis Hommais*, 1868-1870. In-folio.

Dans sa profession de foi (n° du 21 juillet 1868) le rédacteur en chef écrivait : « Beaucoup de liberté nous a été ôtée, un peu de liberté nous est rendue. Profitons de cette restitution pour chercher loyalement la vérité et pour la dire hardiment comme il convient à l'honnête homme qui pratique la devise : Fais ce que dois, advienne que pourra. » Et il ajoutait : « Nous avons la naïveté, l'imprudence ou la loyauté, comme on voudra, de déclarer hautement et au début que nous voulons faire un journal d'opposition. »

Plus tard, dans son n° du 25 février 1869, il fait cette déclaration en termes formels : « Nous sommes républicains. » Cette audace ne lui porta pas bonheur. Son n° du 5 mai 1870 fut saisi, et il fut poursuivi sous l'inculpation d'avoir reproduit, de mauvaise foi, un document faussement attribué à un tiers. C'était la condamnation. Et le journal cessa de paraître à partir de son 272e n° (14 mai 1870).

— **Le Théâtre.** Journal programme, artistique, littéraire et musical (paraissant les jours de spectacle). *Caen, impr. Adeline*, 1893-1894. In-folio; papier de couleur.

Vingt-sept nos. Incomplet.

— **Trésor de littérature.** Préservé de la destruction et consacré à la postérité. Tome I. Année 1741. Prix : trois sols la feuille. *A Caen, de l'imprimerie de la Veuve Godes Rudeval, Grande-Rüe S. Estienne*.

C'est le succès du premier volume des *Nouvelles littéraires*, publiées par Charles-Gabriel Porée, qui décida Daniel Saint, prêtre de Saint-Jean de Caen, à imprimer un recueil analogue sous le titre de *Trésor de littérature*. On ne saurait être plus modeste que cet éditeur, qui avoue humblement, dans sa préface, n'être qu'un *compilateur*, n'ayant d'autre ambition que de préserver de l'oubli les œuvres de ses compatriotes ayant quelque talent. Dans ce premier tome, qui n'eut pas de suite, on trouve des notes biographiques, des pièces relatives à l'Académie de Caen, et quelques notices pouvant servir à l'histoire locale.



— **Le Virois.** Journal judiciaire et commercial, annonces et avis de la ville et de l'arrondissement de Vire. *Vire, impr. Barbot,* 1839-1847. In-folio.

La collection de la Biblioth., très incomplète, commence avec le n° du 2 mai 1839 et finit avec le n° du 6 juin 1847.



Caen — Impr. H. Delesques, rue Demolombe, 34.




Gaylord
PAMPHLET BINDER
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.

